



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

MIDI-PYRÉNÉES



NOTRE ANNÉE

2021

Document édité par
France Nature Environnement Midi-Pyrénées
14 rue de Tivoli 31000 Toulouse
Directrice de la publication
Cécile ARGENTIN



Coordination et rédaction

Jean OLIVIER, Marion FOURTUNE, Jérôme BOURDELOT, Aurore CARLOT, Lou FRADKIN, Hervé HOURCADE, Fiona JEGOU, Éric LAVIALLE, Émilie MARSAUD, Elliot SHAW, Léonie WOLCK, Léon ZARAGOZA et avec les bénévoles et salariés de FNE Midi-Pyrénées et des associations du mouvement.

Conception graphique

Émilie MARSAUD, Jérôme BOURDELOT et Jean OLIVIER.

RAPPORT ANNUEL

2021



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

MIDI-PYRÉNÉES

**RAPPORT MORAL &
PRÉSENTATION**



**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DÉTAILLÉ**



**RAPPORT FINANCIER &
COMPTES**





1

RAPPORT MORAL & PRÉSENTATION

Notre Bilan 2021 adopte une nouvelle organisation, pour faire toujours mieux ressortir l'information qu'il contient, et en permettre une lecture aisée aussi bien en format papier qu'en format numérique.

*Il est structuré en 3 parties distinctes, autour du **Rapport Moral**, du **Rapport d'Activité** et du **Rapport Financier**, conçues comme des documents pouvant être lus et diffusés de façon autonome si besoin.*

Cette première partie est rassemblée sous forme d'un document "4 pages", avec le Rapport Moral 2021 présenté par notre Présidente Cécile ARGENTIN et approuvé par notre AG du 26 mars 2022, la composition de nos instances de gouvernance, une brève présentation de Notre fédération en 2021, et les Chiffres clés 2021, décrivant FNE Midi-Pyrénées.

6

7

8

9

Le **RAPPORT MORAL** de notre présidente

La **GOVERNANCE** de la fédération

Notre **FÉDÉRATION** en quelques mots

Les **CHIFFRES CLÉS** 2021

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

L’année 2021 pourrait s’illustrer avec les inondations comme le symbole du dérèglement climatique et de l’érosion des sols, la Covid 19 comme le symbole de la vulnérabilité de nos sociétés et des grands déséquilibres résultant de l’action dévastatrice de l’homme. En avons-nous réellement pris conscience et tiré des conséquences ? Pour nous, association de protection de la nature et de l’environnement il est évident que ni la mesure de l’urgence ni celle de l’ampleur du nécessaire changement de paradigme n’ont été prises, pas plus en 2021 qu’en 2020. Nous observons quotidiennement les destructions de la biodiversité et des milieux face auxquels le saupoudrage de programmes de protection, de reconquête de biodiversité et autres mesures compensatoires, apparaît bien insuffisant. Nous hypothéquons tous les jours un peu plus notre indépendance alimentaire en validant la disparition de terres agricoles.

Malgré l’objectif officiel de « zéro artificialisation nette », de nombreux « grands projets inutiles et imposés » sont soutenus par les collectivités et l’Etat, pour exemples: le projet d’autoroute Castres / Toulouse, au prix d’un demi-milliard d’euros, de 56 km de goudron et de la disparition de plusieurs centaines d’hectares de terres agricoles, pour un gain de temps dérisoire sur ce trajet ; ou l’implantation d’un entrepôt logistique géant, les “Portes du Tarn” détruisant plus d’une centaine d’espèces protégées, sans compter le projet de résidence touristique du lac de Montbel dans une zone humide qui aurait du être classée... **Plus que jamais devant ces constats il est nécessaire de fédérer, convaincre, tout comme faire respecter le droit de l’environnement trop souvent bafoué, ce n’est qu’ensemble que nous pourrons progresser.**

Où situons-nous l’intérêt général ? Quel niveau de priorité donnons-nous à la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre ? Quand stopperons-nous cette perpétuelle fuite en avant de la consommation, de la course au profit et du loisir à tout prix, en consommant de manière irresponsable nos ressources ? **Nous n’avons pas constaté de baisse dans les atteintes à l’environnement en 2021, ni de changement de cap laissant espérer une inversion de la tendance. Ce n’est pas seulement regrettable, c’est irresponsable !**

Simultanément pourtant, les bénévoles de nos 100 associations adhérentes ne ménagent pas leur peine, tant pour sensibiliser que pour œuvrer à la préservation de l’environnement et de nos ressources, l’eau en particulier. De très nombreuses associations et des dizaines de personnes en Midi-Pyrénées se mobilisent



Nous n’avons pas constaté de baisse dans les atteintes à l’environnement en 2021, ni de changement de cap laissant espérer une inversion de la tendance. Ce n’est pas seulement regrettable, c’est irresponsable !

pour que l’eau reste un bien commun de qualité et ce malgré de fortes pressions de la part des différents acteurs. Notre service juridique joue sur ce point un rôle très important pour le respect de la réglementation.

Par ailleurs, nous avons pu cette année, grâce à la continuité du travail de notre équipe salariée, tenir un grand nombre de formations. Le format souvent en distanciel a permis de mobiliser le plus grand nombre, sacrifiant il faut bien le dire la convivialité des réunions. Le télétravail, les rencontres restreintes, comme le report de nombreux évènements ne leur ont pas facilité la tâche. 2021 n’a pas été vraiment une année de terrain comme ils en avaient l’habitude. **Dans le cadre d’ “Autour du Climat” nous avons quand même “pris l’air” notamment avec le périple en Trip’porteur de Paris à Toulouse, 1000 km qui auront permis de faire le lien avec de nombreuses associations et initiatives citoyennes à travers le pays, ainsi qu’avec le maintien de certains évènements par nos associations adhérentes.**

Merci à toutes et tous pour votre implication: une fois encore en 2021 c’est grâce à de nombreux soutiens que notre fédération a pu poursuivre ses missions et de manière indispensable maintenir une équipe salariée déterminante dans nos actions : celui des associations adhérentes, des bénévoles, généreux donateurs, comme celui de nos partenaires institutionnels qui répondent présents à nos sollicitations et ont maintenu leur niveau de financement. Nous les remercions chaleureusement. Notre situation financière, bien que s’étant stabilisée et dégageant un excédent de 42K€ en 2021, reste fragile. L’imprévisibilité de la situation en 2021 liée à la Covid 19, les contraintes et annulations d’évènements qui en ont découlé ont été des facteurs limitants, mais nous avons par ailleurs bénéficié de certaines aides de l’État mises en place pour palier à cette situation.



Cécile ARGENTIN

LA GOUVERNANCE DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE EN 2021

Entre deux assemblées générales (AG), la gouvernance de la fédération est assurée par notre Conseil d'Administration (CA) et par le Bureau.

Le CA, qui représente la diversité de nos membres et des territoires, se réunit environ six fois par an pour préciser les orientations au regard de l'actualité, et peut être sollicité plus fréquemment par courriel et/ou réunion téléphonique si besoin de statuer sur d'éventuels points d'actualité ou de positionnements ponctuels.

Le Bureau gère et met en œuvre au quotidien, en relation directe avec l'équipe salariée, les orientations et décisions de l'AG et du CA.

Voici la composition du CA 2021 et du Bureau 2021 [[retrouvez la composition 2022 sur notre site Internet](#)].

BUREAU 2021

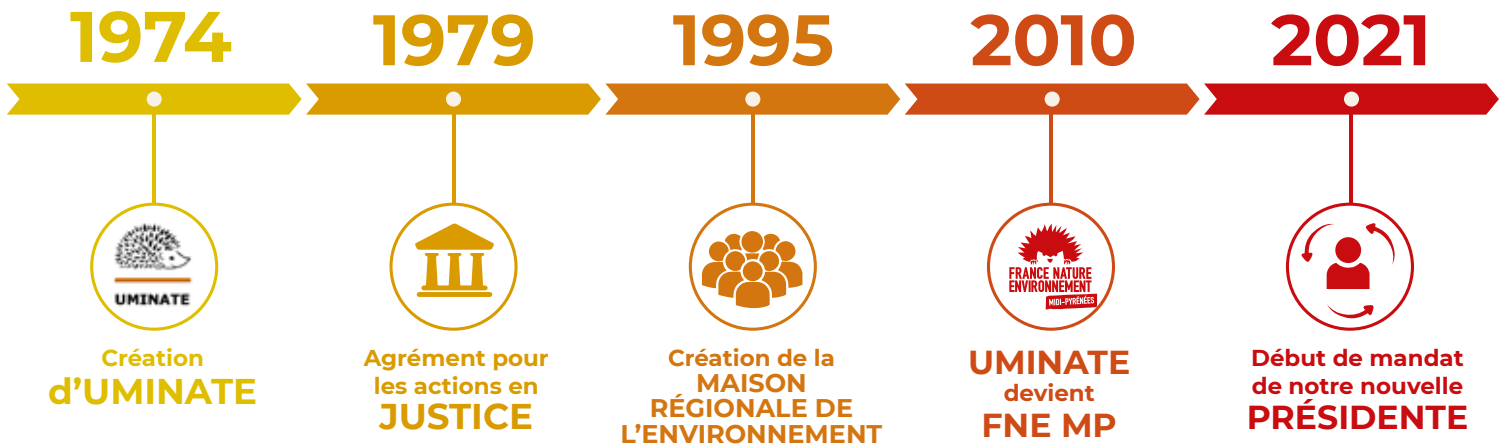


CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021

	<i>titulaire</i>	<i>suppléant.e</i>
1^{er} collège (Fédérations départementales)		
FNE 65 (membres désigné.e.s)	Cécile ARGENTIN	Renaud BELLEFON
FNE 82 (membres désigné.e.s)	Jean-Pierre DELFAU	Serge RECLY
FNE 82	Catherine LIAUT	Bruno BONNEFOI
UPNET 81(membres désigné.e.s)	Françoise BLANDEL	Christine GAUCI
UPNET 81	Didier PACAUD	Sylvie BAUNE
2^{ème} collège (Assos de Protection de la Nature)		
Amis de la Terre Gers- AMT32 (32)	Jean-Paul DUGOUJON	Olivier ROSES
CALELH - Asso. Qual. Vie et Envir. HL (81)	Emmanuel FORICHON	Sabine ROBERT-DELLIAUX
Comité Écologique Ariégeois – CEA (09)	Thierry de NOBLENS	Jean-Pierre DELORME
Association APRA - Le Chabot (09)	Jean-Pierre JENN	Sandrine LONGIS
Nature en Occitanie – NEO (REG)	Daniel CAILHOL	Simon COMBET
Nature en Occitanie – NEO (REG)	Régis MATHON	Thomas LHEUREUX
3^{ème} collège (Autres assos)		
SNED – Sauzet Nature(46)	Georges WINTER	Jean-Claude WALTER
FREDD – Film Recherche Développement Durable (REG)	Régine LANGE	Christian ORTEGA
AUTATE – UsagersTransportsTlse (31)	Nicole ASENCIO	
4^{ème} collège (Individuel.le.s)		
Adhérent.e.s individuel.le.s (82 et 81)	Sabine MARTIN	Frédéric MANON
Adhérent.e.s individuel.le.s (12 et 12)	Loïc SANTIAGO	Julie CHARNET

UNE FÉDÉRATION ASSOCIATIVE CITOYENNE

FNE Midi-Pyrénées (ex-UMINATE) est la fédération des associations de protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie se reconnaissant dans le mouvement France Nature Environnement (FNE) sur le territoire de l'ex-région Midi-Pyrénées. C'est la porte-parole d'un mouvement de plus d'une centaine d'associations affiliées directement à notre fédération régionale ou à des fédérations départementales là où il en existe (46, 65, 81 et 82) ou bien encore à des fédérations thématiques.



NOTRE PROJET FÉDÉRAL, NOS MISSIONS ET NOS MODES D'ACTION

« Fédérer, promouvoir et défendre une transition écologique à la hauteur des enjeux », autour de 5 volets d'action :

0. FÉDÉRER

FÉDÉRATION d'une IMPLICATION CITOYENNE pour la Nature et l'Environnement

Mutualiser envies, dynamiques, compétences et moyens pour faire ensemble.

1. COMPRENDRE

CONSTITUTION d'un RÉSEAU de VEILLE et d'OBSERVATIONS CITOYENNES

Constituer un réseau de veille, d'observations et de formations interactives.

2. CONVAINCRE

MISE à DISPOSITION et ÉMISSION d'ALERTEs et de PROPOSITIONS CITOYENNES

Mettre à disposition, confronter, argumenter et rendre accessible des alertes et propositions constructives.

3. MOBILISER

RELAIS et ORGANISATION d'ÉVÉNEMENTS et INITIATIVES CITOYENNES

Impulser, accompagner et coordonner un programme et un agenda territorialisé d'événements participatifs.

4. DÉFENDRE

EXIGENCE et PROMOTION d'ACTES de PROGRESSIONS CITOYENNES

Définir et mettre en œuvre des stratégies d'action et obtenir des victoires pour faire progresser les pratiques individuelles et collectives.

Une équipe de plus de 10 salarié·es



Une fédération d'associations

FNE MIDI-PYRÉNÉES
**EN CHIFFRES
CLÉS**



2021



48 ANS DE LUTTE ACTIVE

Protéger et sauver la nature et l'environnement

8

départements
D'ACTIONS

4 fédérations
DÉPARTEMENTALES
46, 65, 81 et 82



+ de

100

associations
affiliées

8900

citoyen·nes
FÉDÉRÉ·ES



Un mouvement militant

26
dirigeant·es
impliqué·es

21 alternant·es,
volontaires
& salarié·es

15
manifestations
marquantes



2000
personnes
formées



+ de **2600**
HEURES
de mobilisation de
nos bénévoles



65
contentieux
engagés

0 50 100
50

contentieux
GAGNÉS



Une présence sur le web et les médias

+ de **8000**
abonné·es sur
NOS RÉSEAUX



54k
vues sur **YOUTUBE**



la plupart
ont entre

25 & 34
AN S

7000
visites
mensuelles
SUR NOTRE SITE



1800
abonné·es à la
LETTRE D'INFO



+ de **180**
passages **médias**



2

RAPPORT D'ACTIVITÉ DÉTAILLÉ

Le Rapport d'Activité 2021 vise à récapituler et présenter les actions menées au cours de l'année 2021 aussi bien par notre équipe fédérale de salarié.es, stagiaires et volontaires avec les bénévoles que par les fédérations départementales et associations membres. Il rappelle aussi les moyens pour ce faire. Notre souhait est de bien faire apparaître et d'encourager la complémentarité entre actions des structures membres de la fédération et travail de notre équipe fédérale.

0) Nous rappelons d'abord notre projet fédéral.

1) Nous récapitulons notre année 2021, avec les faits marquants pour l'équipe et les membres.

2 et 3) Les activités de l'équipe, et les moyens pour les mener à bien, sont résumés puis traités sous forme de fiches d'une page chacune, présentées suivant un même format dans l'esprit des fiches d'un guide naturaliste. L'idée est que ces « fiches actions » et « fiches thématiques » contiennent l'essentiel de l'information permettant de s'en inspirer pour mener des actions similaires ailleurs et/ou ultérieurement.

4) Les activités de nos membres sont également présentées sous forme de fiches pouvant inspirer d'autres associations ici et ailleurs.

5) Nous faisons enfin le point sur nos relations privilégiées avec FNE Languedoc-Roussillon d'une part, et FNE Nouvelle-Aquitaine d'autre part.

12

Notre **PROJET FÉDÉRAL** synthétique

14

Notre **ANNÉE 2021** en bref

16

Nos **ACTIONS**

50

Nos **THÉMATIQUES**

66

Nos **ASSOCIATIONS** membres

108

Avec nos **VOISINS**

NOTRE PROJET

FÉDÉRATION D'UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Pour la nature, l'environnement et le cadre de vie, d'ici et d'ailleurs !

DANS UN CONTEXTE GLOBAL DE

> I. prise de conscience générale des enjeux multithématiques, d'une nécessaire transformation écologique, indispensable à la préservation et à la bonne santé du vivant, y compris des êtres humains,






> II. nécessités multiples et concrètes de :

- renforcer la fédération par l'ensemble des initiatives et dynamiques existantes et à créer,
- toujours mieux comprendre les situations, besoins, attentes, limites et possibilités pertinentes,
- continuer à convaincre par des messages, outils et dispositifs accessibles à tou.te.s,
- encourager la mobilisation de tou.te.s et de chacun.e, en tout lieu et à chaque instant,
- intervenir pour la défense de réels changements de pratiques individuelles et collectives cohérents et efficaces,

FNE Midi-Pyrénées a travaillé en 2021 à une redéfinition novatrice de son projet fédéral opérationnel autour de la réorganisation de son action, pour une plus grande intégration et implication de son réseau associatif sur le terrain, sur l'ensemble des thèmes de l'écologie, et auprès de l'ensemble des publics, en lien fort avec des réseaux partenaires, acteurs socio-économiques et décideurs.

Notre projet fédéral comporte ainsi :




5 VOLETS D'ACTION

-  Volet 0 - FÉDÉRER en rassemblant,
-  Volet 1 - COMPRENDRE en observant,
-  Volet 2 - CONVAINCRE en expliquant,
-  Volet 3 - MOBILISER en impliquant,
-  Volet 4 - DÉFENDRE en intervenant





pour d'autres manières de voir et de faire, éco-logiques.

Notre projet et nos actions portent sur l'ensemble des thèmes de **l'écologie, de la nature, de l'environnement et du cadre de vie**, autour de :

3 GRANDES COMPOSANTES "ÉLÉMENTS-TERRE"







-  l'EAU et les milieux aquatiques et humides
-  les SOLS, sous-sols et les milieux souterrains
-  l'AIR intérieur et extérieur et les milieux atmosphériques

4 PROBLÉMATIQUES ÉCOLOGIQUES MAJEURES

-  la BIODIVERSITÉ, constituant notre assurance vie à tou.te.s
-  le CLIMAT, déterminant nos conditions de vie à tou.te.s
-  les DÉCHETS et POLLUTIONS, générés par nos modes de vie à tou.te.s
-  la SANTÉ-ENVIRONNEMENT, liée à notre qualité de vie à tou.te.s







6 SECTEURS D'ACTIVITÉS HUMAINES IMPACTANTES FONDAMENTALES

-  AGRICULTURE-Pêche-Agro-alimentaire-Alimentation-Textiles : SE NOURRIR et SE VÊTIR
-  URBANISME-Aménagement du Territoire-Écoconstructions-Logement : SE LOGER ET HABITER
-  ÉNERGIES-Éclairage-Chauffage-Consommations et sobriété énergétiques : SE CHAUFFER et S'ÉCLAIRER
-  MOBILITÉS-Transports-Déplacements alternatifs-Intermodalités : SE DÉPLACER ET CIRCULER
-  INDUSTRIE-Productions et risques industriels-Commerces éco-responsable : S'ÉQUIPER ET ACHETER
-  LOISIRS-Tourisme-Culture écologiques : SE DÉTENDRE ET S'ÉPANOUIR

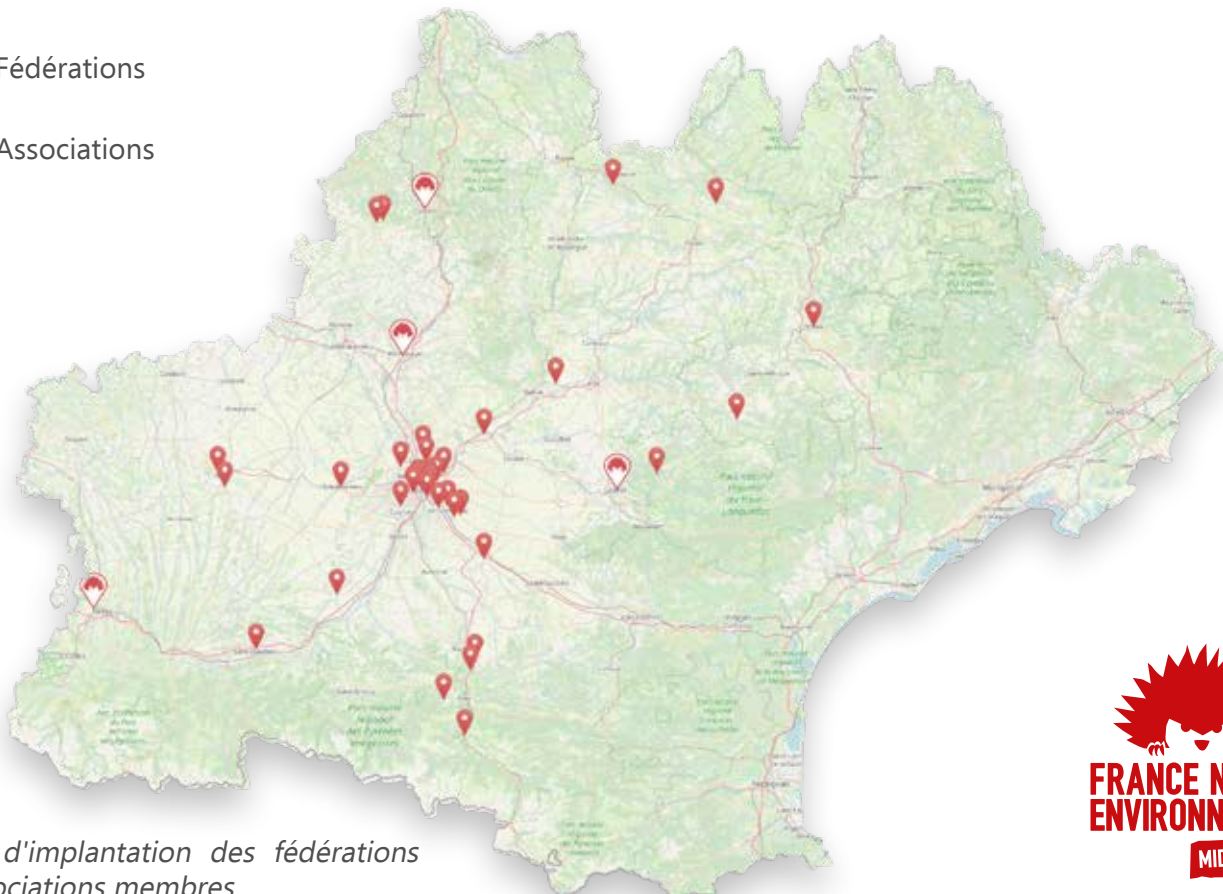
N.B. : Cette approche multi-thématiques est à mettre en regard des thématiques actées dans les grandes orientations des politiques publiques (inter)nationales, biogéographiques, régionales, départementales et locales, et peut se décliner de façon plus ou moins complète pour chacun des territoires et interlocuteurs concernés.

Notre action fédérale rassemblant une diversité d'acteurs/trices, s'organise autour de :

4 COLLÈGES DE MEMBRES ACTIFS DANS L'ENSEMBLE DE LA RÉGION

-  Fédérations départementales d'associations de protection de la nature et de l'environnement
-  Associations dont l'objet principal est prioritairement la nature et l'environnement (locales, interdépartementales, généralistes ou spécialisées)
-  Associations dont l'objet n'est pas principalement la nature et l'environnement mais qui souhaitent contribuer à leur préservation
-  Personnes physiques qui, ayant acquitté la cotisation de l'année en cours et signé la Charte, acceptent d'apporter leur appui à la Fédération FNE MP dans le cadre de ses objectifs

-  Fédérations
-  Associations



Carte d'implantation des fédérations et associations membres

Notre année

2020

JANVIER

Le tribunal correctionnel de MONTAUBAN condamne la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG) à 40.000€ d'amende et à l'affichage de ce jugement pour la violation récurrente des débits de la Gimone durant l'été 2017.

FEVRIER

Organisation d'un webinaire pour la Journée mondiale des zones humides (JMZH) pour faire mieux connaître et comprendre les actions et acteurs de la préservation de ces milieux indispensables, dans la région et la Haute Garonne, comme ailleurs.

MARS

Par un jugement du 30 mars 2021, le tribunal administratif annule le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUiH) de TOULOUSE Métropole. Cette décision vient confirmer le rôle central de la planification dans la lutte contre l'artificialisation des sols.

AVRIL

Après le refus de Madame la ministre de la transition écologique de signer un moratoire concernant la chasse au Grand Tétrás, nous saisissons le Conseil d'État pour enjoindre au gouvernement de stopper la chasse de cet oiseau emblématique des Pyrénées.

MAI

Notre webinaire sur la pollution industrielle de l'air rassemble la DREAL qui dresse l'état des lieux scientifique et réglementaire et Nature Comminges qui fait un retour sur le rôle des associations dans les comités de suivi de site (CSS) ou enquêtes publiques.

JUIN

Organisation d'un autre webinaire sur les pollens et leurs relations parfois complexes avec les polluants de l'air, avec les participations de la Docteure Claire MAILHOL, médecin allergologue au CHU de Toulouse et de notre directeur, botaniste.



21 en bref

JUILLET

Participation, au côté du FReDD, à la journée «transition au fil de l'eau» à Cazères (31). Evènement de préfiguration de notre projet «Au'Tour du Climat» : nous proposons animations et débat sur les enjeux de l'eau et du changement climatique.

AOÛT

Fiona entreprend un périple de près de 1000 km à vélo triporteur de Paris à Toulouse, réalisé du 23 août au 8 septembre, pour interpeller et aller à la rencontre de porteur/euses de solutions pour une transition écologique à la hauteur des enjeux.

SEPTEMBRE

Congrès mondial de l'UICN à Marseille : intervention dans le cadre de l'espace du mouvement FNE réunissant des experts associatifs. Table ronde sur la prise en compte de la Trame Noire par les métropoles.
+ Anniversaire des 20 ans d'AZF.

OCTOBRE

La Fête des ConfluenceS organisée par Nature En Occitanie (NEO) sur le thème "Lumière sur la nuit" : tenue d'un stand d'informations et conférence sur les impacts de la pollution lumineuse et la réglementation correspondante.

NOVEMBRE

FNE 82 et FNE MP co-organisent une journée d'information et de formation sur la manière de reproduire, sur d'autres territoires, l'étude d'incidence des produits phytosanitaires sur la santé des riverains, menée par FNE 82 en 2018.

DECEMBRE

Organisation de la Journée Régionale Trame Noire avec une quinzaine d'intervenant.es et plus de 100 participant.es, tous.tes réunies pour apprendre et échanger autour de cette nouvelle Trame, pour sa mise en place effective sur les territoires.

NOS ACTIONS



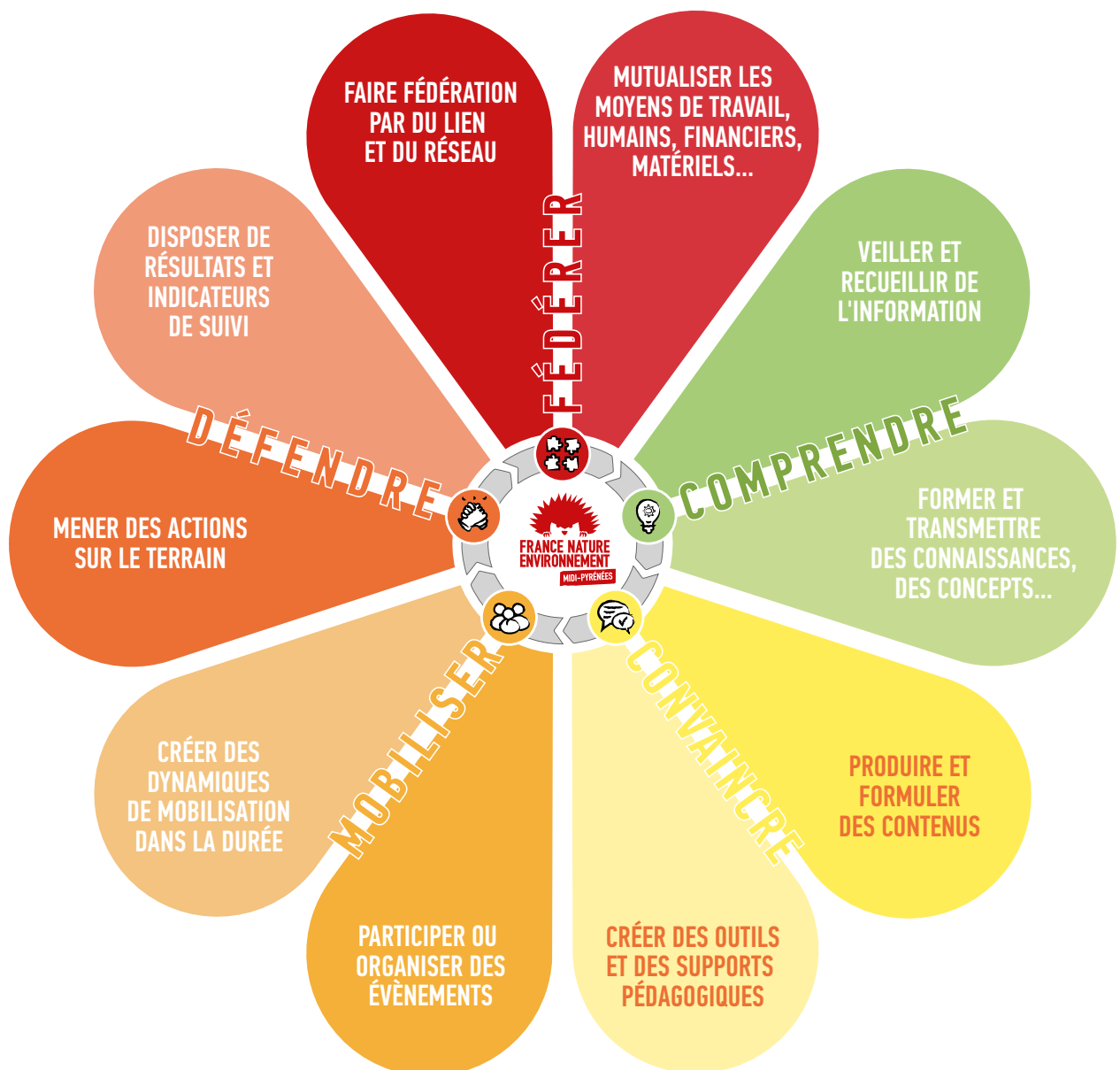
FÉDÉRER 18

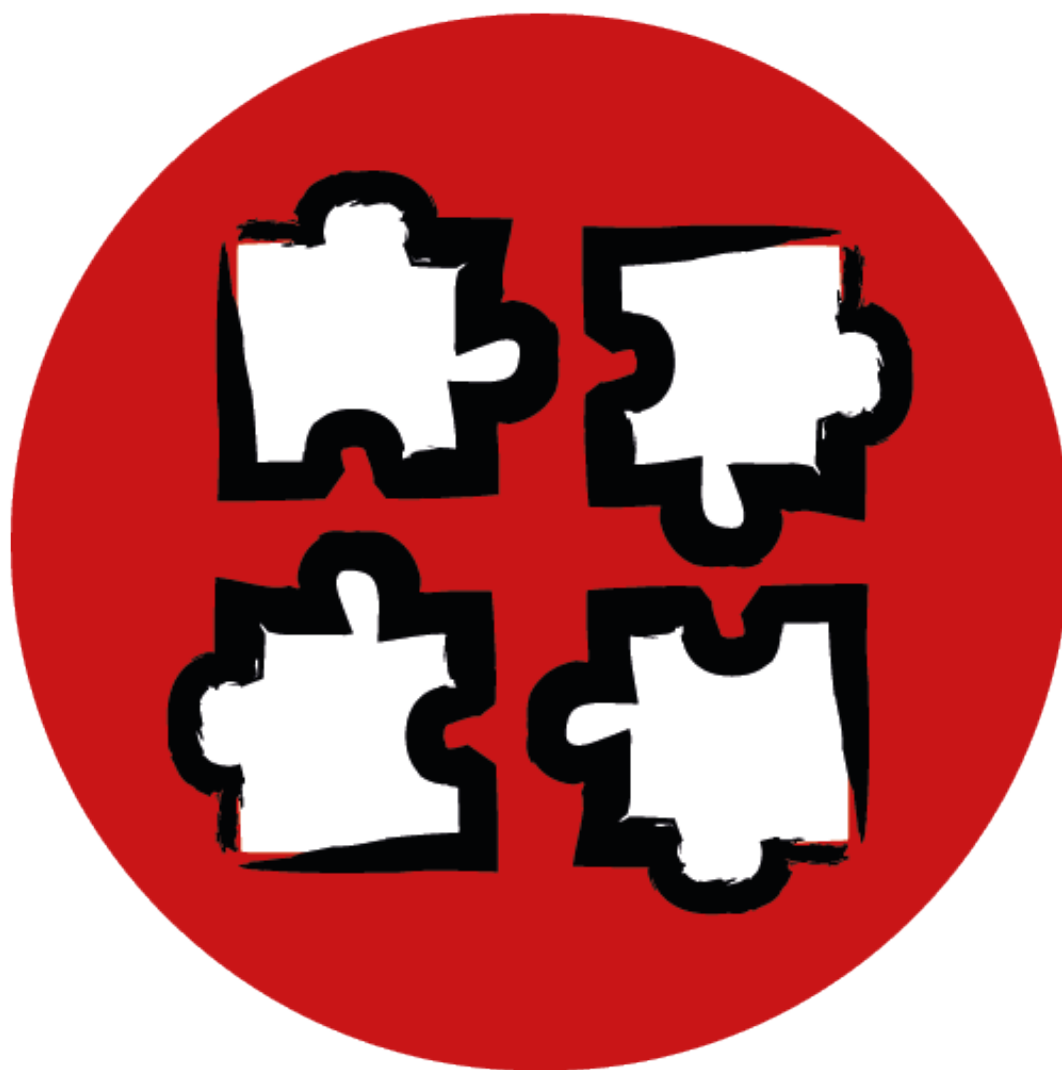
COMPRENDRE 26

CONVAINCRE 32

MOBILISER 38

DÉFENDRE 44





FÉDÉRER

FÉDÉRER

EN RASSEMBLANT, POUR UNE DYNAMIQUE CITOYENNE

Forte de ses plus de 47 ans d'existence, de plus de 100 associations affiliées en Midi-Pyrénées [voir liste actualisée pages 68-69 de ce Bilan d'Activités], et présente dans l'ensemble des départements, avec une forte audience auprès du grand public, notre fédération FNE Midi-Pyrénées (ex-UMINATE) vise en premier lieu à coordonner et animer une dynamique citoyenne autour de réseaux d'acteurs engagés et/ou intéressés par la protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie.

Notre action fondamentale « FÉDÉRER en rassemblant, pour une dynamique citoyenne (PILOTAGE – ORGANISATIONS et DECISIONS CITOYENNES) » qui vise à 'mutualiser les envies, dynamiques, compétences et moyens pour faire ensemble', se décline sur la base de deux axes principaux, rassembler et mutualiser.

N.B. : Ces actions générales sont menées sur la base des ressources propres de FNE MP et de façon transversale aux différents projets et programmes, car indispensables à, et supports de ceux-ci.

FAIRE FÉDÉRATION

PROJET FÉDÉRAL

Disposer d'un projet fédéral rassembleur et adapté aux enjeux du moment, objectifs et volontés partagés, avec la nécessité de :

RÉFLEXIONS STRATÉGIQUES ET GÉNÉRALITÉS

Les questionnements sur notre raison d'être et les meilleurs moyens d'être utiles se sont poursuivis en 2021 au regard du contexte global et local fortement changeant.

La réflexion doit être poursuivie en 2022 pour l'élaboration et surtout la formalisation du projet stratégique d'ensemble, pour préciser l'ambition et les objectifs à atteindre par notre fédération d'associations.

DÉFINIR, ADOPTER ET ACTUALISER UN PROJET STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNEL

La restructuration de notre projet fédéral a conduit encore en 2021 à de nombreux échanges, en AG, en CA et en Bureau, ainsi qu'au sein et avec l'équipe salariée, qui a notamment été amenée à se réunir en séminaire de travail durant deux jours dans l'Aveyron en juin 2021. En 2021, notre projet fédéral opérationnel (plan du présent Rapport d'activités 2021) a ainsi été affiné pour être partagé en interne aux instances de gouvernance et à l'équipe salariée, ainsi que vis-à-vis de nos partenaires (financeurs...).

LA PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS

En 2021, la programmation d'activités de notre fédération et de son équipe salariée a traduit une première déclinaison de notre projet fédéral opérationnel en visant une cohérence accrue de nos interventions et actions thématiques et transversales pour rendre plus lisibles les activités menées, en interne et vers l'extérieur (voir plan du présent rapport).

LES BILANS D'ACTIVITÉS

Depuis 2020, un travail important d'évolution du format de notre Bilan d'activité est mené, sur le fond et sur la forme, pour exposer les actions menées au ni-

veau fédéral autour de l'équipe salariée, ainsi que par les associations membres.

Ce travail d'édition et d'illustration, au-delà du caractère obligatoire d'un tel document, sert à faire de notre Bilan d'Activité un document de transparence et de référence contenant un ensemble de "fiches pratiques" (ré)utilisables pour favoriser l'essaimage d'actions et de propositions issues de se « faire fédération ensemble ».

VIE FÉDÉRALE

Faire vivre un réseau régional fédérateur pertinent, autour de nos objectifs partagés, permettant d'impulser des dynamiques collectives, avec :

LA FÉDÉRATION DES MEMBRES, RECENSEMENTS, ADHÉSIONS

En 2021, nous avons connu de nouvelles adhésions d'associations, en même temps que certaines se sont éclipsées, pour des raisons qu'il nous reste à clarifier ; la situation sanitaire usante semble jouer pour certaines. [\[voir pages 68-69 de ce Bilan d'Activités\]](#)

L'ANIMATION DÉMOCRATIQUE ET LA PARTICIPATION AUX INSTANCES DE FNE DU NIVEAU LOCAL À RÉGIONAL

En 2021, notre Assemblée Générale (AG) a permis un renouvellement fort de nos instances [\[présentation de nos instances sur notre site Internet\]](#), Cécile ARGENTIN ayant été élue nouvelle Présidente, avec une gouvernance renouvelée, collégiale et dynamique (4 réunions de CA : 2 présentes, 2 visio ; 19 réunions de bureau : 1 présente, 10 visio, 8 visio flash - 13 consultations du bureau par mail), ayant pu se positionner sur de nombreux dossiers, illustrés dans ce rapport d'activité.

L'IMPLICATION ET LES PARTENARIATS AVEC DES INSTITUTIONS ET RÉSEAU RÉGIONAUX

Nous nous sommes impliqués de nouveau en 2021 dans les Conseils d'Administration du Mouvement Associatif Occitanie, et national, regroupant des fédérations associatives agissant pour l'intérêt général, avec des prises de positions communes en 2021 sur le projet liberticide de «contrat [dit] d'engagement républicain».

LES CONTRIBUTIONS ET INTERACTIONS DU MOUVEMENT FNE À DES ÉCHELLES SUPRA-RÉGIONALES ET NATIONALES

En 2021, FNE Midi-Pyrénées a continué d'animer le collectif 'eau' de France Nature Environnement - FNE à l'échelle du Bassin Adour-Garonne [voir fiche action dédiée].

FNE Midi-Pyrénées s'implique aussi dans les instances du Comité de Massif Pyrénées.

FNE Midi-Pyrénées s'est également impliquée, comme chaque année, dans la vie démocratique de notre fédération nationale, FNE, avec la participation à l'Assemblée Générale annuelle, ainsi qu'aux Conférences des Présidents (2 fois par an), aux séminaires des Directeurs (2 fois par an également) et dans le Directoire national Eau, tout comme dans diverses réunions et actions.

En outre, en 2021, FNE Midi-Pyrénées a participé, avec FNE et d'autres fédérations régionales, au Congrès Mondial de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) à Marseille.

L'ORGANISATION THÉMATIQUE, MÉTHODOLOGIQUE ET TECHNIQUE DES COMPÉTENCES, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS DE FNE MIDI-PYRÉNÉES

Suite aux échanges depuis 2020 de nos instances sur la manière d'aborder et rassembler nos différentes thématiques de travail, nous avons également redéfinies et (re)mis en place des groupes thématiques correspondants aux différents thèmes de notre projet fédéral rappelés plus haut.

En 2021, nous nous sommes ainsi attaché.e.s à recréer une dynamique nouvelle de coordination de groupes thématiques et de commissions méthodologiques [Voir notamment page 24, Focus sur le Groupe 'Air' dans fiche action dédiée].

LA REPRÉSENTATION GÉNÉRALISTE ET THÉMATIQUE DANS LES INSTANCES ET COMMISSIONS

En 2021, comme depuis de nombreuses années, les bénévoles de FNE Midi-Pyrénées et des associations membres siègent dans de nombreuses instances et commissions pour y représenter et faire entendre un point de vue citoyen engagé pour la protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie et jouer un rôle de veille active.

[Voir tableau/liste des principales représentations régionales sur notre site Internet]

MUTUALISER

NOS MOYENS

RESSOURCES HUMAINES

Assurer une montée en efficacité collective et un appui au réseau associatif membre et constitutif de FNE Midi-Pyrénées, et à ses partenaires. Elles correspondent à :

LA STRATÉGIE RH & GÉNÉRALITÉS

En 2021, nous avons poursuivi la (ré)organisation de l'équipe salariée et des ressources humaines, visant l'amélioration des conditions de travail, tout en cherchant à mieux répondre aux besoins de nos membres.

LA MUTUALISATION ET MISE À DISPOSITION ET MISE EN SYNERGIE D'EMPLOIS, SALARIÉ.E.S, DE VOLONTAIRES ET DE BÉNÉVOLES

En 2021, des évolutions et redéfinitions de postes ainsi que des embauches ont eu lieu [retrouvez la composition de l'équipe sur notre site Internet], avec la mutualisation de certains postes (mise à disposition de l'association de gestion du Collectif du Ramier à Toulouse, et de FNE Nouvelle-Aquitaine notamment).

En outre, nous avons assuré une mission d'intermédiation avec l'accueil dans notre équipe et la mise à disposition, auprès d'associations membres ou partenaires, de jeunes volontaires en services civiques (VSC).

Structure	Mission	Nombre de VSC
FNE Midi-Pyrénées	Vie Associative	15
Nature En Occitanie	Vie associative	1
	Eco Volontaire	8
	Médiation Faune Sauvage	4
Nature En Occitanie 65	Vie associative	1
Toulouse en Transition	Vie Associative	2
LPO Aveyron	Vie Associative	1
Alchimie Solidarité	Vie Associative	1
Espace Viaur	Vie Associative	1
Arch Crowd	Vie Associative	1
Total		35

Services civiques portés par FNE MP en 2021

LA POLITIQUE SALARIALE ET LES ÉLÉMENTS DE PAIE

En 2021, nous avons poursuivi la revalorisation salariale conforme aux compétences et qualifications de l'équipe, ainsi qu'à une égalité de salaires femmes-hommes à qualification et ancienneté équivalente. Des éléments complémentaires comme l'indemnité kilométrique vélo ont été confirmés.

Une nouvelle grille salariale devait en outre entrer en vigueur au 01/01/22 conformément à l'avenant n°182 de la convention collective nationale de l'animation (ECLAT, ex CCNAnimation).

LA CONTRIBUTION AUX ORGANISMES SOCIAUX

En 2021, la situation sanitaire et les difficultés à organiser certaines activités nous a amenés à de nouveau demander le report de certaines échéances de cotisations sociales, tout en reprenant les versements dès que cela a été possible.

Par ailleurs, FNE Midi-Pyrénées continue de prendre en charge à 50 % (minimum légal) la mutuelle complémentaire santé de l'ensemble de ses salarié·es.

LA RÉPARTITION ET RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

L'équipe salariée est aux 35 heures hebdomadaires légales, 'travaillées 39heures' ; plusieurs salarié·es bénéficiant de temps de travail partiel choisi et/ou aménagé, l'équipe salariée est surtout mobilisée du lundi au jeudi, en appui des bénévoles mobilisés 7j/7.

LA PRÉVENTION DES RISQUES ET SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL

En 2021, la situation sanitaire a logiquement nécessité d'encore préciser les consignes et mesures de prévention et de gestes barrières.

L'occupation de nouveaux bureaux permet aussi de meilleures conditions de travail.

LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES COMPÉTENCES

Pour le renforcement des compétences de l'équipe, en plus de formations individuelles, une formation collective aux techniques d'animation de débats participatifs a notamment été dispensée fin 2021.

LA REPRÉSENTATION DES PERSONNELS

Suite à l'augmentation de l'effectif salarié en 2020, une élection professionnelle a été organisée en décembre 2021 pour élire un·e titulaire et un·e suppléant·e au Comité Social et Économique (CSE).

BUDGETS ET FINANCES

Gérer les moyens financiers à la hauteur des ambitions et besoins, en toute transparence. Ils impliquent de :

PROPOSER UNE INGÉNIERIE FINANCIÈRE DE PROJETS, ET LES BUDGETS PRÉVISIONNELS

Tout 2021, un important travail de meilleure visibilité financière a été conduit par le directeur avec l'implication de l'ensemble de l'équipe salariée et du Bureau.

ASSURER LA RECHERCHE ET L'OBTENTION DE RECETTES

L'équipe salariée a poursuivi des projets en cours et proposé de nouveaux projets auprès de nos différents financeurs actuels et potentiels.

Elle a aussi accompagné les associations membres pour les aider à solliciter elles aussi des financements (FDVA2...).

[Voir la liste des financeurs dans les comptes 2021 en annexe du Rapport financier à la fin de ce Bilan d'activité].

ASSURER LE CONTRÔLE ET LE SUIVI DES DÉPENSES

Une maîtrise des dépenses et une réduction significative des frais bancaires pré-existants ont pu être assurés en 2021 par une gestion rigoureuse.

ASSURER LA COMPTABILITÉ ET LA TRÉSORERIE FÉDÉRALES, ET LES BILANS FINANCIERS

La comptabilité de notre fédération a été assurée par la direction avec l'intervention d'un cabinet d'expertise comptable et sous le contrôle d'une Commissaire aux comptes (CAC).

RESSOURCES MATÉRIELLES & IMMATÉRIELLES

Mettre en place, améliorer et partager des moyens matériels et immatériels performants et utiles pour faciliter les échanges et l'action. Elles consistent en :

LA MUTUALISATION DE MOYENS GÉNÉRAUX, MATÉRIELS ET LOCAUX

Nous poursuivons un inventaire actualisé de nos moyens et ressources mutualisables.

Avec les autres structures occupantes de la Maison Régionale de l'Environnement (MRE) à Toulouse nous avons aussi œuvré à l'émergence d'un projet actuel de Maison Régionale de la Nature et de l'Environnement, pour en faire un lieu de référence et une vitrine régionale de la transition écologique.

LA RATIONALISATION DES DÉPLACEMENTS ET TRAJETS

En 2021, pour les déplacements professionnels, l'équipe salariée a continué d'utiliser les véhicules en auto-partage public, en cas d'absence de déplacements faciles en transports en commun.

LES RESSOURCES INFORMATIQUES ET MISE EN PLACE D'UN INTRANET D'ÉLABORATION COLLECTIVE ET DE PARTAGE DES INFORMATIONS

L'étendue géographique de notre territoire d'intervention et les exigences de cohérences d'un fonctionnement moins énergivore et chronophage, ainsi que les nouvelles formes de télé-travail, nous ont conduit depuis 2020 à identifier la nécessité et l'intérêt de renforcer nos moyens de travail informatiques et de déployer une plateforme et des moyens de travail collaboratif à distance [Voir page 25 Focus sur notre intranet collaboratif NextCloud].

LES RESSOURCES GRAPHIQUES ET AUDIOVISUELLES

L'inventaire actualisé des ressources a là aussi été poursuivi en 2021, en lien avec un projet de plateforme numérique, suite au recrutement fin 2020 d'un salarié graphiste proposant des moyens mutualisés de

facilitation et valorisation graphiques et audiovisuelles.

LES RESSOURCES MÉTHODOLOGIQUES ET ÉTHIQUES

Nous avons engagé une réflexion (à poursuivre en 2022) sur des cadres et dispositifs méthodologiques de travail partagé, participatif, ainsi que sur les positionnements et règles éthiques devant accompagner notre travail, nos interventions et partenariats.

LES AGRÉMENTS DE FNE MP

En 2021, FNE Midi-Pyrénées a continué d'honorer ses agréments, avec une attention toute particulière à la 'reconnaissance d'intérêt général' et à l'agrément d'Association de Protection de la Nature et de l'Environnement (APNE).

Type d'agrément	attribué par	en date du
Jeunesse et sport (JEP)	Ministère de la jeunesse et des sports	24/09/2008
Entreprise solidaire	Préfecture de région Midi-Pyrénées	07/11/2011
Environnement	DREAL	01/03/2018
Consultation juridiques payantes	Ministère de la justice	26/12/2013
Service civique – intermédiation	DRJSCS	23/12/2013



Qui ? Participants, membres et partenaires

Une dynamique renforcée de Coordination de groupes thématiques et de groupes méthodologiques Ainsi, pour l'ensemble des thématiques mentionnées, notre action confirmée pour l'avenir vise à l'animation de groupes thématiques et méthodologiques rassemblant les différentes associations et adhérent.e.s individuels intéressés par chacune des thématiques tout en veillant toujours à une approche trans-thématique.

La coordination par l'équipe salariée de ces groupes thématiques et méthodologiques est une condition et une garantie de l'ancrage de nos messages, outils et animations dans les réalités et préoccupations du terrain, elle est un préalable et une nécessité continue indispensables au déploiement de notre projet en général et d'une approche de qualité et pertinente.

FOCUS GROUPE AIR



Si les réseaux eau et juridique sont maintenant bien connus de nos adhérents et partenaires par leur implantation dans le temps et le territoire, il en est un, tout neuf, qui a vu le jour aux toutes premières heures de 2021 ; le réseau air. Les maladies liés à une mauvaise qualité de l'air et les décès évitables, chaque jour plus nombreux, nous ont conduit à faire émerger un groupe de discussion autour de cet enjeu. Les objectifs sont simples : se former et s'informer grâce à des réunions multi thématiques bimestrielles. Animés par Alain Rivière, référent du groupe et par Régine Lange, bénévole et Première Vice-Présidente d'Atmo Occitanie avec, en soutien technique Léonie Wolck, chargée de mission, ces rendez-vous ont accueilli des professionnels qualifiés et ont permis de répondre aux questions techniques des participants sur les sujets abordés.

30
participant.es
au réseau air
en 2021

Sujet	Date	Intervenant.e.s
ZFE/Chauffage au bois	février	Régine Lange – 1ère Vice Présidente d'ATMO Occitanie Cécile Argentin – Présidente FNE MP et FNE 65
Pollution industrielle de l'air	mai	Hervé Cheramy – Chef du département des risques chroniques à la Direction des risques industriels de la DREAL François Pelissa – (Nature Comminges) représentant associatif dans des comités de suivi de site
Pollens et qualité de l'air	juillet	Claire Mailhol – Médecin allergologue Jean Olivier – Botaniste et directeur de FNE Midi-Pyrénées
Moisissures et qualité de l'air intérieur	décembre	Bruno TUDAL – Conseiller Médical en Environnement Intérieur et Co-gérant Biodiv'air santé France

Réunions de travail du groupe air en 2021



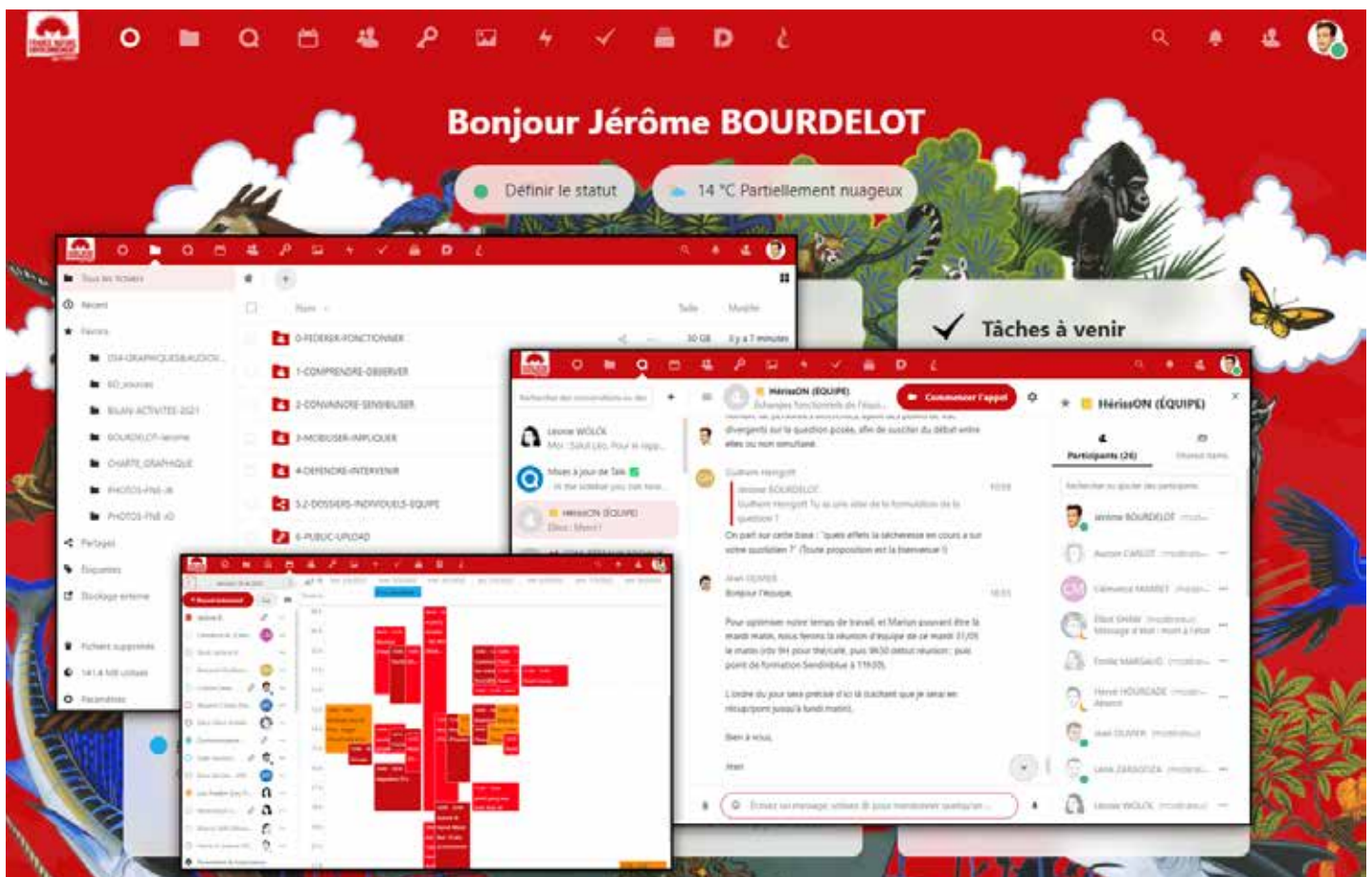
Avec quoi ? Moyens collaboratifs

La poursuite du déploiement d'un outil de travail – intranet et visio – collaboratif à distance.

L'étendue géographique de notre territoire d'intervention et les exigences de cohérence d'un fonctionnement moins énergivore et chronophage, ainsi que les nouvelles formes de télé-travail, nous ont conduit à identifier la nécessité et l'intérêt de déployer une plateforme et des moyens de travail collaboratif à distance.

Une solution de logiciels libres proposée par l'Association Combustibles Numériques a ainsi été retenue pour un déploiement depuis le premier semestre 2020.

FOCUS INTRANET NEXTCLOUD



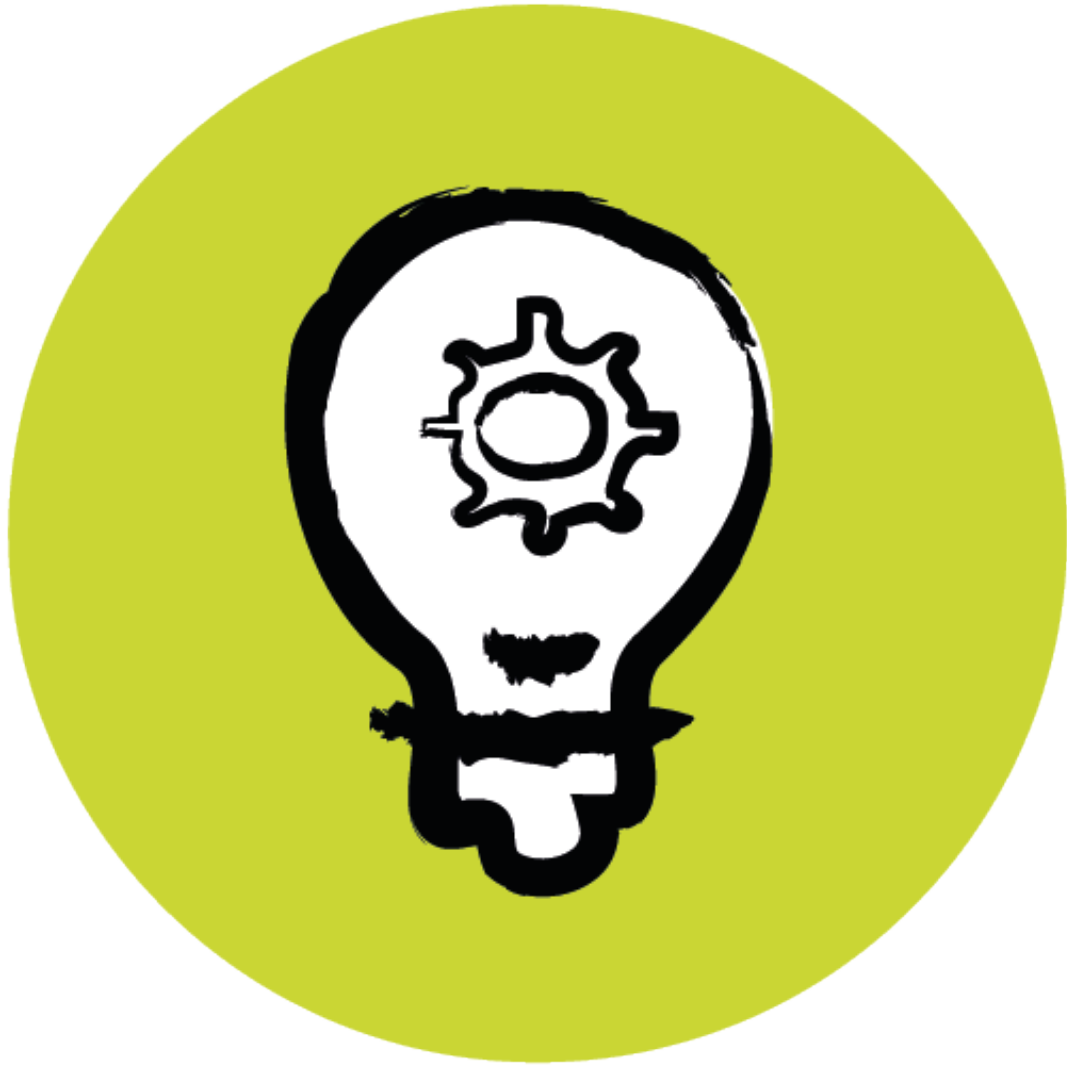
La mise en place de notre Intranet collaboratif dès 2020, nous permet aujourd'hui de travailler ensemble à distance.

Ceci facilite le travail de l'équipe salariée, partiellement en télétravail, ainsi que les interactions entre les administrateurs/trices, répartis aux 8 coins de la Région.

Plusieurs de nos associations membres bénéficient aussi d'espace sur cet Intranet pour faire vivre leurs échanges.

On y trouve notamment :

- Un système de gestion/stockage de fichiers,
- Des salons de discussions en texte ou en visio,
- Un agenda partagé,
- Plusieurs systèmes d'organisation de tâches,
- Un accès aux autres outils collaboratifs de la structure...



COMPRENDRE

COMPRENDRE

EN OBSERVANT

La force et la pérennité du mouvement France Nature Environnement repose sur son exigence de sérieux et d'objectivité quant aux sources d'informations et de connaissances considérées pour son analyse, son positionnement et son action.

Depuis plus de 47 ans, FNE Midi-Pyrénées (anciennement Uminate) s'efforce de construire toute son action sur la base des informations les plus solides et sur l'observation directe des situations de terrain afin de décrire et comprendre au mieux les situations et enjeux, du local au global et réciproquement, afin de garantir une compréhension citoyenne objective, en toute indépendance, permettant d'agir en conséquence.

Notre action primordiale de « CONSTITUTION d'un RÉSEAU de VEILLE et d'OBSERVATIONS CITOYENNES (VEILLES – OBSERVATIONS et FORMATIONS CITOYENNES) » qui vise à 'constituer une capacité citoyenne de veille, d'observations, de formations et d'expertises interactives', se décline sur la base de deux axes principaux, s'informer et former.

N.B. : Ces actions d' 'Observation participative et de formation' sont menées sur la base des aides de la Région et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, avec une contribution des autres services de l'État (DRJSCS – FDVA), ainsi que le soutien de plusieurs collectivités, dont le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

TISSER UN **OBSERVATOIRE CITOYEN**

VEILLE, BIBLIOGRAPHIE & PROBLÉMATISATION

Veiller sur les connaissances, les médias et les législations pour recueillir des informations et données scientifiques, techniques, juridiques, médiatiques et pratiques sur la nature et l'environnement. Elle consiste en :

EXERCER UNE VEILLE BIBLIOGRAPHIQUE, MÉDIATIQUE, ET SUR LES ACTES ADMINISTRATIFS

L'ensemble de l'équipe et des bénévoles est toujours aux aguets pour capter les informations clés à la bonne compréhension du moment et des situations. Ces éléments se retrouvent notamment dans nos lettres d'information généraliste (mensuelle : **Le Hérisson de Midi-Py**) ou thématiques.

ÊTRE À L'ÉCOUTE DES PRÉOCCUPATIONS ET ALERTE DE NOS MEMBRES ET DES CITOYEN.NE.S

En tant que fédération, 'tête de réseau' régionale, nous recueillons aussi au fil de l'eau les impressions et préoccupations du terrain, afin de les comprendre au mieux, dans leur diversité.

QUESTIONNER LES PRÉOCCUPATIONS ET IDENTIFIER LES PRIORITÉS DE NOS MEMBRES ET DES CITOYEN.NE.S

Sur la base du recueil des différents points de vues et d'attentions, notre fédération travaille à les contextualiser et mettre en perspective afin d'en dégager des axes et sujets prioritaires.

OBSERVATIONS & DIAGNOSTICS TERRAIN

Bien identifier et connaître les acteurs et situations de terrain sur l'ensemble du territoire. Ils reposent sur :

CONSTITUER UN RÉSEAU DE SENTINELLES COORDONNÉES

Sur la base de l'implantation territoriale de nos membres dans l'ensemble des départements, notre fédération a une connaissance fine du terrain et perçoit les réalités intéressantes et/ou préoccupantes à faire connaître plus largement et/ou sur lesquelles agir sur les divers sujets de préoccupation.



SENTINELLES DE LA NATURE

ACCOMPAGNER L'UTILISATION DE L'OUTIL SENTINELLES DE LA NATURE

Afin de caractériser au mieux les situations de terrain, notre fédération déploie depuis 2019 le dispositif des Sentinelles de la Nature comme l'ensemble du mouvement France Nature Environnement.

Pour ce faire nous accompagnons nos membres dans l'installation et la prise en main de l'application web correspondante qui permet à chacun.e de signaler simplement une atteinte à l'environnement ou une situation remarquable **[voir focus SDN – p. 30]**.

TRAITER LES SIGNALEMENTS COLLECTÉS VIA L'OUTIL SENTINELLES DE LA NATURE DÉJÀ EN PLACE

Notre équipe salariée, en lien avec les fédérations départementales et associations membres, traite l'ensemble des signalements enregistrés via l'interface web des Sentinelles de la Nature.

En fonction de s'il s'agit d'atteintes à l'environnement, ou d'initiative favorables, différents traitements sont assurés par l'équipe salariée, allant de 'classements sans suite', à de simples courriers ou jusqu'à des actions en justice, lorsque cela s'impose, ou bien de valorisations et médiatisations s'agissant des initiatives favorables.

CARTOGRAPHIER LES THÈMES, SECTEURS D'ENJEUX

L'accumulation des signalements de terrain issus de l'ensemble du territoire nous permet de les cartographier et d'identifier de possibles sujets et/ou secteurs géographiques notables, sur lesquels attirer plus particulièrement notre attention et notre action ou celles de nos partenaires, y compris institutionnels.

(S'IN-)FORMER

MUTUELLEMENT

FORMATIONS EXPERTISES COLLÉGIALE

Former et renforcer le réseau d'acteurs, de référent.e.s et d'expert.e.s citoyen.ne.s autour d'outils de recueil et de traitement des veilles et observations. Elles correspondent à :

ORGANISER DES FORMATIONS INTERNES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES ET/OU JURIDIQUES

Sur la base de nos connaissances théoriques et pratiques transdisciplinaires, grâce aux compétences de notre équipe salariée et à l'expertise de nos bénévoles les plus chevronné-es, et à notre connaissance du terrain, nous proposons des formations internes destinées à une montée en compétence collective de nos membres.

Ces formations visent à maintenir et développer une expertise collégiale pertinente, en phase avec les enjeux écologiques, et les connaissances scientifiques et juridiques actuels.

En 2021, nous avons ainsi organisé des formations d'expertise collégiale autour de 4 thèmes :

- **Formation n°1 - 23/03/2021 - 20 participants**
Mobilisation des associations de protection de la nature et de l'environnement pour faire émerger la protection des habitats et des espèces sur le territoire de l'Occitanie,
- **Formation n°2 - 10/10/2021 - 22 participants**
Comment favoriser la prise en compte de la qualité des sols dans l'élaboration des documents d'urbanisme et des projets,
- **Formation n°3 : 03/11/2021 - 21 participants**
Quels impacts cumulés des seuils sur les milieux aquatiques,
- **Formation n°4 - 02/10/2021 - 17 participants**
Mobilisation citoyenne pour la réduction des déchets dans le département du Gers.



Veille & Observations Diagnostics de terrain

COMPRENDRE

LA POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DE NOTRE DISPOSITIF ET OUTIL DES SENTINELLES DE LA NATURE.FR

Amorcé en Région Occitanie en 2019 conjointement par FNE Languedoc-Roussillon et FNE Midi-Pyrénées dans le cadre d'un déploiement national par le mouvement France Nature Environnement, le déploiement du dispositif des Sentinelles de la Nature rencontre un fort écho auprès de nos associations et des médias.

Il nous permet de mieux documenter et traiter les situations remarquables sur le terrain, que ce soit en termes d'initiatives favorables à la nature et à l'environnement qu'en termes d'atteintes à l'environnement.

L'essentiel des signalements concerne pour l'heure le sujet des déchets, avec une part prépondérante de signalement de dépôts sauvages, que le dispositif Sentinelles de la nature nous permet de faire résorber.

L'objectif en 2021 est d'étendre la démarche à l'ensemble des thématiques que peut traiter FNE Midi-Pyrénées et ses associations membres et partenaires, avec une volonté forte de recenser également des initiatives favorables.

FOCUS 2021 **SENTINELLES DE LA NATURE, UN BILAN 2021 MARQUÉ PAR DE TROP NOMBREUSES DÉGRADATIONS**

L'année dernière, plus d'une centaine de sentinelles ont contribué à la protection de l'environnement en réalisant près de 300 signalements ! Malheureusement, une écrasante majorité concerne des dégradations (230 dégradations pour 62 initiatives favorables). Certes, ce n'est pas réjouissant ; mais grâce à ces alertes nous avons pu engager des démarches dans le but d'obtenir la régularisation de certaines dégradations ou indiquer aux sentinelles les leviers possibles pour agir eux-mêmes.





Formations Renforcer notre expertise collégiale

L'ÉTOFFEMENT DE NOTRE PROGRAMME DE FORMATIONS 'EXPERTISE CITOYENNE' INTERNES ET SEMI-PUBLIQUES

Afin de faire monter en compétences notre réseau de Sentinelles de la nature sur le terrain et contribuer à permettre l'expertise citoyenne en matière de préservation de la nature et de l'environnement sur l'ensemble du territoire, nous poursuivons et étoffons notre programme de formations à l'intention des bénévoles associatifs.

L'objectif est de renforcer la complémentarité entre compréhension scientifique, technique, juridique et/ou socio-économique des situations, et de proposer des formations de différents niveaux et accessibles partout et pour tou.te.s.

A nos traditionnelles formations en présentiel, des propositions de formation par visio-conférence ont été pratiquées et éprouvées en 2021.

FOCUS PARTICIPATION ET ORGANISATION DE FORMATION FDVA : FOND POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE



ATELIER-FORMATION La protection des habitats et des espèces sur le territoire de l'Occitanie

TOULOUSE, le 23/03/2021

Avec le soutien de :



La contribution du fonds FDVA aura permis d'organiser 4 sessions de visio-conférence portant sur les thématiques suivantes :

- Mobilisation des associations de protection de la nature et de l'environnement pour faire émerger la protection des habitats et des espèces sur le territoire de l'Occitanie
- Comment favoriser la prise en compte de la qualité des sols dans l'élaboration des documents d'urbanisme et des projets ?
- Quels impacts cumulés des seuils sur les milieux aquatiques ?
- Mobilisation citoyenne pour la réduction des déchets dans le département du Gers

Les participants ont reconnu la qualité des présentations et des temps d'échanges.

15

jours de
formation

SABINE MARTIN Administratrice FNE Midi-Pyrénées

L'objectif ZAN, Zéro Artificialisation Nette, c'est une mesure en faveur de la biodiversité, qui vise à protéger les fonctions de la biodiversité des sols en tant qu'ils sont ferments de vie et de services écosystémiques. Le ZAN naît de la montée en connaissances de l'importance du rôle des sols vivants, et ainsi la "Trame Brune" rejoint la Trame Verte et Bleue - dans les services écologiques qu'ils rendent à l'homme : produire, nourrir, stocker l'eau, assainir l'eau, recycler l'azote, le carbone et le phosphore, renouveler l'air.



CONVAINCRE

CONVAINCRE

EN SENSIBILISANT

L'approche de FNE Midi-Pyrénées en matière d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), qui est au cœur de notre action depuis toujours, vise à convaincre des nécessaires changements de pratiques individuelles et collectives en expliquant, et plus encore en sensibilisant et faisant percevoir, le plus possible via des mises en situations pratiques et/ou activités ludiques, actives et sensorielles.

La particularité de France Nature Environnement est d'apporter une vision transversale et multi-thématique soucieuse d'une haute cohérence écologique ancrée dans les réalités du terrain sur l'ensemble du territoire, urbain comme rural.

Sur les différents thèmes d'intervention, l'objectif central est ainsi de présenter une approche écosystémique sensibilisant à la nécessaire sobriété et rationalisation des ressources et des pratiques au regard de la finitude de la planète et des solutions alternatives existantes et respectueuses de la nature et de l'environnement.

Notre action nécessaire de « MISE à DISPOSITION et EMISSION d'ALERTE et de PROPOSITIONS CITOYENNES (ALERTE, EXPRESSIONS Et PROPOSITIONS CITOYENNES) » qui vise à 'mettre à disposition, confronter, argumenter et rendre accessible des alertes, notions et propositions constructives', se décline sur la base de deux axes principaux, formuler et exprimer.

N.B. : Ces actions d'Environnement et au Développement Durable (EEDD) sont menées sur la base des aides de la Région, de l'Agence de l'eau Adour-Garonne (AEAG), et de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), ainsi que des collectivités (Toulouse Métropole, Conseil Départemental 31...) et, parfois, de fondations.

SE POSITIONNER

ET ARGUMENTER

RECUEIL ET ÉCHANGE D'IDÉES

Écouter, partager et confronter les informations, points de vue, connaissances, esprits critiques et savoir-faire du réseau et des partenaires. Pour ce faire, il nous faut :

RECUEILLIR LES OPINIONS, LES QUESTIONS, INTERROGATIONS ET LES POINTS DE VUE

Notre fédération rassemblant une diversité de membres, avec diverses sensibilités, notre travail consiste en premier lieu à recueillir les différents points de vue et opinions.

ORGANISER L'ÉCHANGE D'IDÉES PAR DES RENCONTRES, DES JOURNÉES D'ÉCHANGE TECHNIQUE ET SÉMINAIRES INTERNES AU RÉSEAU ET/OU AVEC LES PARTENAIRES

Pour aboutir à des positions partagées et reflétant notre diversité, nous réalisons un travail important de rencontres et de confrontation des positions, en vue de l'élaboration de positionnements et de messages cohérents avec l'orientation et les principes qui guident notre fédération depuis 48 ans, tout en intégrant divers considérants actuels.

En 2021, nous avons ainsi organisé différentes rencontres et débats d'idées.

[tableau des séminaires et rencontres].

POSITIONS ET PLAIDOYER

Argumenter, échanger, élaborer et établir des messages, positionnements et plaidoyers collectifs et les porter au-delà du réseau, dans les instances de représentation. À cette fin, notre action consiste en :

ASSURER UN APPUI ET UN ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE AUPRÈS DES BÉNÉVOLES DU RÉSEAU POUR LEURS PARTICIPATIONS ET CONTRIBUTIONS

Afin de rendre nos positions claires, simples, lisibles et accessibles au plus grand nombre et/ou adaptés à nos différents cadres d'interventions, notre travail consiste en la formulation et présentation d'argumentaires étayés et rédigés selon des formulations adaptées. Ainsi nos bénévoles et l'équipe salariée s'attèlent à cette tâche avec attention.

ASSURER ET FAVORISER UNE COMMUNICATION LARGE ET PUBLIQUE DES DÉCISIONS ET POSITIONS

Lorsque nos positions et argumentaires sont prêts, ils font ensuite l'objet de présentations dans des instances concernées et/ou de publications et diffusions sur nos différents supports de communication ou via les médias.

EXPOSER, EXPRIMER ET ILLUSTRER

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Concevoir, créer, produire, actualiser et rassembler les contenus, les idées, les alertes, les messages, les outils, à même de développer la sensibilité et l'esprit critique.

ACTUALISER, CONCEVOIR, CRÉER ET PRODUIRE DE NOUVEAUX CONTENUS, SUPPORTS ET OUTILS ET PROPOSER UN CATALOGUE

Pour rendre nos messages et argumentaires utilisables par tou·tes, notre équipe travaille depuis des années à la création et la production de contenus et supports pédagogiques.

Notre action consiste donc à maintenir, actualiser et enrichir cette 'collection' d'outils pédagogiques. **[Voir catalogue d'outils pédagogiques].**

PROPOSER / RECONSTITUER UNE PLATE-FORME DE RESSOURCES CENTRALE À TOULOUSE ET EN RÉSEAU

En 2021, nous avons notamment mis en place un nouveau rangement de nos outils pédagogiques 'matériels' au sein de la Maison Régionale de l'Environnement à Toulouse, afin de pouvoir les présenter et mobiliser plus simplement 'physiquement'.

Ce travail doit aussi permettre la mise à disposition numérique des outils.



CONCEPTION D'ANIMATIONS

Elaborer, présenter, adapter, agencer, diffuser et faire vivre les outils, les messages et les contenus et les méthodes pour tous les publics (avec un effort permanent de pédagogie et de lisibilité).

MONTER, CONCEVOIR ET PROPOSER DES DISPOSITIFS ET MÉTHODES D'ANIMATIONS

Au-delà d'une diffusion directe de nos outils pédagogiques, nous proposons également des animations et ateliers s'appuyant sur ces outils en leur donnant tout leur sens.

Nous concevons et construisons également des animations ou ateliers 'à la carte'.

METTRE EN OEUVRE LES ANIMATIONS, FORMATIONS DE SENSIBILISATION, STANDS ET ATELIERS

Nous sommes souvent amené·es à mettre en œuvre nos animations et ateliers dans le cadre de prestations d'intervention auprès de publics spécifiques ou de tenues de stands.





Nos positions et plaidoyers **Construction d'argumentaires étayés**

La particularité de France Nature Environnement est d'apporter une vision transversale et multi-thématique soucieuse d'une cohérence écologique ancrée dans les réalités du terrain sur l'ensemble du territoire, urbain comme rural.

Sur les différents thèmes d'intervention, l'objectif central est ainsi de présenter une approche écosystémique sensibilisant à la nécessaire sobriété et rationalisation des ressources et des pratiques au regard de la finitude de la planète et des solutions alternatives existantes et respectueuses de la nature et de l'environnement.

FNE Midi-Pyrénées porte historiquement un poste de coordination des bénévoles représentant les associations au Comité de Bassin de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. 2021 a été un temps important pour cette instance, puisque la politique de financement de l'Agence a été révisée, et surtout le nouveau Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) est en cours de révision.

FOCUS **CONTRIBUTION DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE LA NATURE À LA CONSULTATION DU PUBLIC SUR LE NOUVEAU SDAGE ADOUR GARONNE**



Fin juin 2021, après des mois de travail collectif, les associations de protection de la nature ont déposé officiellement une contribution complète, critique et constructive, du SDAGE soumis à la consultation du public. Les difficiles négociations sont toujours en cours et se poursuivront jusqu'au premier semestre 2022.



MICHÈLE JUND

Représentante de FNE Midi-Pyrénées au Comité de bassin Adour-Garonne

Nous défendons et continuerons à défendre sans relâche les solutions fondées sur la nature, la biodiversité, la protection et la remise en état des milieux naturels, en particulier les zones humides. C'est la seule façon de relever le défi des changements climatiques, pour les humains et la biodiversité.

ANNICK BENAZECH

Représentante de FNE Nouvelle Aquitaine au Comité de bassin Adour-Garonne

Accélérer la transition agroécologique est un de nos principaux combats car le rôle de l'agriculture est incontournable quand on parle d'eau. L'intérêt général, c'est d'aider les agriculteurs à aller vers des pratiques réellement respectueuses des sols, pour préserver l'eau et garantir une alimentation de qualité.



9

associations
ont coopérées
en 2021



Nos outils pédagogiques

Chaque année une nouvelle production

L'approche de FNE Midi-Pyrénées en matière d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, qui est au cœur de notre action depuis toujours, vise à convaincre des nécessaires changements de pratiques individuelles et collectives en expliquant, et plus encore en sensibilisant et faisant percevoir, le plus possible via des mises en situations pratiques et/ou activités ludiques, actives et sensorielles.

Depuis plus de 10 ans, FNE Midi-Pyrénées s'engage à concevoir des outils pédagogiques de qualité pour transmettre nos valeurs sur ces différentes thématiques de travail. Nous avons ainsi, à disposition de nos associations membres et de quiconque souhaite les louer, des jeux et des expositions.

Aujourd'hui, nous disposons de 7 expositions d'une douzaine de panneaux chacune, de 5 jeux de l'oie géants dont tous sont liés à une exposition, de 3 murs des engagements, d'un stand sur la thématique "ecophyto" clé en main et de 4 jeux divers (jeux de cartes, de plateau, etc). Nous disposons d'un catalogue complet consultable sur notre site internet pour plus d'informations.

FOCUS VIDÉO "A LA SOURCE", COMPLÉMENT DE NOTRE BD SUR LE PETIT CHEVELU HYDROGRAPHIQUE



2/3
de l'eau des
fleuves provient
des têtes de
bassin versant

En complément de la bande dessinée sur le « petit chevelu hydrographique, à la naissance des cours d'eau » réalisée en 2020, des vidéos d'acteurs oeuvrant pour préserver les milieux aquatiques et humides de tête de bassin versant ont été filmées et montées en 2021. En ligne sur notre page YouTube, elles serviront de support à des temps d'échanges et débats courant 2022.

- À la source - Petit chevelu et zones humides à la naissance des cours d'eau (54 min)
- À la source - Définitions tête de bassin versant (4 min)
- À la source - Agriculture et têtes de bassin avec le Syndicat Célé - Lot médian (10 min)
- À la source - Biodiversité du petit chevelu pyrénéen avec Nature En Occitanie (14 min)
- À la source - Zones humides et tourbières pyrénéennes avec l'AREMIP (17 min)
- À la source - Petit chevelu ariégeois avec APRA le Chabot (12 min)

HENRI DELRIEU

Porte parole d'APRA Le Chabot, membre de FNE Midi-Pyrénées

C'est par là que tout commence. Par tous ces micro-ruisseaux qui se rassemblent pour faire nos rivières. On le surnomme "le chevelu". Fragile, à peine visible parfois et d'une grande richesse, il est menacé d'être requalifié en fossé ou ravine et donc d'être exclu de la protection de la loi sur l'eau. Nous devons nous mobiliser pour le protéger.



MOBILISER

MOBILISER

EN IMPLIQUANT

L'ensemble des éléments de contenus et outils recensés, préparés et créés par FNE Midi-Pyrénées sont destinés à être mobilisés le plus largement possible dans l'ensemble du territoire soit par les associations ou institutions locales qui le souhaitent, soit dans le cadre d'évènements existants ou à organiser et à coordonner par FNE MP et ses partenaires.

Les changements de pratiques individuelles et collectives visés par FNE Midi-Pyrénées impliquent en effet la mobilisation de toutes et tous et la confrontation des expériences et des points de vues pour créer un engouement et un élan collectif à vocation majoritaire dans la population tout en veillant à la cohérence et à la pertinence écologique des pratiques proposées, ainsi qu'à leur dimension sociale et démocratique.

Notre action indispensable de « RELAIS et ORGANISATION d'ÉVÉNEMENTS et INITIATIVES CITOYENNES (APPELS, EVENEMENTS Et MANIFESTATIONS CITOYENNES) » qui vise à 'Impulser, accompagner et coordonner un programme et un agenda territorialisé d'événements participatifs', se décline sur la base de deux axes principaux, contribuer et organiser'.

N.B. : Ce projet d'Itinérance climat a fait l'objet d'un financement 2021 de la Région Occitanie, ainsi que, en lien avec nos autres actions, de co-financements (Agence de l'eau Adour-Garonne (AEAG), Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), Directions régionales et départementales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), Toulouse Métropole, Conseil Départemental 31).

CONTRIBUER À DES ÉVÉNEMENTS

INITIATION ET ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Mettre en mouvement, permettre et encourager les implications citoyennes et faciliter les envies de se mobiliser et les synergies. Elles consistent en :

METTRE EN ŒUVRE DES MOYENS D'INTERVENTIONS MOBILISATRICES, ORIGINALES ET ITINÉRANTES ET/OU À DISTANCE.

En 2021, FNE Midi-Pyrénées a pris l'initiative d'organiser une série d'événements visant la sensibilisation de publics non initiés, et l'échange d'idées et de propositions en faveur de la transition écologique dans le cadre d'une Itinérance 'Climat' [voir p. 56]. Cela a été l'occasion d'aller à la rencontre des associations locales et des élus et acteurs socio-économiques des territoires, tout en mettant en débat et enrichissant nos messages.

ACCOMPAGNEMENT ET RELAIS D'ÉVÉNEMENTS

Accompagner la mise en œuvre des initiatives et actions (aspects réglementaires, logistiques, financiers...) et faire essaimer les dynamiques du réseau et des partenaires. Ils visent à :

PARTAGER DES SAVOIRS-FAIRE ET DES PRATIQUES

Fort-es de nos expériences et de notre affiliation à différents réseaux, nous apportons nos contributions directe et une visibilité à différentes initiatives.

ACCOMPAGNER L'ADAPTATION ET L'ESSAIMAGE DES INITIATIVES DE MOBILISATIONS

Dans notre position de fédération, nous nous faisons l'écho d'initiatives et types d'événements originaux et remarquables pour en permettre l'essaimage.

APPORTER UN SOUTIEN ORGANISATIONNEL, TECHNIQUE ET JURIDIQUE POUR LE MONTAGE ET LA RÉALISATION D'ACTIONS DE MOBILISATION

Nos membres, associations locales, peuvent aussi être amenées à nous mobiliser en appui.

POPULARISATION D'ÉVÉNEMENTS

Programmer dans le temps et l'espace et rendre visible les initiatives, les tenir à jour et diffuser sur un agenda et une cartographie. Pour ce faire, nous œuvrons à :

ÉTABLIR UN ANNUAIRE DES ACTEURS ET DES INITIATIVES DE LA MOBILISATION POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dans notre rôle de fédération, nous visons le recensement des organisateurs d'initiatives et d'événements, à commencer par ceux membres ou partenaires de notre réseau.

PLANIFIER DES ÉVÉNEMENTS ET LEURS ANNONCES AVEC LA MISE À JOUR D'AGENDAS

Dans notre rôle de fédération, nous recensons les événements existants et les inscrivons dans notre agenda en ligne, pour l'instant au fil de l'eau. Notre ambition est de renforcer cet outil, et de donner une plus grande visibilité, au moins régionale, aux événements locaux, ainsi que de travailler, si pertinent, à leur mise en perspective.

ORGANISER DES CAMPAGNES

IMPULSION ET ESSAIMAGE DE CAMPAGNES DE MOBILISATIONS SUR LA DURÉE

Mettre en mouvement, permettre et encourager les implications citoyennes et faciliter les envies de se mobiliser et les synergies sur la durée, et faire essaimer les dynamiques du réseau et des partenaires. Cette ambition consiste en :

IMAGINER ET METTRE EN OEUVRE DES MOYENS D'INTERVENTIONS MOBILISATRICES

Afin d'amener le plus grand nombre à se mobiliser, nous recherchons et pratiquons des méthodes d'implication interactive et participative, notamment issues de l'éducation populaire. Riche de sa diversité, notre fédération a vocation à inventer et créer elle-même de tels moyens, adaptés aux enjeux. C'est ainsi qu'en 2021 nous avons déployé des dispositifs originaux de débats participatifs pour 'Causer de la transition écologique'.

CONSTRUIRE UN PROGRAMME DE MOBILISATIONS, ORIGINALES ET ITINÉRANTES ET/OU À DISTANCE

Pour apporter du sens et de l'ampleur aux différentes mobilisations que nous initions ou auxquelles nous participons, nous les inscrivons dans des dynamiques cohérentes.



Ainsi, en 2021, notre Itinérance Climat a permis de donner un fil conducteur et d'apporter une cohérence à nos initiatives, ainsi qu'à notre participation à des manifestations citoyennes comme les Marches pour le Climat auxquelles nous avons contribué, à Toulouse et dans les différentes villes.

PLANIFIER DES ÉTAPES DE MOBILISATION ET LEURS MISES EN PERSPECTIVE

Pour mettre en perspective et rendre visibles nos mobilisations, et notre Itinérance Climat régionale, une de nos collègues salariée a réalisé un périple de 1000km à vélo triporteur, de Paris à Toulouse, en 13 étapes, permettant aussi d'aller à la rencontre d'associations et d'initiatives locales.

Cette initiative nous a permis de mettre en lumière la richesse et la complémentarité du foisonnement actuel de mobilisations locales en faveur de la transition écologique.

INITIER LA CONSTITUTION DE GROUPES DE BÉNÉVOLES, RELAIS, RÉFÉRENTS ET/ OU PARTENAIRES LOCAUX

Pour ancrer les mobilisations et démarches de transition écologiques dans la durée et en garantir l'effectivité et l'efficacité, notre fédération est là pour soutenir des groupes locaux de bénévoles impliqués ou en susciter de nouveau, en jouant notamment un rôle de mise en relation, directement en tant que fédération régionale multithématique ou via nos fédérations départementales ou contacts locaux.

DÉPLOYER ET MENER À BIEN LES CAMPAGNES DE MOBILISATION CITOYENNE

Au vu des nombreux défis à relever, pour gagner en efficacité, nous souhaitons organiser la mobilisation citoyenne autour de 'campagnes' auxquelles nous pouvons participer toutes ensemble, autour de certains sujets et/ou territoires.

En 2021, nous avons notamment poursuivi notre mobilisation pour la résorption de la pollution lumineuse **[voir p. 43]**.



Événements **FNEMP**

L'expertise collégiale et les changements de pratiques individuelles et collectives visés par FNE Midi-Pyrénées impliquent en effet la mobilisation de toutes et tous et la confrontation des observations, des expériences et des points de vue pour créer une dynamique de collégialité, un engouement et un élan collectif à vocation majoritaire dans la population tout en veillant à la cohérence et à la pertinence écologique des diagnostics et des pratiques proposées, ainsi qu'à leur dimension sociale et démocratique.

Ainsi FNE MP contribue et accompagne les événements de mobilisation citoyenne.

FOCUS **AU'TOUR DU CLIMAT**

3 débats participatifs d'été à Biocybèle (81), en webinaire et à Cazères (31) et 5 débats d'automne à Toulouse (31), Saint Agnan (81), Villemur s/Tarn (31), Castelnau Barbarens (32) et Pailhès (09).

8

débats participatifs
organisés pour cette
édition 2021



FOCUS **LES GRANDES RE- TROUVAILLES DU COLLECTIF DU RAMIER**

« Les grandes retrouvailles » ont servi de point d'étape pour le collectif afin de se retrouver, se rencontrer, se mettre d'accord sur une vision partagée et construire un objectif commun. Suite à cet événement, un objectif et des valeurs ont été fixés ce qui a permis de rédiger une partie de la charte du Collectif du Ramier.

Au total, ce sont 7 ateliers préparatoires, une dizaine d'associations et 40 personnes impliquées dans la démarche. Coordination de 4 pôles (Cantine, jardin, culture et biodiversité) et 4 commissions (communication, tech, finance et coeur du collectif).





Campagnes FNEMP

Une dynamique nouvelle de "Campagnes" et "Opérations" de terrain, des Sentinelles de la Nature.fr

Amorcé en Région Occitanie en 2019 conjointement par FNE Languedoc-Roussillon et FNE Midi-Pyrénées dans le cadre d'un déploiement national par le mouvement France Nature Environnement, le déploiement du dispositif des Sentinelles de la Nature se poursuit auprès de nos associations et contacts.

Pour ce faire, notre projet d'action consiste en l'impulsion de campagnes et opérations de mobilisations de notre réseau et de l'ensemble des citoyen.ne.s pour créer des élans collectifs d'observations et de signalements issus du terrain, sur différentes thématiques égrainées au cours de l'année.

3000

éclairages illégaux
recensés par FNE
jusqu'à aujourd'hui

FOCUS 2021 PRÉPARATION D'UNE NOUVELLE FONCTIONNALITÉ SUR SDN : LES CAMPAGNES THÉMATIQUES

Le réseau des référent.e.s SDN, c'est-à-dire les personnes chargées du traitement des signalements dans les fédérations régionales de FNE, s'est réuni à Paris. Des améliorations du site web et de l'application SND ont été discutées, mais surtout une nouvelle fonctionnalité : la possibilité d'organiser des campagnes sur une thématique particulière sera ouverte en 2022. Les associations utilisant SDN sur leur territoire pourront organiser une campagne sur un sujet qu'elles cherchent à approfondir ou sur lequel elles veulent mobiliser la population. Les citoyens seront sollicités pour signaler les événements visés par la campagne (pollution lumineuse, ou présence de recycleries, par exemple) permettant ainsi de prendre une photo des manifestations de cet élément dans le territoire. Nous avons hâte de vous présenter le fruit de ce travail !



CAMPAGNE MENÉE EN 2021 AVEC FNE AU NIVEAU NATIONAL

En 2021 FNE MP à co-animé la coordination d'une campagne sur les éclairages illégaux en France ayant pour objectif de visibiliser la problématique. Grâce à la forte implication des associations du mouvement cette campagne au constat alarmant fût une réussite. De cette coordination est né le nouveau Réseau Pollution Lumineuse de FNE oeuvrant pour le respect de la réglementation et le déploiement de la Trame Noire.

Sur le classement des éclairages illégaux par catégorie de bâtiments, les bâtiments publics arrivent avant ceux des grand groupes commerciaux comme Carrefour ou Renault. Ce résultat en dit long sur la prise en compte de cette réglementation par les administrations censées la faire respecter.



DÉFENDRE

DÉFENDRE

EN INTERVENANT

L'objectif central de FNE Midi-Pyrénées est bien l'amélioration concrète des situations pour la préservation de la nature, de l'environnement et du cadre de vie.

Au-delà de la mobilisation du plus grand nombre en faveur de changements de pratiques individuelles et collectives, sur la base de notre compréhension partagée des situations et avec nos différents supports de sensibilisation, notre démarche vise bien à obtenir et voir se réaliser ces changements de pratiques.

FNE Midi-Pyrénées défend ainsi concrètement la préservation de la nature, de l'environnement et du cadre de vie, par divers moyens allant de la promotion d'actions favorables pouvant servir de sources d'inspiration à d'autres, jusqu'à des recours en justice lorsque cela est nécessaire.

Nous travaillons aussi à faire connaître nos résultats.

Notre action essentielle d'« EXIGENCE et PROMOTION d'ACTES de PROGRESSIONS CITOYENNES (ACTIONS, REMEDIATION Et VALORISATIONS CITOYENNE) » qui vise à 'Définir et mettre en oeuvre des stratégies d'action et obtenir des victoires pour faire progresser les pratiques individuelles et collectives', se décline sur la base de deux axes principaux, intervenir et atteindre.

N. B. : L'action de défense en intervenant de FNE Midi-Pyrénées est réalisée sur la base d'un auto-financement s'agissant des actions juridiques, et s'appuie sur les financements de l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) des différents partenaires concernant la sensibilisation préventive et/ou la valorisation des bonnes pratiques. La mise en place d'indicateurs de suivi rejoint notre implication dans des observatoires tels que l'ATMO, l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB), l'Observatoire Régional des Déchets et de l'Economie Circulaire en Occitanie (ORDECO).

AGIR SUR DES CAS CONCRETS

IDENTIFICATION DE CIBLES

Définir des priorités atteignables pour obtenir d'éviter/réduire ou prévenir les impacts environnementaux et disposer d'une autonomie d'action et d'efficacité (partenariale, financière...). Cela implique de :

DÉFINIR DES PLANS D'ACTION, THÈMES ET SUJETS PRIORITAIRES ET RÉPARTIR LES EFFORTS ET LA PROGRESSION DES ACTIONS

Pour l'heure, nous traitons les cas principalement comme ils nous sont signalés, depuis les différents points du territoire où sont implantés nos membres ou les Sentinelles de la Nature. Notre intention est de rationaliser nos efforts pour traiter davantage de cas et gagner encore en efficacité. Cela passe par la définition d'une stratégie d'action, en germes.

DÉFINIR UNE STRATÉGIE D'INDÉPENDANCE FINANCIÈRE ET MORALE

Afin de pouvoir mener à bien nos actions, selon les priorités définies collectivement, notre stratégie d'action et de résolution de cas concrets, repose aussi sur la définition d'une stratégie d'indépendance financière et de la conduite d'actions (notamment d'appels à dons, sous différentes formes) correspondantes. Notre stratégie est là aussi en construction.

ACTIONS DE TRANSITION

AGIR DIRECTEMENT EN TANT QUE FÉDÉRATION D'ASSOCIATIONS

Sur la simple force de nos membres et de notre équipe salariée et bénévole, par nos actions de sensibilisation ou d'interventions, aussi bien médiatiques que sur le terrain, nous avons la capacité de remédier à des cas concrets et/ou à améliorer la prise en compte des différents aspects de la protection de la nature et de l'environnement par chacun.e de nos membres.

Par exemple, notre travail de fédération des différents

acteurs associatifs des mobilités et des transports de l'agglomération toulousaine, nous a permis en 2021 de conduire à une meilleure prise en compte des préoccupations des usagers des transports en commun par les piétons et les cyclistes, et réciproquement, ainsi qu'à une meilleure attention aux enjeux de biodiversité (éviter l'artificialisation des sols) par les défenseurs de voies réservées au transports en communs ou de pistes cyclables.

APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Pour une transformation écologique des pratiques collectives, l'action des pouvoirs publics est indispensable. C'est ainsi que nous nous positionnons en accompagnement des politiques publiques, notamment auprès de certaines collectivités territoriales, pour promouvoir par exemple la résorption de la pollution lumineuse.

APPUI ET CONSEIL AUX ASSOCIATIONS NE RELEVANT PAS DIRECTEMENT DE NOTRE DOMAINE ET/OU SOUCIEUSES DE BIEN OU MIEUX FAIRE EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

De plus en plus d'associations, y compris éloignées initialement des questions de transition écologique, souhaitent inscrire leur action en cohérence avec les enjeux de transition écologique. Nous sommes à leur écoute pour aller dans ce sens.

CONSEIL AUX ENTREPRISES ET COMMERCE

De plus en plus d'entreprises et commerces s'intéressent également aux enjeux de transition écologique, et nous sommes également à leur écoute pour trouver comment les accompagner, en cohérence avec notre objet statutaire et nos principes de protection globale de la nature, de l'environnement et du cadre de vie.

MENER DES ACTIONS DE FINANCEMENT DE NOTRE ACTIVITÉ

Au regard de nos stratégies d'actions, et d'indépendance, dans le respect de notre charte éthique (en ébauche) nous avons pour l'heure amorcé une diversification de notre 'modèle économique', afin de renforcer notre capacité à agir.

Nous menons ainsi une série d'actions de financements, toujours liées à nos actions de remédiation concrète.

ACTIONS JURIDIQUES

Obtenir des victoires et points d'appuis pour faire bouger les lignes et faire respecter, améliorer et évoluer les lois et pratiques individuelles et collectives.

Cela passe part :

ACTIONS EN JUSTICE

Lorsque tous les autres moyens d'action sont épuisés (en commençant par la sensibilisation, l'alerte et le dialogue) ou que les dégâts sont malheureusement déjà là, notre fédération a très régulièrement recours à la Justice, qui reste un des remparts face à la dégradation de la nature, de l'environnement et du cadre de vie.

Ainsi, notre service juridique, fondé sur une expérience bénévole et salariée solide, inscrite dans un réseau national de juristes, en lien avec les universitaires et praticiens spécialisés, avec l'appui si nécessaire d'avocat-es reconnus, mène des dizaines d'actions chaque année, tant devant les juridictions pénales et civiles, qu'administratives.

Ces actions nous donnent le plus souvent raison [[voir bilans actions juridiques](#)].



Les résultats obtenus en 2021

- **Effarouchement de l'Ours brun en 2019 (France) :** Annulation partielle d'un arrêté ministériel autorisant à titre expérimental durant plusieurs mois de l'année 2019, les tirs d'effarouchement dits « renforcés »
- **Irrigation dans le bassin de l'Adour (32, 40, 64 et 65) :** Annulation d'un arrêté portant autorisation unique de prélèvement délivré au syndicat IRRIGADOUR, ceci au regard des volumes disproportionnés autorisés par cet arrêté (Confirmé en appel)
- **Usine hydroélectrique sur le Germ (65) :** Annulation d'une autorisation d'exploiter une micro-centrale à Germ et Loudenvielle pour insuffisance de l'évaluation environnementale (espèces protégées et habitats naturels)

SUIVRE, ATTEINDRE ET VALORISER LES RÉSULTATS

VALORISATION DE RÉSULTATS

Mesurer les changements et les faire connaître, maintenir et alimenter la communication sur l'actualité des résultats, diffuser les décisions de justice et valoriser les pratiques favorables. Cela vise à :

PROPOSER DES MISES EN VALEUR DES CHANGEMENTS OBSERVABLES

Pour défendre au mieux l'intérêt des changements de pratiques que nous promouvons et l'importance de notre action, il est essentiel que nous montrions et mettions en valeur les changements concrets et résultats obtenus.

Nous publions et diffusons ainsi régulièrement des informations sur les résultats notables, via nos propres canaux de diffusion ou via les médias.

[voir p. 49]

PRODUIRE ET ENRICHIR DES INDICATEURS DE SUIVIS

Afin de mieux suivre les effets de nos actions, et plus généralement des changements (négatifs ou positifs) de pratiques dans la société, nous avons initié en 2021 un recensement d'indicateurs de suivi internes et externes (notamment les indicateurs publics existants) permettant de savoir et faire savoir le chemin à parcourir pour aller vers un monde vivable.



Agir sur des cas concrets

Dossiers juridiques

Forte de son service juridique expérimenté FNE Midi-Pyrénées poursuit aussi sa stratégie d'actions administratives et juridiques de défense du Code de l'Environnement, avec l'objectif de préciser une stratégie et d'échanger avec les services de l'État notamment sur la manière d'optimiser et articuler notre action d'intérêt général avec les actions et priorités des services de la police de l'environnement notamment. Notre action continuera aussi de viser l'obtention de décisions de justice marquantes, et dont plusieurs font déjà jurisprudence nationale, afin d'avoir un effet dissuasif réel au-delà des contrevenants directement concernés.

Il manquerait de la cohérence à nos actions si nous n'étions pas dotés d'un service juridique réactif, indépendant, explorant tous les champs du droit de l'environnement et de domaines liés, le faisant même évoluer par des jurisprudences. En 2021, notre fédération a engagé 65 contentieux, aussi bien en portant plainte auprès des procureurs de la République, en nous constituant partie civile devant les tribunaux correctionnels ou en contestant des autorisations devant le juge administratif.

FOCUS **ZAC DES PORTES DU TARN : 102 ESPÈCES PROTÉGÉES SACRIFIÉES**



Cette ZAC a été déclarée d'utilité publique en 2014 au motif qu'elle s'inscrivait dans une soi-disant démarche d'écologie industrielle, qui visait à en faire un site pilote d'un point de vue environnemental. Elle prévoyait notamment des activités industrielles liées à la voie ferrée (ALBI-TOULOUSE) qui la traverse. Pourtant, on sait désormais que s'implanterait sur cette zone un entrepôt logistique porté par TERRA 2,

un bâtiment de 530 mètres de long, qui n'est finalement pas embranché à cette voie ferrée, et qui accueillerait vraisemblablement du e-commerce.

Face à ces projets nuisibles et en parfaite opposition avec l'objectif national de zéro artificialisation nette (ZAN) des territoires voté dans la loi dite « Climat » du 22 août dernier, nous avons déposé deux recours contre les autorisations environnementales délivrées à l'été 2021.

CÉCILE ARGENTIN Présidente de FNE Midi-Pyrénées

Non content de ne pas respecter les orientations nationales et la nouvelle loi Climat d'août 2021, l'État en autorisant la destruction d'autant d'espèces protégées une nouvelle fois ne respecte pas ses engagements de façade alors même que nos ministres, tout comme le monde scientifique s'accordent sur l'effondrement dramatique de la biodiversité et ses conséquences. La préservation de ces terres est indispensable à notre future indépendance alimentaire, à la résilience climatique comme au maintien de la biodiversité. Ce projet n'est que démesure et déni de la réalité actuelle. C'est donc fort logiquement que nos associations ont déposé en juillet 2021, un recours en annulation contre cette autorisation de destruction d'espèces protégées.



Valoriser nos actions **Communication & Passage médias**

Pour s'appuyer sur nos actions et résultats concrets, afin d'en démultiplier l'impact possible et l'efficacité, la communication est bien sûr un axe majeur de notre activité.

Ainsi, nous travaillons activement à faire connaître nos positions et les résultats de nos actions, via notre site internet et les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram, YouTube, LinkedIn), ainsi que via la diffusion régulière de communiqués de presse et la réponse favorable aux invitations des médias locaux, régionaux et nationaux.

FOCUS **QUELQUES PASSAGE DANS LES MÉDIAS EN 2021**



11
passages TV

175
articles publiés
sur notre site web

325
tweets



3500
abonnés sur facebook

FICHES

THÉMATIQUES





Eau **52**

Sol **53**

Air **54**

Biodiversité **55**

Climat **56**

Pollution **57**

Santé **58**

Agriculture - Alimentation **59**

Aménagement du territoire **60**

Energie **61**

Mobilité **62**

Industrie - commerces **63**

Loisirs **64**

Animation du réseau Eau **FNE Adour Garonne**



Marion FORTUNE
m.fourtune@fne-midipyrenees.fr



Aurore CARLOT
a.carlot@fne-midipyrenees.fr

PANORAMA

Qui et Pourquoi ?



FNE MP et FNE NA, leurs correspondants eau et représentants dans les instances de gestion de l'eau du bassin Adour Garonne au local (SAGE, etc.) + les représentants au comité de bassin Adour Garonne de Nature en Occitanie, SEPANSO, Water Family, LPO, CPIE de bassin, Réserves Naturelles de France, Surfriider, CRCK Occitanie, UFC que choisir, etc.

à partir de quoi ?



Enjeux d'actualité sur l'eau sur le bassin Adour Garonne ; recueil d'initiatives favorables à la préservation de l'eau, les milieux aquatiques et humides ; visites et rencontres d'acteurs locaux.

Comment ?



Rédaction d'avis, positionnements, recommandations ; organisation de formations, sorties terrain, webinaires, débats ; valorisation en vidéo d'initiatives favorables.

Où et Quand ?



Webinaire pour la Journée mondiale des Zones Humides le 22/02/2021 ; Animations et débat Journée Transition au fil de l'eau à Cazères (31) le 03/07/2021 ; Participation (café-débat et stand) au festival Agitaterre (31) les 07/05 et 12/09/2021 ; Plusieurs étapes « eau » en Nouvelle Aquitaine et Occitanie pendant le périple Au'Tour du Climat ; Webinaire sur les solutions fondées sur la nature les 14 et 15/12/2021.

Vers quoi ?



Avis sur le projet de Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et les programmes de mesure associés (PDM) Adour Garonne 2022-2027 ; participation à la révision du XI^e programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne ; positionnement sur la Gestion Quantitative de l'eau ; création d'un groupe de travail sur les Solutions Fondées sur la Nature obtenu au Comité de Bassin.

FOCUS **WEBINAIRE "SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE (SFN) : FACE AUX INONDATIONS ET AUX SÉCHERESSES"**

A destination de toute personne s'intéressant aux solutions d'adaptation basées sur les écosystèmes, ce webinaire de 2 jours a rassemblé une centaine de participants qui ont été formés au potentiel que représentent les SFN dans le contexte des bouleversements climatiques actuels, face aux inondations et sécheresses. Ce webinaire a été organisé par FNE Midi-Pyrénées grâce à la mobilisation de nombreux partenaires techniques et scientifiques et au soutien de l'Agence de l'eau Adour Garonne, du Conseil Départemental Haute-Garonne et de l'Office Français de la Biodiversité.



Le réseau Sol **Gardons les pieds sur Terre**



Emilie MARSAUD

e.marsaud@fne-midipyrenees.fr

PANORAMA

Qui et Pourquoi ?



Le réseau est en émergence, un groupe de 3 bénévoles actifs est formé.

à partir de quoi ?



Un gros travail bibliographique a été mis en place ainsi que le suivi des publications de l' Association Française de l'Etude des Sols (AFES) et la participation à de nombreux webinaires (pecnot'lab, etc)

comment ?



Conception d'un poster géant représentant la place du sol au sein de l'environnement et son lien avec toutes les thématiques environnementales est en cours de conception.

Où et Quand ?



Une formation a été proposée à nos bénévoles en lien avec l'aménagement du territoire; sujet abordé également dans le webinaire SFN (14 et 15/12/2021) organisé par FNE MP avec la participation de sol&co

VERS quoi ?



10 actions contentieuses engagées pour défendre le sol durant l'année 2021.

FOCUS **OPÉRATION "PLANTE TON SLIP" (©ADEME) POUR DÉCOUVRIR LA VIE DES SOLS**

FNE Midi-Pyrénées est engagé depuis plusieurs années dans le groupe biodiversité du collectif du Ramier en se portant garant du respect de l'environnement. Pour observer la biodiversité sous terre, l'ADEME propose une action peu ordinaire... planter un slip de coton blanc et bio ! Après deux mois, il suffit de le déterrer et de découvrir ce qu'il en reste. Les trous formés sont des signes du travail des petits organismes peuplant nos sols. Patrimoine naturel fragile participant à la régulation du cycle de l'eau et du climat, le sol est le socle de la vie et reste peu connu. Plus il y a d'organismes vivants (vers de terre, bactéries, champignons...), plus le sol est riche et permet à la végétation de pousser.



©FNE Midi-Pyrénées

Le réseau Air **Respirons** **des bulles d'air**



Léonie WOLCK
l.bouche@fne-midipyrenees.fr

PANORAMA

Qui et Pourquoi ?



Volontaires en service civique, FNE 65, bénévoles.

à partir de quoi ?



Programme de sensibilisation à une meilleure qualité de l'air autour de deux thématiques phares : le chauffage au bois et l'air intérieur.

Comment ?



Fiches thématiques sur les polluants de l'air intérieur, sur les produits d'entretien sains, sur les bonnes pratiques du chauffage au bois. Vidéos associées.

Où et Quand ?



Campagne de sensibilisation de parents de jeunes enfants, personnel de structures publiques et jeunes adultes – deuxième semestre 2021.

Vers quoi ?



Environ 150 foyers sensibilisés et 3 crèches et 2 collectivités territoriales.

Pics de pollution de l'air : nos associations saisissent le préfet de région. Après avoir relevé que les dépassements des seuils d'information et d'alerte (principalement en particules fines PM 10) ne se traduisaient pas systématiquement par le respect des mesures prévues par le dispositif d'urgence.



FOCUS **LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC**

Sollicités par la Mutualité Française Occitanie pour une tournée d'animations, nous avons rencontré les élus locaux et le personnel de collectivité pour aborder la qualité de l'air intérieur. L'occasion pour nous de transmettre un socle de connaissances en la matière et les bonnes pratiques associées tout en mesurant les contraintes spécifiques de ces publics (contrats de fournitures de produits d'entretien, relations avec les collègues...)



Le réseau Biodiversité

La lutte continue



Hervé HOURCADE
herve.hourcade@fne-midipyrenees.fr



Emilie MARSAUD
e.marsaud@fne-midipyrenees.fr

PANORAMA

Qui et Pourquoi ?



L'ensemble de la fédération FNE Midi-Pyrénées est impliquée pour le respect de la nature, des paysages, des espaces et des espèces, des écosystèmes et de la biodiversité, avec la participation à des collectifs, et nos représentant-es siègent aussi dans de nombreuses commissions dédiées.

à partir de quoi ?



Nous veillons à bien observer et comprendre la situation de la biodiversité sur nos territoires. Les signalements sur Sentinelles de la Nature nous permettent ainsi de documenter les aspects suivants : chasse/pêche illégale, vente ou dérangement d'espèces protégées, destructions...

Comment ?



Nous visons à convaincre de l'importance de la biodiversité et de sa bonne prise en compte dans les différentes activités humaines. En 2021, nous avons notamment participé à la finalisation d'une maquette du CD31 sur la biodiversité et réalisé un mini-guide sur le ver luisant.

Voir : <https://www.fne-midipyrenees.fr/wp-content/uploads/2021/04/Mini-guide.pdf>

Où et Quand ?



En 2021, nous nous sommes mobilisé-es en particulier par la tenue d'un stand et d'ateliers de sensibilisation à la biodiversité auprès des jardinier-es du Collectif Ramier à Toulouse. Nous avons aussi relayé une campagne nationale de FNE sur l'observation des hérissons.

Vers quoi ?



Nos actions portent sur la défense des espèces et des habitats d'espèces protégées et/ou menacées, notre région ayant une grande responsabilité patrimoniale en la matière (ours, grand tétras et lagopède, rapaces, reptiles et amphibiens, insectes dont papillons remarquables...)

FOCUS ACTION JURIDIQUE POUR OBTENIR UN MORATOIRE CONCERNANT LA CHASSE AU GRAND TÉTRAS (*Tetrao urogallus* L., 1758)

On le savait, les populations du coq de bruyère se sont effondrées depuis 1960. Les dernières données sont tout aussi inquiétantes. Dans un rapport du 21 août 2021, les experts de cette espèce mandatés par le ministère de la transition écologique affirment même que : « la population de grand tétras des Pyrénées françaises est actuellement en déclin », avec une régression de 12,5% lors des 10 dernières années.

Notre fédération a donc demandé à la Ministre en charge de la chasse de signer un moratoire sur cette chasse. Face à son refus, nous avons intenté une action en Justice devant le Conseil d'État. La Haute juridiction devrait rendre sa décision durant l'année 2022.



©Patrick Jussel Respyrenees

Au'tour du Climat en Occitanie



Fiona JEGOU
f.jegou@fne-midipyrenees.fr

PANORAMA

**Qui et
Pourquoi ?**



En particulier Calelh, Cocagne Alimen'terre, UPNET, Zéro-Waste Gers dans le réseau FNE MP
En partenariat avec La Volte, Arc en ciel Théâtre et des élus du territoire

**à Partir
de quoi ?**



Identification et valorisation de porteur/euses de solutions et d'initiatives favorables à une transition écologique à la hauteur des enjeux en Occitanie

Comment ?



Outils de controverse et de débats participatifs (débat mouvant, cercle samoan, conférence populaire et théâtre forum), grille de caractérisation des initiatives favorables et ébauche d'un cahier de revendications à adresser aux pouvoirs publics en cours d'élaboration

Où et Quand ?



Lancement en visio le 22 mai, 3 débats de préfiguration estivale pour tester nos outils de débats participatifs à Biocybèle (81) le 24 mai, en webinaire le 25 mai et à Cazères (31) le 03 juillet, puis 5 débats à l'automne à Toulouse (31) le 08 septembre, à Saint Agnan (81) le 18 septembre, à Villemur s/Tarn (31) et Castelnaud Barbarens (32) le 02 octobre et à Pailhès (09) le 16 octobre.

VERS quoi ?



Une journée d'échange s'est tenue le 2 octobre 2021 à CASTELNAU-BARBARENS (32) à l'initiative de Zéro Waste Gers. En présence de nombreuses associations gersoises et d'élus du conseil départemental du Gers, nous avons pu dresser l'état du droit des déchets et des autorités compétentes pour planifier, autoriser, mettre en demeure et sanctionner les responsables de déchets (ménagers, BTP, dangereux).

FOCUS ARRIVÉE DU TRIP'PORTEUR À TOULOUSE APRÈS 1000KM À VÉLO

Phase de mobilisation interrégionale d'Au'tour du Climat en Occitanie, le Trip'porteur est un périple de près de 1000 km en vélo triporteur conduit par Fiona de Paris à Toulouse, en 13 étapes du 23 août au 8 septembre, à la rencontre de porteur/euses de solutions pour une transition écologique à la hauteur des enjeux. Le périple se termine par une manifestation en fanfare et un premier débat pour lancer Au'tour du Climat à Toulouse le 08 septembre.



Prévention des Pollutions en Midi-Pyrénées



Lou FRADKIN
l.fradkin@fne-midipyrenees.fr



Hervé HOURCADE
herve.hourcade@fne-midipyrenees.fr

PANORAMA

Qui et Pourquoi ?



Les citoyen.ne.s pourvoyeurs de signalements sur le site internet, les associations membres et non membres alertant sur des atteintes environnementales, les référent.e.s Sentinelles De la Nature de FNE Midi Pyrénées, les autorités compétentes à qui sont adressés les signalements ou des demandes d'investigation (OFB, DREAL, DDT, communes...).

à partir de quoi ?



Sentinelles de la Nature (SDN) permet aux citoyen.ne.s d'alerter FNE Midi Pyrénées de dégradations environnementales. Une grande majorité des alertes concernent des dépôts de déchets, à l'origine de pollutions des sols. Le deuxième type de pollution le plus répertorié sur SDN les pollutions des cours d'eau et des rivières.

Comment ?



SDN centralise toutes les informations indispensables à l'engagement des démarches adaptées auprès des autorités : photos de la dégradation, coordonnées GPS, description des faits...

Où et Quand ?



Une formation « SDN déchets » a été dispensée à Zéro Waste Gers à Auch le 19 janvier 2021.

Vers quoi ?



L'équipe SDN a reçu 229 signalements de dégradations environnementales en 2021 et engagée des démarches pour 124 d'entre eux dans le but d'obtenir leur régularisation.

FOCUS POLLUTION DE L'AIR LORS DES ÉPISODES DE GELÉES TARDIVES À LAVAU (81)

Dans la nuit du 12 au 13 avril, les feux de 200 T de paille mélangées à du gazoil, allumés par les employés du domaine de Fontorbe à LAVAU dans le Tarn, afin de protéger les vergers d'arbres fruitiers du gel nocturne, ont provoqué une fumée considérable et toxique. Ces émanations ont très sérieusement perturbé et mis en danger les habitants de plusieurs communes aux alentours. Certaines personnes se sont présentées à l'hôpital et des analyses sanguines pratiquées ont montré des taux de monoxyde de carbone dans le sang très au-delà du seuil de dangerosité. Immédiatement alertée sur Sentinelles de la Nature, nous avons déposé plainte auprès du procureur de la République de CASTRES. Une enquête est en cours.



Pour une meilleure **Santé globale**



Fiona JEGOU
f.jegou@fne-midipyrenees.fr



Léonie WOLCK
l.bouche@fne-midipyrenees.fr

PANORAMA

Qui et Pourquoi ?



Associations membres, collectivités, partenaires privés.

à partir de quoi ?



La santé humaine et environnementale sont étroitement liées et mises à mal par ce que l'on mange ou respire. Notre objectif : connaître et comprendre pour agir pour la santé du vivant, actuel et futur.

comment ?



Des fiches informatives sur les polluants de l'air et un dépliant sur les perturbateurs endocriniens ont été réalisés et mis à disposition sur nos stands.

Où et Quand ?



4 réunions sur la qualité de l'air (Zone à Faibles Émissions/chauffage au bois, pollens et santé, pollution atmosphérique industrielle et moisissures et qualité de l'air intérieur), 2 conférences sur les perturbateurs endocriniens (Conseil Départemental 31 et Direction Départementale des Territoires 31), 3 formations qualité de l'air et bonnes pratiques environnementales des collectivités (Personnel d'entretien et élus).

VERS quoi ?



8 associations partenaires

FOCUS **JOURNÉE DE FORMATION IMPACTS DES PHYTOS SUR LA SANTÉ DES RIVERAINS AVEC FNE 82**

Au programme : partage des résultats et de la méthode pour mener l'étude d'impact des produits phytosanitaires sur la santé de près de 1000 riverains de vergers en Tarn-et-Garonne, menée par FNE 82 en 2018.

Témoignages d'agriculteurs et riverains malades, présentation de Sentinelles de la nature, retour sur l'échange avec FNE et l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), tables-rondes pour réfléchir à la manière de reproduire l'étude d'impact de FNE 82 sur d'autres territoires.



Défendons l'agriculture paysanne en plein air !



Fiona JEGOU
f.jegou@fne-midipyrenees.fr

PANORAMA

Qui et Pourquoi ?

Collectif de Lescout, UPNET et Confédération paysanne.



à partir de quoi ?

L'élevage de plein-air pratiqué dans des exploitations familiales dans le respect du bien-être animal et de l'environnement est en danger, alors qu'il correspond très majoritairement aux attentes des consommateurs/rices.



comment ?

Un communiqué de revendications communes co-rédigé par FNE MP et la Confédération paysanne à l'attention des pouvoirs publics, tracts distribués sur le marché Cristal pour informer les consommateurs/rices.



Où et Quand ?

Au programme, prises de paroles du porte-parole national de la Confédération paysanne, de FNE MP et 2 députés européens (Benoît Biteau et Manuel Bompard), actions symboliques en tenue d'éleveur industriel devant la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et omelette géante partagée.



VERS quoi ?

8 associations et syndicats agricoles ont déposé des recours devant le Conseil d'Etat contre 3 arrêtés ministériels qui obligent les éleveurs à enfermer leurs animaux - y compris de plein air - pour diminuer les risques de vague épidémique de grippe aviaire.



FOCUS MOBILISATION CONTRE LA FERME-USINE DE LESCOUT

Cette manifestation s'est tenue en soutien aux habitants de Lescout (81), dont le maire et un collectif ont entamé une bataille judiciaire pour mettre fin au projet d'extension d'une ferme-usine. Les impacts en termes de pollution de l'air, de l'eau, du sol et sur la santé des habitants sont nombreux. Un procès en référé contre le projet d'extension de la ferme-usine s'est tenu au tribunal administratif de Toulouse le jour de la manifestation.



@Reportere

Aménagement du territoire en Midi-Pyrénées



Hervé HOURCADE
herve.hourcade@fne-midipyrenees.fr



Eric LAVIALLE
e.lavialle@fne-midipyrenees.fr

PANORAMA

Qui et Pourquoi ?



Équipe juridique FNE, juristes, avocats, associations locales, collectifs d'association et de citoyens.

à Partir de quoi ?



Recherche documentations urbanisme + droit de l'Environnement, Participations à des webinaires et réunions sur les problématiques d'aménagement du territoire et de non artificialisation des sols, suivi des documents d'urbanisme, interventions en qualité de Personne Publique Associée (PPA)...

Comment ?



Rédaction d'articles et de communiqués de presse, diffusion et relai des infos et actions menées sur le terrain par les associations et adhérents membres et sympathisants

Où et Quand ?



Appui aux associations et collectifs sur les terrains technique et juridique, participation aux CDPENAF, participation à des enquêtes publiques et procédure de concertation, journée "Autour du Climat" en Ariège sur le thème du logement et de la préservations des sols...

Vers quoi ?



Actions juridiques devant le Tribunal administratif (en référé et au fond) directement ou en co-action avec une association ou un adhérent, participation aux enquêtes publiques, rendus d'avis (PLUiH, SCoT, SRADDET,...)

FOCUS ANNULATION DU PLUI-H DE TOULOUSE-METROPOLE : L'ARTIFICIALISATION DES SOLS AU COEUR DU JUGEMENT

Par un jugement du 30 mars 2021, le tribunal administratif de TOULOUSE a annulé le plan local d'urbanisme intercommunal de Toulouse Métropole. Cette décision vient confirmer le rôle central de la planification dans la lutte contre l'artificialisation des sols. L'analyse de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers et les objectifs de modération doivent être strictement justifiés. La nouvelle loi « climat » du 22 août 2021 vient justement renforcer cet aspect en instaurant l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) des territoires à horizon 2050. FNE Midi-Pyrénées et Nord En Vie ont également obtenu l'annulation de l'urbanisation du parc Boyer à CASELGINEST.

<p>Aujourd'hui...</p>	<p>Ce qui est annoncé : (Avis favorable du Conseil Municipal de Castelginest du 28/03/2019 Approuvé par délibération du Conseil de la Métropole du 11/04/2019)</p>
<p>Zone naturelle privée de 6 hectares Poumon vert situé en cœur de ville Réserve de biodiversité – îlot de fraîcheur Patrimoine arboré cher aux Castelginestois</p> <p>RICHESSA à PRESERVER POUR LES GENERATIONS FUTURES !</p>	<p>Actions engagées par</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contributions lors de l'Enquête Publique • Information aux habitants par voie de presse • Réunion publique, qui a eu lieu le 26/03/2018 • Demande de contrôle de légalité auprès du Préfet • Recours auprès du Tribunal Administratif : Demande d'annulation de l'OAP telle que proposée

Sobriété énergétique : Éclairages illégaux



Elliot SHAW

e.shaw@fne-midipyrenees.fr

PANORAMA

Qui et Pourquoi ?



Coordination régionale d'action contre les éclairages illégaux réalisée par notre fédération auprès de FNE 82, du GADEL, de ANV COP 21 Toulouse et de YFC Toulouse.

à partir de quoi ?



Les mobilisations contre les éclairages illégaux interviennent dans le cadre d'une campagne nationale réalisée en 2021 par le mouvement FNE et co-animée par FNE MP. Les actions bénévoles de recensement des éclairages illégaux sont répétées chaque années depuis 2017 en Midi-Pyrénées.

Comment ?



Cette année en plus de notre habituel flyer de sensibilisation demandant l'extinction des lieux, nous avons collé des stickers « On est pas à Versailles ici ! » sur les vitrines et autres espaces éclairés illégalement.

Où et Quand ?



Depuis 2017 FNE MP organise tous les ans des actions contre les éclairages illégaux à l'aide de ses associations membres. Des actions ont eu lieu à Auch, Bagnères-de-Bigorre, Cahors, Fleurance, Montauban, Tarbes et Toulouse. En 2021, des actions de repérages ont eu lieu à Cahors et Montauban pour la première fois et Toulouse pour la troisième fois, avec une mobilisation d'une soixantaine de bénévoles au total.

VERS quoi ?



Nombre d'éclairages illégaux recensés par villes :

- Cahors 60 ;
- Montauban 203 ;
- Toulouse 99.

FOCUS ACTION CONTRE LES ÉCLAIRAGES ILLÉGAUX

Le 3 juillet 2021 pour la troisième fois à Toulouse une vingtaine de bénévoles de FNE, ANV COP 21 et Youth For Climate se sont réunis pour agir contre les éclairages illégaux. Cette année encore une centaine de commerces et bureaux éclairant illégalement ont été photographiés. Suite à cette action nous avons rencontré pour la deuxième fois la Mairie de Toulouse qui à notre connaissance et depuis 4 ans est toujours inactive sur ce sujet. Affaire à suivre.

Depuis la réalisation de la première action contre les éclairages illégaux en 2017 FNE MP transmet sa méthode et son protocole aux autres fédérations et associations du mouvement FNE.



©FNE Midi-Pyrénées

Mobilités Zone à Faibles Emissions (ZFE)



Jean OLIVIER
j.olivier@fne-midipyrenees.fr



Nicole ASENCIO
Bénévole

PANORAMA

Qui et Pourquoi ?



ZFE : TM et TISSEO à partir des études de ATMO-OCCITANIE
Mobilités : collectif d'associations toulousaines 2P2R, RLE, AUTATE, FNE-MP

à partir de quoi ?



Participation aux différentes concertations et ateliers pour définir le périmètre et les contraintes de circulation dans la ZFE.
Travail collectif avec les différentes associations locales sur les mobilités et sur le changement climatique

comment ?



Plusieurs Communiqués de Presse co-signés par les associations partenaires pour relancer les développements des mobilités autres que la voiture solo

Où et Quand ?



Co-signatures : Tribune pour une ZFE plus juste et plus efficace ; Tribune pour un nouveau cap dans les déplacements
Mars 2022 : Enquête sur les mobilités
19 Mars 2022 : co-organisation du forum des mobilités

VERS quoi ?

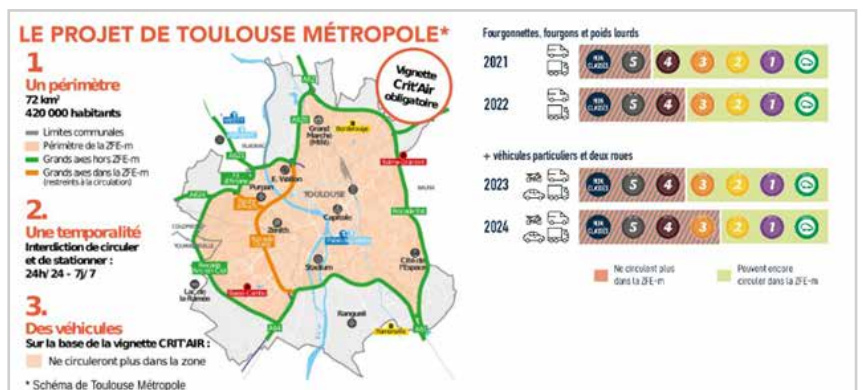


Mise en place de la ZFE sur Toulouse au 1^{er} mars 2022 pour respecter une directive européenne. L'action juridique sur le PLUIh de l'agglomération toulousaine (action d'annulation par 2P2R) et le projet de métro3 ont bloqué les évolutions du réseau de transports (réseau REV pour les vélos et réseau TISSEO de bus).



FOCUS POUR UNE ZFE PLUS JUSTE ET PLUS EFFICACE

La pollution de l'air représente un risque environnemental et sanitaire majeur, FNE Midi-Pyrénées revendique la mise en place d'actions fortes et diversifiées sur le transport mais également sur les autres sources de pollution (chauffage, industrie, agriculture...) et dénonce une démarche qui n'assure pas un accompagnement local suffisant en termes de communication, de sensibilisation et de mise en place de solutions alternatives en transports en commun. Les foyers les plus modestes, les habitants des banlieues éloignées, les habitants de la région concernés par des soins hospitaliers peuvent être fortement pénalisés par les critères Crit'Air.



Pour une ZFE plus juste et plus efficace, nous avons donc besoin d'un plan d'urgence pour ne laisser personne au bord de la route : le forum des mobilités du 19 mars 2022 a accueilli une cinquantaine de personnes. Les discussions citoyennes incitent les associations à faire émerger des solutions concrètes pour améliorer la situation des transports à Toulouse, mais aussi être entendues par le pouvoir politique.

Ecoresponsabilité VS Risque(s) Industriel(s)



Jean OLIVIER
j.olivier@fne-midipyrenees.fr



Régine LANGE
Bénévole

PANORAMA

Qui et Pourquoi ?



L'ensemble de la fédération FNE Midi-Pyrénées milite pour la (re)localisation des activités de production, à taille humaine et respectueuses de la nature, de l'environnement et des (cadres de) vies. Des bénévoles sont en outre vigilant-es au sein de commissions (css, cli) de sites industriels.

à partir de quoi ?



L'objectif est d'observer et comprendre les pratiques pour comprendre d'une part les risques que représentent les différentes industries (agricole, minière, papetière, métallurgique, électronique, nucléaire et énergétique, chimique...) et d'autre part quelles peuvent être les alternatives durables.

Comment ?



Nous prenons ainsi position pour convaincre que d'autres manières de faire sont possibles, et souhaitables, et nous avons pour projet de développer des guides d'information, d'une part sur les règles à connaître s'agissant du risque industriel, et d'autre part sur l'éco-responsabilité.

Où et Quand ?



En 2021, nous nous sommes mobilisé-es en particulier à l'occasion du triste anniversaire des 20 ans de l'explosion de l'usine AZF de Toulouse (cf. focus) et lors de rencontres pour une agriculture paysanne, libérée des pesticides et autres intrants de l'agro-industrie chimique.

Vers quoi ?



Nos actions portent sur la défense des riverain-es d'usines ou exploitations à risque, pour les populations humaines, ainsi que pour la nature et l'environnement, et nous avons ainsi été amenés en 2021 à déposer plaintes contre plusieurs sites hors normes et FNE 82 a aussi poursuivi son implication dans la CLI de la centrale nucléaire de Golfech, pour la sortie du nucléaire.

FOCUS 20 ANS APRÈS AZF, NOUS N'OUBLIONS PAS !

Le 21 septembre 2021, à 10h17, 20 ans jour pour jour, notre Présidente, notre représentante au CESER et notre directeur participaient au nom de FNE Midi-Pyrénées au rassemblement des associations de sinistré-es, pour se rappeler de la terrible explosion de l'usine AZF d'engrais azotés, qui faisait 31 mort.e.s direct-es et des milliers de blessé-es, à cause d'(ir)responsabilités coupables ayant sous-estimé et négligé le risque industriel. Notre objectif, ne pas oublier, pour que cela ne se reproduise pas, ni ici ni ailleurs !



Voir notre [communiqué de presse](#).

Pour des Loisirs écoresponsables



Léon ZARAGOZA
l.zaragoza@fne-midipyrenees.fr



Aurore CARLOT
a.carlot@fne-midipyrenees.fr

PANORAMA

Qui et Pourquoi ?



Féder'Action du Ramier, Nature En Occitanie, CPIE terres Toulousaines, Alchimie Solidarité, Axe signe, Pousse ô abris, Saveur d'exil etc. Le Collectif du Ramier

à partir de quoi ?



Mise en place d'un inventaire et d'une zone d'observation en collaboration avec Nature En Occitanie.

comment ?



Création de panneau pédagogique sur les espèces présentes au sein du jardin.

Où et Quand ?



événement ou campagne (stands, dates) : Appui à la mise en place d'une petite cantine dans l'écoparc du Ramier

vers quoi ?



Signature le 14 décembre d'une convention relative à la mise en place d'un stage de citoyenneté dit "environnement" avec l'OFB et le procureur de Saint-Gaudens. Ces stages s'adresseront aux personnes verbalisées pour des infractions environnementales de faible intensité. Ils ont pour objectif de sensibiliser les participants à l'impact de leurs gestes afin d'éviter les récidives. Des discussions ont également été menées pour mettre en place un dispositif similaire à Toulouse et Foix.

FOCUS **BONNE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX PAR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS EN MILIEUX AQUATIQUES**

Grâce à un stage de Master 2 de l'ISTHIA1, nous avons pu aller plus loin sur l'enjeu de la préservation des milieux aquatiques dans le cadre des activités d'eaux vives. Un état des lieux a été réalisé en Ariège avec le soutien des bénévoles d'APRA le Chabot, un guide de recommandations a été ensuite rédigé, 2 émissions d'APRA le Chabot sur Radio Transparence réalisées sur le sujet.

Remerciement à Célestine DUFOSSE pour son stage sur les activités d'eaux vives.



@LemZaragoza



FICHES

ASSOCIATIONS



COLLÈGE 1

Fédérations départementales d'associations de protection de la nature et de l'environnement



COLLÈGE 2

Associations s'occupant prioritairement d'environnement (locales, interdépartementales, généralistes ou spécialisées)



COLLÈGE 3

Associations dont l'objet n'est pas prioritairement l'environnement mais qui souhaitent par leur action contribuer à sa préservation



COLLÈGE 4

Personnes physiques qui, ayant acquitté la cotisation de l'année en cours et signé la Charte, acceptent d'apporter leur appui à la Fédération FNE MP dans le cadre de son objet social



GADEL 46 **70** **90** APRA La Chabot

FNE 65 **72** **92** Comité Écologique
Ariégeois

UPNET 81 **74** **94** Calelh

FNE 82 **76** **95** Protégeons nos espaces
pour l'avenir

Nature En Occitanie **78** **96** Comité de Spéléologie
Régional Occitanie

Solagro **80** **98** Le collectif
clubs mouche 31

Ma Terre **81** **99** Zéro Waste Toulouse

Bourdets Protection
Environnement **82** **100** Les Jardiniers
de Tournefeuille

Association Botanique
Gersoise **83** **102** Alchimie Solidarité

L'association
Le Parc Saint-Jean **84** **104** Cocagne Alimen'Terre

Saint-Orens
Nature Environnement **86** **105** SNED

Nature Comminges **88** **106** La Carrouve

CAF (*Club Alpin Français*)

Collectif Clubs Mouche 31

Comité de Spéléologie Régional Occitanie

NEO (*Nature en Occitanie*)

Solagro

ACDE (*Association des Citoyens pour la Défense de l'Environnement*)

ADIRAPP

(*Association de Défense des Intérêts des Riverains de l'Aérodrome de Pamiers les Pujols*)

Comité Ecologique Ariégeois

Le Chabot

ADEBA (*Association de Défense de l'Environnement du Bassin et Alentour*)

Comité Causse Comtal

APET (*Association Patrimoine Environnement Territoire du Pays Belmontais*)

Fédération pour la vie et la sauvegarde du pays des Grands Causses

Protégeons nos Espaces pour l'Avenir

ACNIL (*Association Contre les Nuisances Industrielles de Lardenne*)

ALCHIMIE SOLIDARITÉ

Aqua Viva Gardouch

ARESO (*Association d'Eco-Construction du Sud-Ouest*)

Association Arlequin Cultivons pour Demain

Association Escalquens Plus Harmonieux

ASBBA (*Association de Sauvegarde Brienne Bazacle Amidonniers*)

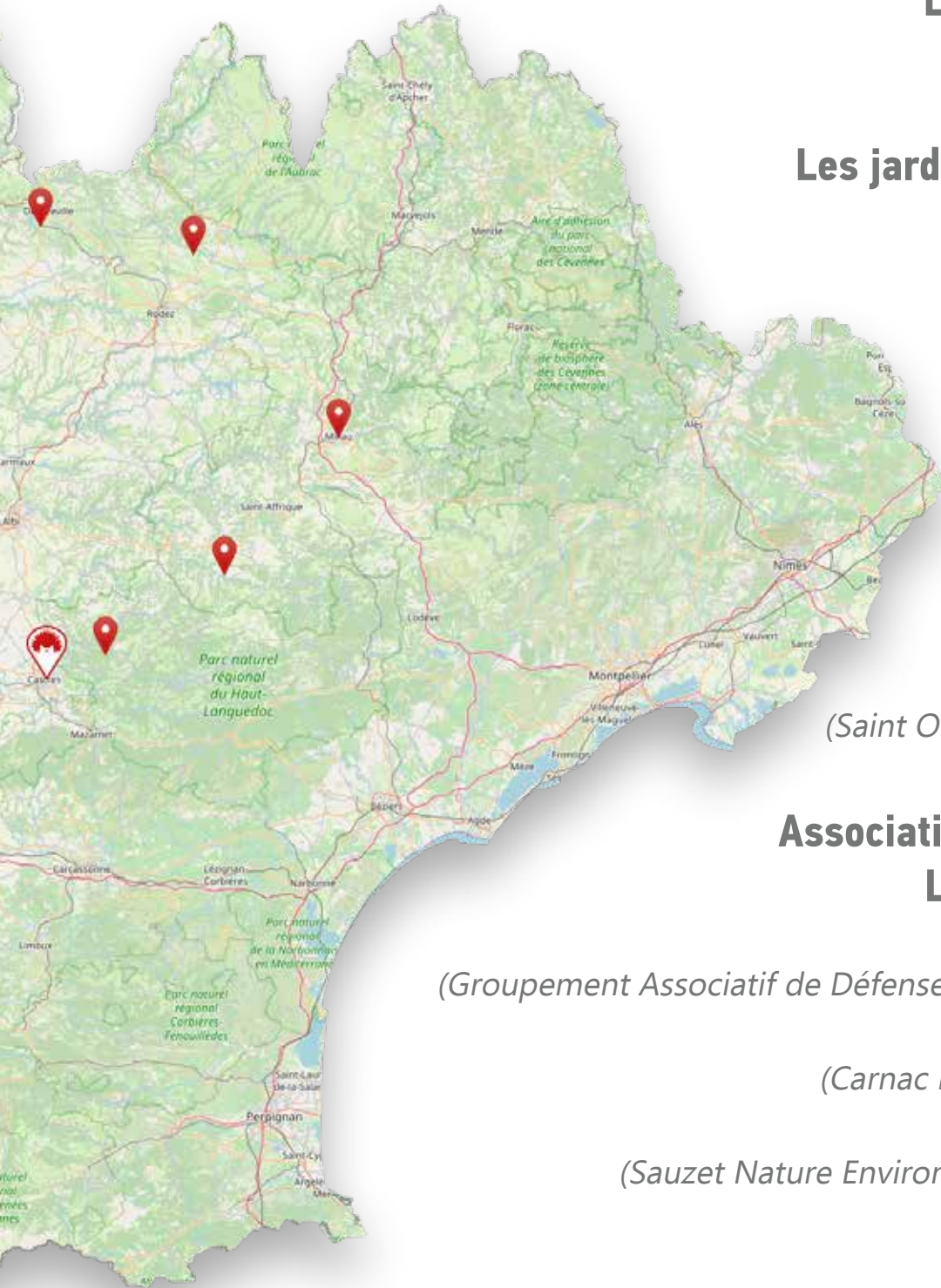
Aussonne Environnement

Autate

Bourdets Protection Environnement

Cocagne Alimen'Terre





Collectif Ginestou 2000

Eau Secours 31

Ferro Lebres

La Semelle Verte

Lauragais en Transition

Le Parc Saint Jean

Les Fous du Bois

Les jardiniers de Tournefeuille

Ma Terre

Nature Comminges

Nordenvie

(NORD Toulousain

Environnement et cadre de

VIE)

Rallumons l'Etoile

Ouest St orens

Environnement

SONE

(Saint Orens Nature Environnement)

Zéro Waste Toulouse

Association Botanique Gersoise

Les amis de la Terre 32

GADEL

(Groupement Associatif de Défense de l'Environnement du Lot)

CARROUVE

(Carnac Rouffiac Vie Environnement)

SNED

(Sauzet Nature Environnement et Développement)

FNE 65

UPNET

(Union Protection Nature Environnement Tarn)

CALELH

(Association pour la Qualité de Vie et de l'Environnement en Haut-Languedoc)

Stop Mines 81

Saint Sulpice Active et Citoyenne

FNE 82

GADEL



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE **GADEL 46**

8 associations et 20 individuels



Le GADEL est un groupement d'associations et de particuliers qui a pour objet d'alerter et d'agir en faveur de la protection de l'environnement, de la défense de la nature, du cadre de vie et du patrimoine, dans le respect des individus, de leur santé et d'un développement économique solidaire, soutenable et durable [...]

DOMAINES D'INTERVENTIONS

Le GADEL défend notamment les intérêts visés à l'article 1er de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, ceux définis à l'article 2 de la loi sur l'eau n° 92-3 du 3 janvier 1992 complétée par celle sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006. Il soutient l'objet défini par l'article 1 de la directive du Parlement Européen et du Conseil n° 2000/60/CE du 23 octobre 2000 pour une politique communautaire de l'eau (transcription en droit français par la loi 2004-338 du 6 avril 2004).

ADMINISTRATION

Le GADEL est administré par une direction collégiale de 8 personnes dont les membres sont élus par les adhérents lors de l'assemblée générale.

Le GADEL est indépendant de tout pouvoir.



Isabelle EYMES
isabelle.eymes631@orange.fr

FOCUS **SOBRIÉTÉ FONCIÈRE**

Interpellation des Services de l'État sur la nécessité de faire respecter le Plan Biodiversité et la Loi Climat et Résilience sur le territoire du Lot. La perspective des décrets d'application de ces textes et la période transitoire qui en découle génèrent sur notre territoire de graves atteintes à la biodiversité, une course à l'équipement outrancier et une surconsommation urbanistique de la part des porteurs de projets. Ainsi, sur CAHORS, le Maire vient d'autoriser en cascade, concentrés sur un même secteur déjà saturé, divers Permis d'aménager et de construire d'importance. Il en va de même sur Figeac (Herbemol) ainsi que d'autres dossiers actuellement à l'étude (lac du Tolerme).

Ces projets ont en commun une artificialisation importante des sols constitués jusqu'alors de terres arables ou boisées avec toutes les conséquences qui en découlent. Après avoir saisi en vain les politiques locaux (recours gracieux) nous avons adressé un recours hiérarchique à Monsieur le Préfet du Lot regroupant ces dossiers sous l'intitulé "sobriété foncière" afin de l'interpeller sur les enjeux globaux d'aménagement du territoire et l'importance de ses prérogatives de régulation et d'arbitrage en la matière. Si le TA a donné raison à FNE et au GADEL sur le dossier Herbemol face au Préfet du Lot, celui-ci n'a pas pour autant infléchi ses positions sur les autres dossiers, ni modifié ses façons de procéder. Ainsi, devant son silence face à notre interpellation, nous avons dû en référer aux ministères concernés. Le Préfet vient enfin de répondre - hors délais - au GADEL par un rejet de la requête.

Plusieurs enjeux s'entrechoquent derrière ce cas de figure : mise en musique des lois , vision de développement du territoire dont l'aspect économique prime malgré les urgences écologiques, lien entre les politiques locales et l'État, lien entre les associations environnementales et l'État, respect de la démocratie locale...

En l'état actuel et malgré la mobilisation citoyenne sur certains dossiers, difficile de se faire entendre de l'État s'il n'a pas l'oreille sensible ! Perspective : poursuivre nos actions et les faire connaître.

50 000 m²

de terres artificialisées
en quelques mois
pour des projets
commerciaux

SLOGAN DU COLLECTIF "Les Carottes Courbes en Colère" (CCC)

Béton partout, avenir nulle part !





FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE **FNE 65**



Caractéristiques de l'asso : année de création, périmètre d'implantation/ intervention...

Moyens de l'asso : budget ; nombre de salarié.e.s, stagiaires, vsc...



Outils/dispositifs de veille ou d'observation participative (2 lignes max): urbaflora, géonature,...

Programmes de formation



Référencement de messages et/ou argumentaires de plaidoyers

Production et mise à dispositions d'outils pédagogiques



événements récurrents ou types

Campagnes de prévention/ communication/ mobilisation



Situations/dossiers

Valorisation des résultats : publications d'indicateurs de suivis ; passages médias...

Association agréée pour la protection de la nature et de l'environnement depuis 40 ans. Fédération d'associations présente dans de nombreuses commissions départementales, et différents COPIL & projet de territoire. Nous soutenons et aidons à la constitution sur tout le territoire d'associations partageant les mêmes objectifs, tant dans la préservation de l'environnement que dans l'action citoyenne. Toucher de nouveaux publics et promouvoir la prise en compte de l'environnement dans l'intérêt général est fondamental.

Renaud DE BELLEFON



contact@fne65.fr

06.52.61.52.42

17 route de Pau, 65000 Tarbes

FOCUS **ALLER VERS DE NOUVEAUX PUBLICS : CYCLE DE 9 ATELIERS À L'UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE DE TARBES (UTL)**

RENAUD DE BELLEFON FNE65

Il apparaît clairement que les enjeux environnementaux sont très mal connus malgré l'intérêt du public.

9 ateliers organisés

Au delà de l'information générale perçue dans les médias sur l'environnement, nous avons souhaité présenter concrètement les enjeux environnementaux de notre département, souvent peu connus et dont la réalité est mal appréhendée. Grâce à des exemples locaux, tout en expliquant la fonctionnalité des différents milieux nous avons abordé avec la contribution de l'Office Français de la biodiversité les thématiques de la biodiversité, de l'eau, et de la forêt. Un cycle de 9 ateliers de 1h30 que nous avons spontanément proposé à l'UTL qui nous a permis de développer dans un temps correct ces thématiques Il nous paraît important de porter vers des publics nouveaux ces enjeux.



Université du temps libre – Tarbes
Cycle de 9 ATELIERS
Enjeux environnementaux dans les Hautes-Pyrénées
Sous la direction de FNE 65

Biodiversité

I – Présentation de la biodiversité & des missions de l'OFB
 Par l'Office Français de la Biodiversité

II - Biodiversité et aménagement du territoire
 Règles, moyens d'action, limites

III - Préservation de la biodiversité
 Enjeux dans Les hautes Pyrénées
 Exemples

Eau

I – Le fonctionnement des milieux aquatiques
 Par l'Office Français de la Biodiversité

II – Quelles ressources en eau dans les Hautes-Pyrénées pour quels usages ?

III – Quelles gouvernances pour La gestion de l'eau & enjeux environnementaux

Forêt

I - Etat des lieux
 Histoire & évolution

II - Forêt la richesse d'un éco système:
 L'exemple des vieilles forêts

III - Les enjeux de la préservation des forêts,
 Illustration avec le projet « Florian »

10 intervenants **40** personnes



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE **UPNET 81**

505 bénévoles 

L'UPNET (Union de Protection de la Nature et Environnement du Tarn) est au service de la protection de l'environnement tarnais depuis 1981. Sous l'impulsion de plusieurs associations préoccupées par le devenir de leur environnement, l'UPNET a été créée le 29 septembre 1981. Statutairement définie comme une fédération départementale, elle s'inscrit dans une mouvance associative nationale, garantissant une meilleure coordination du réseau : elle est membre de France Nature Environnement Midi-Pyrénées (FNE-MP). L'UPNET est en relation étroite avec un vaste réseau d'associations, s'étendant sur l'ensemble du département. Ce mouvement associatif en contact quotidien avec la population locale peut être considéré comme un véritable observatoire de notre environnement.

L'UPNET est agréée pour l'environnement, à ce titre l'UPNET participe aux commissions départementales.

FOCUS DÉBAT **PARTICIPATIF SUR LE THÈME DES RESTAURATIONS COLLECTIVES DE QUALITÉ À LA FOIRE BIOLOGIQUE RÉGIONALE BIOCYBÈLE**

Dans le cadre de l'action portée par FNE MP Au'Tour du climat, l'UPNET et la personne chargée de mission pour cette action.

Les circuits de proximité, les restaurations collectives, la Loi Egalim (ses ambiguïtés, les freins). Les préoccupations des citoyens quant à l'alimentation et celle de leur enfants à la cantine, les garanties de débouchés locaux pour des producteurs, les accompagnements nécessaires aux changements en vue de pratiques agricoles respectueuses, le point de vue de la Confédération paysanne Tarn, concurrence des cuisines centrales des prestataires de service pour les restaurations collectives, le gaspillage alimentaire, etc. Ont participé à l'introduction du débat :

- témoignage de Cantines en transition (association émanant des parents d'élèves de ce territoire)
- témoignage d'élus en charge des restaurations collectives de l'agglomération Gaillac - Graulhet mobilisés pour des cantines de qualité.
- témoignage d'un producteur N&P 81 et du directeur d'Agropoint (structure



Françoise BLANDEL
blandel.francoise@gmail.com

départementale dédiée aux circuits de proximité pour des productions de qualité Saveurs paysannes.

- témoignage de Françoise BLANDEL participant au Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau du bassin versant du Tescou

Occasion unique pour rassembler tous ces acteurs des restaurations collectives scolaires primaires de l'Ouest du Tarn qui ont pu échanger sur leurs attentes et projets. Ce débat devrait permettre aux uns et aux autres de poursuivre leurs actions.

50 personnes ont participé

FRANÇOISE BLANDEL UPNET

Occasion unique d'une rencontre citoyenne de tous ces acteurs en faveur de restaurations collectives de qualité Ouest Tarn.





FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE FNE 82

115 bénévoles 

Depuis plus de 40 ans FNE 82, anciennement UMINATE 82, est une association agréée pour la protection de l'environnement. Affiliée à FNE Midi Pyrénées qui apporte soutien et expertise, nous sommes une fédération d'associations partageant les mêmes valeurs. Présents sur tout le territoire et dans de nombreuses commissions départementales et locales, nous sommes « des bénévoles au service de l'environnement ». Nous agissons pour protéger le patrimoine naturel de ce territoire, préserver sa grande biodiversité et faire en sorte qu'il vive en bonne santé pour les générations futures. Nos champs d'actions sont ceux qui permettront de mener à bien ces objectifs tant par de la concertation, de la prévention, de la veille citoyenne que par des actions citoyennes et juridiques indispensables.

Nous avons en héritage une exceptionnelle biodiversité. Les sols, les milieux aquatiques tout comme l'air que nous respirons sont indispensables à la survie de tous les vivants.

Par l'observation, l'information et nos actions collectives, nous avons le pouvoir de faire changer les rapports des hommes à l'environnement et de le protéger contre la prédation et les intérêts particuliers.

FOCUS **LUTTE CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE**

L'action s'est mise en place en lien avec FNEMP. La nuit du 21 août 2021, 18 bénévoles de la fédération d'associations France Nature Environnement 82 ont arpenté les rues de Montauban à la recherche d'éclairages illégaux. Le résultat de leur maraude : plus de 200 éclairages non-réglementaires photographiés en une nuit. A la suite de cette action, un courrier a été envoyé à la mairie et des échanges vont se poursuivre en 2022. Un communiqué a été envoyé aux médias. Différents articles ont été publiés.



Catherine LIAUT
contactfne82@gmail.com

50 bénévoles
ont participé

PASCAL SERRIER bénévole

Cette action "phare" permet de sensibiliser les commerçants et la ville sur l'impact des nuisances lumineuses.

21/08/2021 01:54



ASSOCIATION

Nature en Occitanie



Créée en 1969, Nature En Occitanie compte parmi les associations régionales de protection de la nature en Occitanie (APNE) avec une forte présence sur la partie ex-Midi-Pyrénées. Reconnue d'intérêt général, elle a pour objectif la protection et la valorisation du patrimoine naturel régional. Conseil d'administration de **12 membres**, une équipe pluridisciplinaire de **32 salarié(s)** et près de **1000 adhérents**.



+ de 80 projets annuels de **conservation et de préservation des espaces et des espèces**, d'**accompagnement des acteurs du territoire**, de **sensibilisation et de gestion de sites naturels**.

Formations **naturalistes thématiques**, formations **Geonature**, formation bénévole à l'**animation nature**...



Centre de ressources en ligne (fiches espèces, livrets techniques, livrets pédagogique...)

Expositions pédagogiques en prêt

Ouvrages naturalistes



Mobilisation citoyenne dans le cadre de chantiers participatifs (ramassage de déchets, plantation d'arbres...)

Fête des Confluences (Journées Européennes du Patrimoine) : rendez-vous annuel sur la RNR Confluence Garonne-Ariège

Participation à des événements autour de la biodiversité/nature (Fête de la Nature, Nuit de la Chauve-souris, Nuit de la Chouette)



Gestionnaire de deux réserves naturelles régionales (RNR Confluence Garonne-Ariège et RNR Massif du Montious)

Gestion de sites de Garonne (Amodiations, Ramier de Bigorre)

Note et avis dans des enquêtes publiques

Interventions en justice



Camille DYRDA
c.dyrda@natureo.org
www.natureo.org

Facebook : www.facebook.com/NatureEnOccitanie
 LinkedIn : www.linkedin.com/company/1031017
 RNR : rnr-confluence-garonne-ariège.fr

FOCUS LE CHAT FORESTIER DANS LE TARN, UNE POPULATION EN DANGER !

Depuis juillet 2020, l'association Nature En Occitanie, dont le siège est située à Toulouse, coordonne depuis son antenne à Labruguière (81), un programme d'étude sur le massif de la Montagne Noire à la recherche d'un petit félin discret et méconnu : le Chat forestier (*Felis silvestris silvestris*). Pour ce travail, un comité de naturalistes et de scientifiques régionaux compétents sur l'espèce accompagne l'association régionale de protection de la nature. L'ensemble de ces travaux est soutenu financièrement par la DREAL Occitanie, la Région Occitanie et le Conseil départemental de l'Aude.

LONGTEMPS CHASSÉ ET AUJOURD'HUI PROTÉGÉ...

Le Chat forestier a longtemps été chassé et piégé pour sa fourrure. Sa discrétion et ses mœurs furtives façonnaient l'imaginaire collectif et donnaient à ce félin une image injuste de bête féroce et nuisible. Au début des années 1900, l'animal couvrait la majeure partie du territoire français. Depuis, son aire de répartition s'est réduite, en raison de nombreuses menaces, comme la modification du paysage (intensification de l'agriculture et urbanisation croissante) et le piégeage, avant d'à nouveau progresser au cours de ces deux dernières décennies. Les principales populations de France se trouvent désormais dans le quart Nord-Est de la France et dans les Pyrénées.

LE TARN ET LA MONTAGNE NOIRE, UN CONTEXTE PARTICULIER

À la suite d'une photographie d'un individu de Chat forestier prise dans la forêt départementale des Martys (Aude) en 2016 (cf. Bruno Le Roux), un groupe de passionnés a voulu vérifier si l'espèce était bien présente et s'il y avait effectivement



une population installée. La dynamique créée par cette initiative s'est concrétisée par un programme d'étude coordonné par Nature En Occitanie. Plusieurs problématiques concernant la présence de cette espèce au sein de l'extrême sud du Massif-Central ont été étudiées : « Quelle est l'origine de cette population ? Est-elle en connexion avec la population relictuelle pyrénéenne ou avec la population relictuelle lorraine ? Sa conservation est-elle en danger en raison de l'hybridation avec le Chat domestique ? A-t-on une population de purs Chats forestiers sur la Montagne Noire ? » Afin d'apporter des réponses à ces problématiques, un protocole a été établi sur l'ensemble du massif forestier.

UNE ÉTUDE SCIENTIFIQUE POUR APPORTER DES RÉPONSES...

Ce sont donc 25 pièges photographiques et pièges à poils qui ont été disposés dans deux zones d'étude principales au sein de la Montagne Noire. L'objectif était d'attirer les Chats forestiers grâce à de la racine de Valériane officinale, dont l'odeur les incite à se frotter sur les pièges à poils, afin de récupérer du matériel génétique et d'effectuer des analyses. Ce sont environ 70 échantillons de poils qui ont été collectés au cours des 6 premiers mois ...

Lire la suite : <https://www.naturemp.org/Chat-forestier.html>



ASSOCIATION **Solagro**

Solagro est une entreprise associative qui place son expertise au service des transitions énergétique, agroécologique et alimentaire. Son équipe pluridisciplinaire d'ingénieurs, énergéticiens, agronomes... aborde de manière systémique les défis qui pèsent sur le vivant et sur l'environnement, dans une vision d'ensemble et de long terme.

Forte d'une expérience de 40 années, Solagro intègre des compétences d'ingénierie, de recherche appliquée et de formation qui se complètent et s'enrichissent mutuellement.

FOCUS **CONTRIBUER AU DÉBAT SUR LA MÉTHANISATION**

Afin de mettre à jour sa position politique sur la méthanisation, France Nature Environnement a organisé, pour la première fois en 2021, une analyse de controverse. Un collège d'experts a été réuni pour contribuer à éclairer le débat.

Christian Couturier, expert biogaz à Solagro – association au service des transitions énergétique, agroécologique et alimentaire – a été sollicité pour participer aux échanges.

Ces controverses vont permettre à France Nature Environnement de mettre à jour sa position sur la méthanisation et de publier ses conclusions.

Avec 40 ans d'expertise en méthanisation, Solagro poursuit son travail pour alimenter le débat public de données factuelles et sourcées. Toutes ces ressources sont à disposition sur le site www.solagro.org : résultats de ses travaux, notes d'informations, vidéos de présentations. Solagro organise également des tables rondes et des webinaires et contribue à alimenter les plateformes références : www.infometha.org et www.methafrance.fr.

40 années
d'expertise en
méthanisation

AURÉLIE DELAGE SOLAGRO

La méthanisation permet la production d'énergies renouvelables et incite à des pratiques agroécologiques.




Aurélié DELAGE
aurelie.delage@solagro.asso.fr





ASSOCIATION Ma Terre

10 adhérents 

L'association Ma Terre dont la devise est « encourageons une vie sobre, saine et optimiste » a pour objet :

- de protéger l'environnement et le patrimoine bâti en luttant contre l'artificialisation des sols, la destruction des milieux naturels et des bâtiments viables, sur la commune de Gratentour et les communes voisines.
- d'informer les habitants sur les dangers environnementaux et de la consommation.

L'intention de l'association est de préserver ou de restaurer l'équilibre de la biosphère, les terres agricoles, le patrimoine, le bien-être des êtres humains, la nature et ses trois règnes, minéral, végétal et animal, afin de participer localement à la sauvegarde de notre planète.

2378€

collectés pour cette action



Henrique CAMPOS
ma.terre@free.fr

FOCUS DÉFENDRE UN BOIS CONTRE LA BÉTONISATION

En 2017, la commune de Gratentour a vendu des terres au promoteur immobilier Les Chalets pour y construire des logements: tout près du collège, une terre agricole, un bois et un chemin sont menacés.

Les travaux ont été bien heureusement retardés par des aléas administratifs, ce qui nous a permis de débiter en 2021 un recours contre la commune: dans la vente de 2017, un chemin appartenant au domaine public de la commune a été vendu en toute illégalité, notre avocate a demandé au maire de retirer sans délai la délibération qui a permis la vente; nous attaquerons devant le tribunal administratif son refus.

Nous sommes confiants, le juge ne pourra que constater la nullité de l'acte de vente car un bien public est imprescriptible et inaliénable.

Peu importe si le promoteur a déjà abattu une partie du bois, nous continuerons à le protéger!

Pour couvrir les frais d'avocats, nous avons créé une cagnotte en ligne :

<https://www.helloasso.com/associations/ma-terre/collectes/sauvons-une-terre-agricole-un-bois-et-un-chemin>





Bourdets
Protection environnement

Bourdets Protection Environnement a pour objectif de défendre le respect de l'environnement et de veiller à la qualité du cadre de vie des habitants, en s'opposant par tous moyens de droit, en ce compris des actions gracieuses et/ou actions en justices contentieuses, à un développement anarchique de l'urbanisation du quartier ou de son voisinage, ou à tout autre projet de nature à déstructurer et altérer les espaces et notamment les aspects naturels et paysagers du secteur ou encore à porter atteinte aux espèces naturelles faunistiques ou floristiques



Sandrine TISSEYRE
tisseyre.sandrine@orange.fr

ASSOCIATION **Bourdets Protection Environnement**

5 adhérents



FOCUS **DÉCLASSER DES ZONES URBAINES SUR LE PLU DE TOURNEFEUILLE**

Depuis juin 2021, nous avons entrepris une action préventive pour demander le reclassement de 16 hectares actuellement classés en zone constructible.

À l'appui de nos actions, des inventaires réalisés par Ecotone et en complément les bénévoles de Nature En Occitanie en mai 2021.





ASSOCIATION Association Botanique Gersoise

50 adhérents



Améliorer la connaissance et la préservation de la flore sauvage du département du Gers : inventaires, suivis, sensibilisation, communication, actions de restauration

+ de

100

insectes indentifiés dans
les espaces verts d'Auch

FOCUS SUIVI FLORISTIQUE ET ENTOMOLOGIQUE DES ESPACES COMMUNAUX DE LA VILLE D'AUCH

Depuis 4 ans, la ville d'Auch nous confie l'inventaire et le suivi de la flore spontanée et des insectes présents sur 14 sites communaux : bords de rivière, parcs, sentiers, espaces périphériques à zones d'activités, etc... Cela permet de :

- déceler des espèces exotiques envahissantes, et d'en avertir les services verts afin qu'ils mettent en place des actions de lutte.
- découvrir et suivre des espèces patrimoniales, afin de les protéger (exemple des Tulipes sauvages en bord de route)
- faire connaître la biodiversité et l'importance des espaces verts "semi-naturels" pour favoriser les services éco-systémiques

L'action est complétée par la participation à des journées "bienvenue au jardin" sur des espaces publics pour faire découvrir la biodiversité aux écoles et visiteurs du dimanche.



Claire LEMOUZY
contact@assobotanique32.fr



ASSOCIATION Le Parc Saint Jean (LAPSJ)



Créée en 2002, sur la commune de Saint Jean, 85 à 90 adhérents (1 par lot immobilier maxi), association de quartier agissant pour la défense de la qualité de vie et de l'environnement du quartier et de la ville de Saint Jean
Moyens de l'asso :
Budget de 1500 €/an



Veille mensuelle du tableau de délivrance des permis de construire de la ville de Saint Jean, presse quotidienne régionale et locale,....
Participation à des webinaires ou formations en présentielle gratuites



Publication du "Mini Journal" entre 3 et 5 fois par an, diffusé à l'ensemble de habitants du quartier, bibliothèque et rubriques sur site Internet



Journée de la Nature, World CleanUp Day, Repas de quartier, participation au Forum annuel des associations de Saint Jean, réunions d'infos sur des thématiques (urbanisme, protection de la biodiversité, transports et déplacements doux,)



Action en justice en cours contre un projet immobilier (75 maisons) au sein de notre quartier porté par un très gros promoteur immobilier + discussions engagées avec un promoteur immobilier (60 logements) sur un second projet immobilier , participations aux enquêtes publiques, aux réunions publiques, aux réunions de concertation...

Créée en 2002, LAPSJ est une association de quartier qui a pour objectif de préserver le cadre de vie à Saint Jean, de mener des actions en faveur de la préservation de l'environnement et de la biodiversité (actions contre des projets immobiliers peu respectueux de l'environnement proche, contre les déchets, contre les pollutions - air, eau et bruit -), de favoriser la convivialité et les échanges dans les quartiers, LAPSJ compte à ce jour 85 adhérents (une adhésion possible seulement par "lot immobilier") et est à l'origine du Collectif Saint Jean qui regroupe 10 associations locales. LAPSJ est membre de FNE MP depuis 2007.



Eric LAVIALLE
lavialle.eric@neuf.fr
<https://leparcsaintjean312.wixsite.com/website>

FOCUS RECOURS EN ANNULATION DU PERMIS DE CONSTRUIRE DEVANT LE TA DE TOULOUSE

Le promoteur immobilier Kaufman & Broad (K&B) porte un projet de lotissement de 75 maisons individuelles + une crèche, sur un terrain en forte pente (côteau sud de Saint Jean) et enclavé entre un axe routier dit structurant peu accessible et un quartier résidentiel constitué de maisons individuelles. Le terrain, qui est constructible, est une importante réserve de biodiversité (+ de 3 Ha), en liaison avec un couloir écologique, et il compte de nombreux arbres de 60 ans et plus, tous rasés, ainsi qu'une haie cinquantenaire sur le pourtour du terrain, rasée elle aussi. LAPSJ a décidé de contester le permis de construire (PC) et a formé un recours en annulation du PC devant le tribunal administratif de Toulouse en Février 2021. 15 des 18 riverains immédiats ont formés un recours en annulation, dont 14 au côté de LAPSJ, qui coordonne les actions aussi bien auprès de K&B qu'avec l'avocat qui représente LAPSJ et les 14 riverains associés dans le même recours en annulation. L'objectif est d'obtenir des améliorations significatives par rapport au projet initial, notamment quant à la préservation de nombreux arbres, de la totalité des haies ainsi que de la diminution importante des nuisances apportées au voisinage immédiat.

CHRISTIAN HILLER

Administrateur LAPSJ

Ce projet correspond à la façon de construire il y a 30 ou 40 ans !

5 bénévoles
mobilisés

5000€

collectés auprès des
adhérents et riverains en
soutien à l'action engagée !

SAINT-JEAN

Projet immobilier : les riverains saisissent le tribunal

Ils l'avaient annoncé, ils l'ont fait. L'Association Le Parc Saint-Jean, dressée contre le projet immobilier Toscana porté par Kauffmann & Broad, a décidé de porter l'affaire devant le juge administratif. Elle formait un recours en annulation du permis de construire délivré par la Ville, en septembre. Cette décision fait suite au rejet d'un recours gracieux formulé, disent les membres de l'association, « pour tenter d'ouvrir le débat sur ce projet qui, selon nous, doit être revu et corrigé ». Les quatre membres





ASSOCIATION **SONE (Saint- Orens Nature Environnement)**

80 adhérents



L'Association a pour objet :

- de sensibiliser et de former ses adhérents et plus largement les Saint-Orennais aux caractéristiques du patrimoine naturel de la commune de Saint-Orens et de ses environs.
- de protéger et d'améliorer ce patrimoine sur le territoire de la commune ;
- de lutter contre les pollutions et nuisances, liées à l'environnement, et pouvant s'exercer sur le territoire de la commune.

Les activités proposées par SONE s'adressent en premier lieu à ses adhérents mais peuvent être étendues pour certaines activités à un public plus large. Elles sont réalisées principalement sur la commune de Saint-Orens mais peuvent avoir lieu en dehors de la commune.



Pierre JOUFFRET
pierre.jouffret@wanadoo.fr

FOCUS SAINT'O HIRONDELLES

« Saint'O Hirondelles », initiée par l'Association Saint-Orens Nature Environnement (SONE) en mars 2021 est une opération qui vise à enrayer ce déclin et à accroître les populations d'hirondelles sur la commune en favorisant la préservation des nids naturels existants et en installant des nids artificiels

Le partenariat avec plusieurs habitants de la commune et avec la Mairie de Saint-Orens a déjà permis, en 2021, l'installation, pour les hirondelles de fenêtre, d'une cinquantaine de nids en béton de bois. Une vingtaine ont été installés par la Mairie sur les murs de l'Ecole Henri Puis à proximité d'un site de nidification voué à la destruction dans le cadre d'une extension du Centre-Ville. Une trentaine ont été installés par SONE chez des particuliers.

Deux nids artificiels ont déjà été occupés dès cette année, et, des oisillons y sont nés : une première réussite malgré une installation tardive des nids et donc un encouragement pour la suite !

La sensibilisation des habitants à l'intérêt de cette opération s'est effectuée par des visites, des réunions, des articles de presse et lors de la conférence organisée dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable. Des interventions dans le cadre scolaire ou périscolaire ont aussi été réalisées en 2021.

L'objectif final est d'accroître fortement les populations d'hirondelles en passant d'une quarantaine de nids naturels existant à ce jour à 200 à 250 nids naturels et artificiels en 4 à 5 ans. L'expérience issue d'autres régions montre qu'atteindre un tel objectif est possible mais qu'il faut faire preuve de ténacité et de patience. Le déclin serait ainsi enrayeré sur la commune et permettrait alors de voir cet emblématique oiseau retrouver une place significative dans le ciel de Saint-Orens et y voltiger pour notre plaisir et celui des générations futures.

BABETTE NAVARRA SONE

Les premières naissances d'oisillons dans des nids installés au printemps sont un encouragement formidable.

50 nids d'hirondelles installées en 2021





ASSOCIATION Nature Comminges

100 adhérents 

Association agréée pour la protection de la nature dans le département de la Haute-Garonne, Nature Comminges oeuvre depuis 1991 pour la protection de la nature et du cadre de vie en Haute-Garonne. Forte d'une centaine d'adhérents, elle mène des actions d'amélioration des connaissances, de veille écologique, de sensibilisation et de représentation dans les différentes commissions territoriales (commission d'écobuage, commission d'indemnisation des dégâts d'ours, commission départementale de la chasse et de la faune sauvage, commission départementale des sites, comités de pilotage Natura 2000). L'association effectue un travail sur la connaissance et la protection des milieux naturels (suivis botaniques, veille sur les milieux aquatiques et milieux forestiers). Elle participe à la gestion écologique de sites remarquables (gestion de la ferme de Solamoure en lien avec le CEN d'Occitanie, et de l'ABC du site de Montmaurin). Elle a initié en 2014 la création de l'Observatoire des forêts commingeoises dans le but de protéger les vieilles forêts présentes sur le territoire et d'oeuvrer à une meilleure prise en compte des enjeux biologiques dans la gestion forestière. A ce titre, elle a mené des actions d'inventaires de vieilles forêts, de plaine notamment, des portés à connaissance d'espèces à enjeux identifiés lors de divers inventaires (modernisation des ZNIEFF de Midi-Pyrénées, inventaires Natura 2000), ainsi que des actions de sensibilisation menées auprès de divers publics (scolaire, universitaire, gestionnaires). Dans le cadre d'un partenariat

avec l'INRA, elle a porté un travail de stage sur le potentiel de stockage de carbone dans les vieilles forêts pyrénéennes. L'association participe à de nombreux suivis d'espèces (réseau ours brun, suivi d'aires de rapaces, gypaète barbu et vautour percnoptère notamment). Par ailleurs, l'association milite pour l'arrêt de l'utilisation des pesticides et des herbicides, mène une veille sur les risques industriels et la réduction des déchets.

86000 T

de CO₂ par an seraient
rejetés par le projet



Guillaume CASTAING
castaing31@yahoo.fr

FOCUS SURVEILLANCE DES POLLUTIONS DU SITE DE FIBRE EXCELLENCE.

Implantée depuis plusieurs décennies à moins d'un kilomètre du centre-ville de Saint-Gaudens, l'usine de pâte à papier FIBRE EXCELLENCE, est particulièrement gourmande en eau (2^e préleveur de la région) et parmi les plus émettrices de polluants atmosphériques : dioxyde de carbone (CO₂), dioxyde de soufre (SO_x/SO₂), hydrogène sulfuré (H₂S), monoxyde de carbone (CO) et oxydes d'azote (NO_x). Le site émet également des poussières, du bruit et des effluents aqueux, l'usine étant le deuxième plus important préleveur d'eau dans le milieu naturel (60 000 m³ /j) parmi les installations classées de la région Occitanie.

L'entreprise est actuellement autorisée, par dérogation préfectorale en 2018 (après une discrète « consultation » du public), à des dépassements d'émissions de polluants issus de la chaudière à liqueur noire : Gaz à effet de serre, CO₂ (dioxyde de carbone +8% d'augmentation prévue), CH₄, NO_x (oxyde d'azote, +3% d'augmentation prévue), CO (monoxyde de carbone, +8% d'augmentation prévue), poussières (empoussièrément dépassant les valeurs réglementaires), polluants identifiés à forts risques pour la santé. S'y ajoutent des prélèvements d'eau dans le milieu naturel, notamment en période d'étiage de la Garonne, températures en rejet de STEP à moins de 30°C (dépassant les seuils autorisés), et la pollution des milieux aquatiques (teneur en métaux dans les eaux souterraines (As, Pb, Ni, Zn, sulfates, chlorures, sodium, DCO).

Cette installation classée Seveso est également régulièrement mise en demeure par le préfet de la Haute-Garonne pour le non-respect de diverses prescriptions environnementales telles que le non-respect de la température de rejet dans la Garonne, les nuisances sonores, les risques technologiques, etc.

En 2021, le projet de modification de la chaudière à liqueur noire (augmentation de la concentration en liqueur noire avant son injection dans la chaudière, modification des entrées d'air dans la chaudière) vise à augmenter la production d'électricité à partir de biomasse et se traduira entre autres par un rejet accru de 86 000 t de CO₂/an.

Suite à l'enquête publique du début d'année qui a succédé au rapport de la MRAe (Mission régionale d'autorité environnementale), FNE Midi-Pyrénées et Nature Comminges ont déposé plainte contre l'exploitant pour les nuisances sonores (non-respect des critères de bruit définis par arrêté préfectoral), les dépassements de normes de rejets atmosphériques ainsi que les rejets dans les milieux aquatiques. Il faut préciser que le bruit, issu des chaudières, de la station d'épuration, de la déchiqueteuse et du parc à bois est une question non réglée depuis des années. Il n'est pas démontré que les équipements techniques permettront de respecter les

GUILLAUME CASTAING

La mobilisation citoyenne dénonçant les nuisances de cette usine ne cesse d'augmenter, la pétition dépasse les 1100 signatures

seuils imposés par la législation en matière de nuisances sonores et de vibrations.

Après demande de l'exploitant, l'Etat a délivré le 16 juillet 2021 un nouvel arrêté autorisant l'extension de la capacité de la chaudière à liqueur noire et la modification de l'atelier d'évaporation. Ceci après une enquête publique qui a été marquée par la participation de nombreux riverains et associations dénonçant les nuisances sanitaires et environnementales de FIBRE EXCELLENCE. D'ailleurs dans son rapport, le commissaire enquêteur avait assorti son avis favorable d'une réserve à ce jour non levée, demandant la limitation des émissions de dioxyde de carbone (CO₂). L'autorisation préfectorale du 16 juillet 2021 n'a pas repris cette réserve ainsi que la demande d'une étude épidémiologique proposée par le commissaire enquêteur. Le site de Saint Gaudens est classé dans les 5 pires sites en Occitanie pour la surmortalité précoce mais l'ARS refuse une étude épidémiologique.

Le problème demeure. Sur le **site d'ATMO Occitanie**, chacun peut consulter la qualité de l'air. Les nouvelles directives de l'OMS du 22 septembre 2021 abaissent nettement les seuils de référence et alertent sur le danger sanitaire de l'exposition à la pollution atmosphérique, même à de faibles concentrations.

Par exemple, pour le dioxyde d'azote, l'application des nouveaux seuils fait passer 1% de la population d'Occitanie exposée à des concentrations en dioxyde d'azote dépassant 40 µg/m³, ancien seuil de référence 2005 de l'OMS, à 80% de la population exposée à des concentrations en dioxyde d'azote dépassant 10 µg/m³, seuil de référence OMS 2021.

En parallèle, une opération de tractage a mobilisé de nombreux participants et s'est avérée un succès et a donné lieu à une pétition en ligne (<https://www.change.org/p/mairie-de-st-gaudens-stop-a-la-pollution-de-fibre-excellence-st-gaudens>) ; nous exigeons la mise en œuvre d'actions pour faire baisser les niveaux de pollutions et de nuisances.





ASSOCIATION
APRA le Chabot

190 adhérents 

Le Chabot, créé en 1993, a pour mission la protection des milieux aquatiques du bassin versant de l'Ariège. L'association intervient dans les débats publics, juridiques, propose des journées de formation et intervient auprès des établissements scolaires.

HENRI DELRIEU
APRA LE CHABOT

Il n'y a plus une seule goutte d'eau exempte de « chimie » dans les basses plaines de grandes cultures d'Ariège.



Henri DELRIEU
contact@apra-lechabot.fr

40%

des masses d'eau de l'Ariège sont dégradées par les pesticides.

FOCUS LUTTE POUR PRÉSERVER LES COURS D'EAU DES PESTICIDES

Depuis 2016 APRA le Chabot se mobilise pour faire reconnaître les cours d'eau ariégeois face à la pression des syndicats agricoles (FDSEA et JA notamment) et la refonte de la « cartographie des cours d'eau » décidée par l'Etat et amenant à la réduction de leur protection réglementaire. APRA le Chabot a effectué un travail de prospection terrain pour faire réhabiliter des centaines de km de cours d'eau déclassés. Le but de la démarche est d'éviter que des cours d'eau ne passent à la trappe des règles de Zones de Non Traitement aux pesticides. En effet, en se basant sur les données de contrôle de qualité de l'eau des rivières, le Chabot a pu mettre en lumière que plus de 40% des masses d'eau du département sont dégradées par ces molécules. Sur les secteurs de basses plaines où règne une agriculture intensive, plus une goutte d'eau n'est indemne de pesticide. L'association a donc attaqué les arrêtés ZNT points d'eau calés sur la « nouvelle cartographie des cours d'eau » restrictive et a eu gain de cause en juillet 2021 : le tribunal administratif de TOULOUSE annule tous les arrêtés préfectoraux ZNT, c'est toute la "nouvelle cartographie des cours d'eau" qui est implicitement rejetée. En parallèle, l'association a témoigné en mars 2021 de la présence et la nuisance de ces produits dans les milieux, notamment aquatiques, au procès des Faucheurs.ses volontaires qui avaient investi une jardinerie pour peinturlurer des centaines de bidons de pesticides afin de les rendre impropres à la vente. Cela a participé à la relaxe des prévenus et donc à la démonstration publique de l'impact de l'usage des pesticides sur les milieux humides du département.





ASSOCIATION Comité Écologique Ariégeois

200 adhérents 

Le CEA est une association « d'intérêt général » à but non lucratif, indépendante politiquement, administrativement, financièrement. Elle est constituée de membres adhérents motivés par la protection et la sauvegarde des espèces et des espaces. Fondée il y a plus de 40 ans, en 1979 à Foix (Ariège).

4 années de lutte

100 bénévoles mobilisés

6000€

reçus en tant que partie civile



Serge SALANOVE
conseil@cea09ecologie.org

BERNARD C.

Un partenariat étroit entre le CEA et l'association locale. Partenariat caractérisé par la confiance et la pugnacité.

FOCUS ARRÊT DE L'EXPLOITATION D'UNE CARRIÈRE DE MARBRE À ST LARY

Le 30 juillet 2021, le tribunal administratif décidait la suspension de l'arrêté préfectoral, Pour fonder sa décision, le juge de l'urgence s'est référé à l'imminence des travaux mais aussi au passif de l'exploitant, déjà condamné par la juridiction pénale pour non-respect de la législation sur l'environnement. En effet, le 15 décembre 2020, monsieur Philippe Plo, PDG de la SAS Carrières PLO, spécialisée dans l'activité de l'extraction de pierres ornementales et de construction, avait été condamné à 50 000 € d'amende pour avoir exploité la même carrière sans autorisation en 2014. Ce passage en force, l'entreprise l'avait encore tenté l'année passée à l'automne 2020 pour s'affranchir des contraintes calendaires fixées dans l'arrêté préfectoral. Enfin, le juge a aussi retenu, qu'en l'état de l'instruction, le projet en cause ne présente pas de raison impérieuse d'intérêt public majeur, première condition requise pour être autorisé à détruire des espèces protégées.

Quels enseignements tirer de cette lutte ?

- Création rapide de l'association locale, avec les conseils du CEA. Association locale, autonome, disposant rapidement de plus de 100 adhérents. Même si cette association est centrée sur la lutte contre l'ouverture de la carrière, elle a néanmoins quelques autres actions locales de protection de l'environnement à son actif.

- Utilisation de la notoriété et de la légitimité du CEA dans les démarches juridiques (le fait que le CEA soit une association agréée a permis de réussir ce que l'association « Protégeons la Haute Bellongue » n'aurait pas réussi à faire seule (en particulier pour le jugement concernant l'exploitation sans autorisation).
- Un partenariat étroit entre le CEA et l'association locale. Partenariat caractérisé par la confiance et les échanges rapides d'information
- Le partage des frais engagés, mais aussi des indemnités obtenues s'est toujours fait dans la clarté, et a permis de mobiliser plus de ressources qu'une seule association locale n'aurait pu le faire.
- La présence d'une même personne membre des deux associations concernées a grandement facilité la circulation d'informations et la prise de décision.
- La volonté de tout tenter pour bloquer le démarrage des travaux, car une fois commencé, le chantier peut difficilement être arrêté
- Disposer d'une avocate non seulement compétente, mais engagée à nos côtés dès le début de la lutte. D'autant plus que compte-tenu du contexte local, l'action juridique était le levier quasi principal possible.

La suite ?

Nous attendons, depuis cette décision en référé, le jugement sur le fond par le tribunal administratif. À ce jour, la date de l'audience n'a toujours pas été fixée.

Cette décision va orienter nos actions pour les mois qui suivront.



ASSOCIATION

Protégeons nos espaces pour l'avenir

20 ans d'ancienneté.

Mission statutaire : promouvoir le cadre et la qualité de vie ainsi que la santé des habitants, l'environnement naturel et le patrimoine ainsi que les paysages sur l'ensemble du périmètre du PNR des Grands Causses et particulièrement de la Haute Vallée de l'Aveyron et des espaces naturels qui les dominent.

5 adhérents



FOCUS DÉFENSE DU GRAND SUD AVEYRONNAIS CONTRE L'INVASION ÉOLIENNE

Par un ensemble de recours devant la justice administrative, soutenir les associations locales en proie à une invasion éolienne massive autorisée par les pouvoirs publics et de nature à nuire à la biodiversité exceptionnelle de ce grand Sud aveyronnais : avifaune, chiroptères. Et leurs habitats.



Bruno LADSOUS
ladsousbruno@gmail.com

ASSOCIATION CALELH

8 adhérents

Créée à Brassac le 16 octobre 2009, Calelh informe sur la protection de la santé, de l'environnement et de la nature, par des réunions publiques, des projections de documentaires, des rencontres agrémentées de petits concerts de musique traditionnelle et de musiques du Monde,

Calelh intervient auprès des autorités en signalant des problèmes concrets, en produisant des documents et des avis techniques sur divers projets, en participant à diverses commissions locales.



Emmanuel FORICHON
calelh@asso-nature.fr

300

bénéficiaires

8

collectivités
partenaires

FOCUS **LO MANJAR** **D'AICI - SAVEURS D'ICI**

Nous avons proposé aux écoles du secteur quatre activités sur le thème de l'alimentation. Un film documentaire « De la prairie à la table », tourné localement a été présenté dans 4 écoles. Deux écoles ont participé à l'activité sur le pain et une autre à l'activité sur les abeilles les ruches et le miel. Quant aux petits de maternelle ils ont découvert et savouré des produits du jardin. Plus de 200 enfants ont ainsi reçu un message concret sur la provenance, la transformation et la valeur des aliments.

Nous avons organisé dans la même semaine :

- une table ronde sur « L'alimentation sous différentes facettes » avec des jeunes agriculteurs et des groupements d'achat alimentaire
- un ciné-débat autour d'un documentaire réalisé par des étudiants d'Agro Montpellier : "Nourrir le changement".
- des ballades thématiques sur la biodiversité et sur la ressource en eau avec des intervenants qualifiés.
- un spectacle pour enfants "Frédo l'écolo" sur les enjeux de la planète Terre.
- un petit marché de producteurs locaux et une discussion autour d'une soupe partagée.

Grâce aux bénévoles, au soutien des collectivités, de producteurs locaux et de partenaires associatifs locaux, nous avons pu offrir plus de 30 heures en activités diverses à environ 300 personnes (enfants et adultes).

Calelh envisage de poursuivre des actions sur la question de l'alimentation et sur la protection de la biodiversité.



ASSOCIATION Comité de Spéléologie Régional Occitanie

1484 adhérents 

Créé en 1963, le Comité de Spéléologie Régional est une association loi 1901, agréée protection de l'environnement dont les missions sont les suivantes :

- la coordination des activités de tous les groupements sportifs et spéléologues ou canyoneurs individuels affiliés à la Fédération Française de Spéléologie dans son ressort territorial ;
- l'union de toute personne pratiquant ou étudiant la spéléologie ou le canyionisme et notamment l'exploration et la connaissance du milieu souterrain naturel ou artificiel et des gorges et canyons ;
- la recherche scientifique, la promotion et l'enseignement de la spéléologie et de la descente de canyon, la protection et la défense du monde souterrain et de son environnement, et ceux afférents au canyon ;
- la représentation, dans son ressort territorial, de la FFS auprès du mouvement sportif, des pouvoirs publics, des partenaires privés institutionnels ainsi que, de façon générale, de toute personne physique ou morale en vue d'accomplir les missions qui lui sont confiées, ...



Delphine JACONELLI
csro@ffspeleo.fr

FOCUS

POK-SPELEO.FR

L'INVENTAIRE PARTICIPATIF DES POLLUTIONS DES SITES KARSTIQUES

Pok-speleo.fr, l'inventaire participatif des Pollutions des sites karstiques, se présente sous un site internet ainsi qu'une application mobile.

Il est né d'une volonté de toujours participer activement à la connaissance et à la préservation des milieux karstiques, de leurs écosystèmes et de leur biodiversité en s'inscrivant dans une démarche durable.

En s'appuyant sur « l'inventaire des sources potentielles de pollution de l'eau en zone karstique » mis en place dès 1992 par le Comité de spéléologie régional Occitanie sur le territoire de l'ex Midi-Pyrénées, l'outil pok-speleo.fr est la continuité de cet engagement des spéléologues et des canyionistes en faveur de la connaissance, de la diffusion et de la protection des milieux karstiques.

Cet inventaire participatif fait le constat des lieux potentiels de pollution et dresse ainsi les différentes causes de cette pollution.

Avec son nouvel outil, il s'adapte et permet de répondre aux nouveaux enjeux territoriaux de ces dernières années et, par son innovation, aux diverses évolutions d'ordre partenarial et technologique en apportant des informations essentielles à une meilleure connaissance, gestion et préservation de la ressource en eau à différentes échelles (territoriale, bassin hydrologique, territoires parcs régionaux, etc.). Cet outil propose en outre un degré de vigilance des sites signalés qui doit permettre un suivi et des actions plus ciblées et pertinentes.

Les informations de l'outil s'articulent autour

des points suivants : cartographie interactive des signalements, explication sur la création de ce site web et ses objectifs, présentation du karst, sa vulnérabilité, législation, actions au-delà du constat, partenaires et liens utiles, statistiques sur les sites signalés et les contributions.

Ce nouveau service est utilisable par tous les acteurs des zones karstiques de la région Occitanie pour préserver efficacement l'environnement et la santé publique. Il pourra se positionner en tant qu'instrument d'information et d'aide aux décisions politiques dans ces domaines.

Fil conducteur et véritable outil des actions de connaissance, de protection et d'éducation à l'environnement dans le domaine de l'eau de notre comité régional et de ses comités départementaux et clubs, ce projet participatif doit permettre à chacun de contribuer et doit être accessible au plus grand nombre.

Les structures spéléologiques de la région mais aussi l'ensemble des acteurs et des utilisateurs des milieux karstiques pourront donc s'appuyer sur cet outil pour veiller sur le milieu naturel, alerter, mettre en place des actions de sensibilisation, de nettoyages de sites et de restauration des sites karstiques.

Véritable outil utilisable par tous et pour tous, il propose des informations afin de démocratiser les milieux karstiques et faire comprendre les enjeux de préservation de ces sites naturels spécifiques et sensibles.



DELPHINE JACONELLI

Technicienne environnement

Agir efficacement, susciter la réflexion, faire que nos actes comptent pour préserver les milieux karstiques, leur biodiversité

286

sites répertoriés sur le territoire de l'ex Midi-Pyrénées



CARTE DE VIGILANCE

COMPRENDRE

Pok-Speleo

L'inventaire participatif des **P**ollutions des sites **K**arstiques en Occitanie

[VOIR LA CARTE DE VIGILANCE](#)



ASSOCIATION Collectif Clubs Mouche 31

195 adhérents



L'association qui regroupe plusieurs clubs de pêche à la mouche de Haute Garonne mais aussi des adhérents individuels, a pour objectif d'organiser et de coordonner toutes actions jugées nécessaires pour faire progresser efficacement et positivement la pêche au sens le plus large et préserver les ressources halieutiques.

Il s'agira donc au minimum de :

- Réfléchir, Proposer, Informer et Agir sur tous les sujets qui concernent la pêche :
- Porter à la connaissance du plus grand nombre notre vision et notre conception de la pratique de la pêche et de la protection de milieux aquatiques (éthique et concept d'une pêche raisonnée, réglementation adéquate, etc).
- Devenir une force de proposition crédible vis-à-vis des organismes de tutelle de la pêche ou en interaction avec le monde halieutique (ex : Fédération Départementale, AAPPMA, DDT, DREAL, Agence de Bassin, en tous lieux, et auprès de toutes les institutions, y compris en justice. L'association s'attaquera en priorité à la protection et à la défense des milieux vivants, de la faune et de la flore, et du lit des principaux cours d'eau de Haute Garonne et de leurs affluents et d'une manière générale appartenant au système fluvial décrit au premier paragraphe.



FOCUS NETTOYAGE DES BERGES DE LA GARONNE

Nous avons participé au nettoyage des berges de la Garonne , le 9 octobre 2021 où nous avons rempli des bennes de déchets en tout genre.



Jean Pierre JENN
jp.jenn@wanadoo.fr

56 bénévoles
mobilisés



ZEROWASTE
TOULOUSE

ASSOCIATION
Zéro Waste
Toulouse

50 adhérents

L'association Zero Waste Toulouse, groupe local et indépendant du réseau national animé par Zero Waste France, a été créée sous la forme d'un collectif informel en 2016 par six Toulousaines alarmées par l'urgence des problématiques environnementales auxquelles la société doit faire face. Le collectif est devenu une association collégiale loi 1901, sans but lucratif, en février 2018.

Nous sensibilisons et accompagnons les Toulousain-es – citoyen-nes, scolaires, collectivités locales, professionnel-les, etc. - vers une réelle réduction des déchets et des gaspillages. Aujourd'hui, notre association regroupe une cinquantaine de bénévoles, tou-t-es engagé-es dans la construction d'une société plus durable.

FOCUS **LANCEMENT**
DU ZERO WASTE WIKI

Ne pouvant répondre à toutes les demandes d'interventions en milieu scolaire et étudiant, notre association a développé le Zero Waste Wiki. Le Zero Waste Wiki est un projet d'encyclopédie collective en ligne fonctionnant sur le principe du wiki. Ce projet vise à offrir un contenu librement réutilisable, objectif, vérifiable et mis à jour afin de permettre au plus grand nombre de diffuser la démarche zéro déchet, zéro gaspillage.

Il contient actuellement :

- Un kit pédagogique à destination des acteur-rices de l'éducation et de la formation (enseignant-es, personnel de administratif, pédagogique, d'animation, de service, etc.). Ce kit met à leur disposition de nombreux supports tels que des présentations, des jeux, et autres ressources pour leur permettre de sensibiliser leur public (du niveau élémentaire au post bac). Un guide méthodologie permettra aux structures de mettre en place une démarche de réduction des déchets et du gaspillage au sein de leurs locaux.
- Des ateliers "Do It Yourself" : loisirs créatifs, produits cosmétiques, produits ménagers, recettes de cuisine anti-gaspi . Des ateliers testés et approuvés par nos bénévoles !
- Des informations sur les solutions de compostage en habitat collectif ou en maison individuelle. Cette rubrique permet de trouver la solution qui correspond le mieux à chaque situation.
- D'autres rubriques sont à venir, notamment une partie pour accompagner toute personne désirant entamer une démarche de réduction des déchets / gaspillages.



ZEROWASTE
WIKI



Claire TOUBAS
contact@zerowastewiki.org



ASSOCIATION

Les jardiniers de Tournefeuille

30 bénévoles

L'association des jardiniers de Tournefeuille fondée en 2003, a une double vocation, la promotion du jardinage dans une perspective de développement durable et la découverte et la protection de la biodiversité dans un milieu péri-urbain.

Sur 2 sites (4.5 ha en tout) l'association a aménagé deux jardins familiaux où jardinent 150 familles et une cinquantaine de personnes de structures éducatives et sociales. Les techniques de jardinage naturel sont particulièrement mises en valeur et les pesticides sont bannis du site.

Ces jardins comportent aussi des espaces pédagogiques (Butinopolis, Chemin de la permaculture, espaces enfants...) Les bénévoles et animateurs de l'association y accueillent des familles, des classes et autres structures éducatives, des étudiants.

Les Jardins sont aussi un véritable lieu de vie collective qui accueille des manifestations comme un Troc plantes, un Vide-jardin.

L'Association sort de ses murs en participant à des manifestations écologiques, expositions, semaine contre les pesticides; en intervenant dans des écoles, collèges (mise en place de jardins permacoles), en créant des expositions (Biodiversité, Pollinisateurs sauvages en milieu urbains...). Elle s'implique dans la vie de la commune en étant partenaire de l'agenda 21 et de l'Atlas de biodiversité Communale (ABC).



Dominique DUPOUY
dupouydomi@hotmail.com

FOCUS 1200 ARBRES PLANTÉS SUR TOURNEFEUILLE !

Le week-end des 11 et 12 décembre l'Association des Jardiniers de Tournefeuille était sur le pont, avec la plantation de 1200 arbres sur la commune. Ces arbres choisis et fournis par l'association Arbres et Paysages d'Autan, sont des espèces locales, particulièrement adaptées à la sécheresse.

La première plantation a eu lieu sur les jardins familiaux des Ramée-Culteurs. Elle a réuni une quarantaine de planteurs dans une bonne ambiance sur un espace commun du jardin. Des arbres fruitiers et des arbustes (120) ont été installés sur cet espace, sous forme d'une haie, d'un verger et d'un coin d'ombre. Une pergola, une rocaille viendront agrémenter cet espace prochainement.

Les plantations ont continué le dimanche sous un beau soleil, au sein du collège Labitrie, sur un espace libre, dans le cadre de la lutte contre les effets des îlots de chaleur urbains et bien entendu en concertation étroite avec la Direction du collège. Une soixantaine de collégiens et leurs parents étaient d'attaque pour planter les 220 arbres commandés. Tout le monde a praliné, planté, arrosé, paillé et a donc mis les mains dans la terre, dans une bonne humeur Il s'agissait de mettre en place une mini-forêt de 70 m² plantée densément (3 arbres/m², 19 espèces d'arbres) selon la méthode Miyawaki, un arboretum avec 8 des espèces, afin de comparer leur croissance et des arbres fruitiers. Les participants étaient fiers de faire leur part contre le réchauffement climatique et pour la biodiversité. La nouvelle génération est au top !

Le gros événement était la plantation de 700 arbres dans le quartier de Pahin, le dimanche

avec la création d'une micro forêt proposée par le collectif Forêt V. En partenariat avec l'association, cette micro forêt a été sélectionnée au titre des projets participatifs communaux.

Plus de 200 personnes sont venues dans une bonne ambiance, des habitants du quartier, mais aussi des sympathisants et des adhérents de l'association. Tout ça sous un beau soleil !

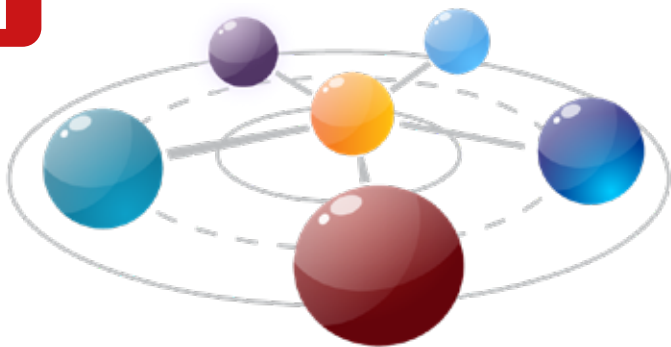
Le lundi les 200 derniers arbres ont été plantés par les 75 élèves en CE2 de l'école Picasso proche. Ils ont adoré faire ça, chacun a choyé 3 petits arbres, planté, arrosé, paillé... Ah, la paille c'est sympa ! Ainsi jardiniers, habitants, parents et élèves des établissements scolaires concernés, se sont largement mobilisés les 11, 12 et 13 décembre pour que ces plantations soient une véritable fête de la nature. Nous souhaitons donc la bienvenue à ces nouveaux "tournefeuillais feuillus" qui vont rafraîchir l'air, accueillir la biodiversité, donner de l'oxygène et bien d'autres services encore.

UN ENFANT Ecole Picasso

Je suis content d'agir contre le réchauffement climatique, je me sens utile.

300

 planteurs mobilisés



ASSOCIATION

Alchimie Solidarité

10 adhérents



Déclarée en préfecture de Seine St Denis à sa création, Alchimie Solidarité est une association Loi 1901 dite « sans but lucratif », fondée en 2001. Elle est connue de l'administration sous le numéro SIREN 524 519 600 00026

Les valeurs de l'association

Depuis sa création, Alchimie Solidarité a toujours défendu les mêmes principes et promu les mêmes valeurs: une démarche éthique, le décroisement, les accords win-win, la solidarité, la bienveillance, la mutualisation, la mixité, l'humilité, l'honnêteté, et la diversité !

Diversité, mélange, décroisement, cela induit de penser « hors de la boîte », c'est donc aussi la valorisation de la créativité et de l'innovation.

Compte tenu de son objet, l'association rassemble des personnes qui se soucient :

- de la protection de l'environnement,
- de l'égalité femmes-hommes,
- de solidarité Nord-Sud,
- des méthodes à développer pour régler pacifiquement et prévenir les différends (entre groupes sociaux ou/et entre individus),
- du sort des animaux non humains,

Cinq volets qui sont liés les uns aux autres, et que les fondatrices de l'association puis les autres membres de l'association ayant composé son bureau, ont considéré comme essentiels.



Juliette DOROY
alchimie.solidarite@gmail.com

En effet, il leur a semblé crucial de :

protéger LA TERRE, tous-tes ses HABITANT·ES, promouvoir la JUSTICE SOCIALE et la PAIX.

- Protéger l'environnement, cela veut dire préserver notre maison et nos ressources sans lesquelles nous sommes tous-tes voué-es à mourir ;
- Rechercher l'égalité femmes-hommes, c'est améliorer le sort de la moitié de l'humanité, avec comme effets secondaires l'amélioration du sort des enfants qui l'accompagnent, ainsi que l'harmonisation des relations femmes-hommes ;
- Défendre les droits de l'immense majorité des terrien·nes : les animaux non humains, qui sont traités comme des objets et subissent donc des traitements atroces, est un impératif éthique pour qui éprouve solidarité et empathie à l'égard de celles/ceux qui souffrent ;
- Rechercher les moyens permettant d'éviter ou de résoudre les différends, puis les conflits entre humains ou groupes humains, c'est consolider ou faire émerger la paix ;
- Susciter des opérations de solidarité Nord-Sud (à double sens), permet d'échanger et de partager les richesses matérielles, culturelles, spirituelles, etc.

FOCUS PROJET LIFE (LOW IMPACT FOOD ENTERPRISE) À LA PETITE CANTINE DU GRAND RAMIER

Les principaux intérêts du projet :

- Promouvoir L'ALIMENTATION DURABLE = végétale, car passer au végétal, c'est agir de façon simple, immédiate et quotidienne pour la planète et pour nos cohabitant·es ! *
- INCLURE & RASSEMBLER : tout le monde peut manger végétal !
- Disposer d'un LIEU DE RENCONTRES et de travail pour l'association, ouvert aux individuel·les & associations aux valeurs compatibles avec celles d'Alchimie Solidarité.

LIFE est le projet « Alimentation durable » d'Alchimie Solidarité = son snack-bar associatif 100% végétalien.

C'est un projet consistant en un lieu proposant de la nourriture et des boissons sans produits d'origine animale, simples, et à des prix accessibles à tous·tes.

En plus d'être respectueuse de l'environnement et saine, la nourriture végétalienne RASSEMBLE : elle convient à (quasi) tous les régimes : Hallal, Kasher, végétaRien, omnivore, intolérant·es au lactose/oeufs/crustacés, ... Elle favorise donc l'inclusion.

Les mets et boissons proposés au snack LIFE font l'objet de trois tarifs différents :

Tarif MINI = le coût de production, sans aucune marge ;

Tarif NORMAL = prix normal tenant compte du coût de production & d'une marge ;

Tarif SOLIDAIRE = supérieur au prix normal afin de permettre à d'autres client·es de bénéficier du tarif MINI.

L'espace LIFE devrait pouvoir, idéalement, accueillir des ateliers de cuisine végétale où chacun·e pourra apprendre à végétaliser sa nourriture, facilement, sainement et à prix modique.

Il hébergerait aussi des activités culturelles en tous genres : débats, projections, soirées Karaoké, réunions « brainstorming », tournois de jeux, etc. L'espace pourrait être partagé avec des associations, collectifs et individuel·les partenaires.

En 2021, le projet LIFE s'est développé dans le local « La Halte Gourmande » (alias « Petite Cantine du Grand Ramier »), au jardin de la Poudrerie, sur l'île du Ramier, à Toulouse (31).

Un bilan exhaustif (38 pages) du projet a été rédigé, disponible sur demande en écrivant à contact@alchimiesolidarite.com

* Près de 15% des gaz à effet de serre sont produits par l'élevage (Source : FAO 2017) + un régime avec produits animaux nécessite de 2 à 8 fois plus de terres qu'un régime végétalien (source : Peters, Picardy, et al. 2016).

UN CLIENT OMNIVORE

J'avais peur d'avoir faim en mangeant 100% végétal, et c'est loin d'être le cas. Ça tient bien au corps !

La Petite Cantine		LIFE		
Snacks salés				
		MINI	Normal	Solidaire
	Quiche aux polvrons	1,5€	3€	4€
	Gaufre aux légumes	1€	1,5€	2,5€
	Salade "La blodiv"	1,5€	3,5€	5€
	Tacos "Le Forrest Gump"	1,5€	3,5€	5€
	Tacos "Le pavé"	1,5€	3,5€	5€
	Tacos "From Héli"	1,5€	3,5€	5€
Snacks sucrés				
		MINI	Normal	Solidaire
	Crousti Cookie	1€	1,5€	2€
	Cookie moelleux	0,5€	1€	1,5€
	Crème d'avoine	0,5€	1€	2€
	Smoothie "Le minlon"	1€	1,5€	2€
	Glaces à l'eau		1€	
	Cookies anti-gaspi		0,5€	
Boissons				
	Eau de Jamaïque - Bissap			0,5€
	Thé vert bio infusé à froid			0,5€
	Sirops : menthe et grenadine			0,5€
	Café expresso (long ou court)			1€



ASSOCIATION **Cocagne Alimen'Terre**

10 adhérents



Cocagne Alimen'Terre agit en faveur de la réappropriation citoyenne d'une alimentation locale, équitable et de qualité pour tous.

Membre du groupement Cocagne Haute-Garonne, aux côtés de 4 chantiers d'insertion par le maraîchage biologique, elle porte un programme d'actions solidaires, du sol à l'assiette :

- paniers solidaires,
- animations (ateliers cuisine/jardinage, visites producteurs, actions dans l'espace public)
- découverte des métiers liés à l'agriculture et l'alimentation durables
- accompagnement de coopérations locales pour un système alimentaire plus durable et solidaire : collectivités, structures sociales, acteurs du développement durable, collectifs citoyens

100

participants



Amandine MONTEIL
a.monteil@
cocagnehautegegaronne.org


FOCUS **EVÉNEMENT** **CUISINE DE RUE**

Un stand dans l'espace public à la sortie de l'école, une dizaine d'animateurs, mêlant l'équipe de Cocagne Alimen'Terre et des membres du réseau associatif local et élus préalablement formés, des légumes fraîchement cueillis au Jardin de Cocagne voisin, et des activités culinaires participatives rapides et à la portée de tous - y compris les enfants... des ingrédients simples et efficaces pour sensibiliser autrement à une alimentation plus qualitative et locale, dans une relation simple et conviviale avec les participants. Un moyen aussi de repérer des habitants intéressés par la thématique pour leur proposer de nouvelles actions collectives par la suite. Expérimentée à Fenouillet et Saint-Gaudens en 2021, c'est une modalité de sensibilisation et d'interpellation dans l'espace public que nous souhaitons rééditer en 2022 sur de nouveaux territoires.





ASSOCIATION SNED (Sauzet Nature Environnement et Développement)

25 adhérents 

Sauzet Nature Environnement et Développement (SNED) est une association locale qui agit pour la défense et l'amélioration du cadre de vie des communes du plateau de Sauzet, au milieu du vignoble de l'AOC Cahors, au sud-est du département du Lot.

La SNED agit en partenariat avec d'autres associations des communes du plateau, notamment La Carrouve, à Carnac-Rouffiac.

L'association a été créée en 2011 pour s'opposer au projet de construction d'une prison sur 15 ha de terre agricole (vignoble de l'AOC) et naturelle (pelouses sèches, circaète Jean-le-Blanc...).

FOCUS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN QUESTION

Dans notre environnement, plusieurs projets photovoltaïques et éoliens sont en question.

Nous sommes opposés à des projets d'implantations industrielles, tels que le projet dit "agrivoltaïque" sur 66 ha à Montcuq, ou celui dit des "grappes" de Sérignac qui pourrait cumuler de 150 à 250 ha sur trois départements, Lot (Mauroux, Floresssas, Sérignac, Montcuq et Portes du Quercy), Lot et Garonne, Tarn et Garonne.

Le projet éolien de la Truque de Bourdille suscite l'opposition de plusieurs associations, ainsi que de la Communauté de Communes du Quercy Blanc, qui, de ce fait, n'a pas signé la Charte des Energies Renouvelables du Lot.

En revanche, nous soutenons les implantations raisonnables et les projets coopératifs dont les impacts sur la biodiversité sont limités, tels que les installations photovoltaïques de Céléwatt ou celle de la commune de Villesèque sur 5000 m². Nous nous sommes rapprochés de plusieurs associations opposées aux projets industriels : Environnement Juste et ASMPQ notamment, pour tenter de fédérer nos actions.

Notre assemblée générale a décidé d'organiser un débat local sur ce thème en 2022.



66 ha de terre agricole
et naturelle à
préservé

GEORGES WINTER

Oui aux énergies renouvelables, mais pas n'importe où, ni n'importe comment, et pas au détriment de la biodiversité.



Georges WINTER
g.winter@fne-midipyrenees.fr



ASSOCIATION **CARROUVE** **(Carnac- Rouffiac Vie Environnement)**

15 adhérents



créée en 2012 de la fusion de deux associations la Carrouve a obtenu un financement FDVA qui lui a permis de créer un jardin pédagogique et un chemin d'interprétation sur un terrain mis à disposition par convention avec la municipalité.

FOCUS **PLANTATION** **AVEC LES ÉLÈVES DE** **L'ÉCOLE PRIMAIRE** **(RPI)**

Le 1er juillet, deux classes du RPI ont participé à des ateliers "plantations" et "découverte" sur dans le jardin pédagogique.



45 élèves concernés

12 bénévoles mobilisé·es



Jean-Claude WALTER
carrouve@gmail.com

AVEC NOS VOISINS...

« Face aux défis du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité, la coopération et la solidarité entre associations sont incontournables. »



LE MOUVEMENT FNE DANS LE BASSIN ADOUR- GARONNE : CONVENTION FNE MP/FNE NA

Après des années de travail entre les associations de nos deux réseaux, le partenariat entre FNE Midi Pyrénées et FNE Nouvelle Aquitaine a franchi une nouvelle étape en 2021, avec la signature d'une convention de coopération. Elle porte particulièrement sur la protection de l'eau, à l'échelle du bassin Adour Garonne. Le travail concret se poursuit, avec par exemple l'organisation de formations en commun.



LE MOUVEMENT FNE EN RÉGION OCCITANIE : CONVENTION FNE MP/FNE LR

En dépit d'un très vaste territoire qui justifie le maintien de nos deux pôles géographiques d'action, nous avons souhaité parler d'une seule voix à l'échelle de la région. Nous avons en 2020 travaillé à l'élaboration d'une convention, signée en 2021 entre FNE Languedoc-Roussillon et FNE Midi-Pyrénées. Ce cadre de collaboration permet une action mieux coordonnée du mouvement FNE en Occitanie, une meilleure visibilité pour nos interlocuteurs et financeurs régionaux, ainsi qu'un travail commun renforcé sur certains sujets stratégiques et pour la représentation du mouvement au sein de commissions régionales.





3

RAPPORT FINANCIER & COMPTES

Avec le Rapport Financier 2021, présenté par Jean-Paul DUGOUJON, notre trésorier et approuvé par notre AG du 26 mars 2022, relevant les éléments notables et essentiels de nos Comptes 2021, nous faisons le choix de publier également de façon transparente notre Compte de Résultat 2021 tel qu'établi par notre cabinet comptable, certifié par notre Commissaire aux Comptes et approuvé par notre AG 2022.

112

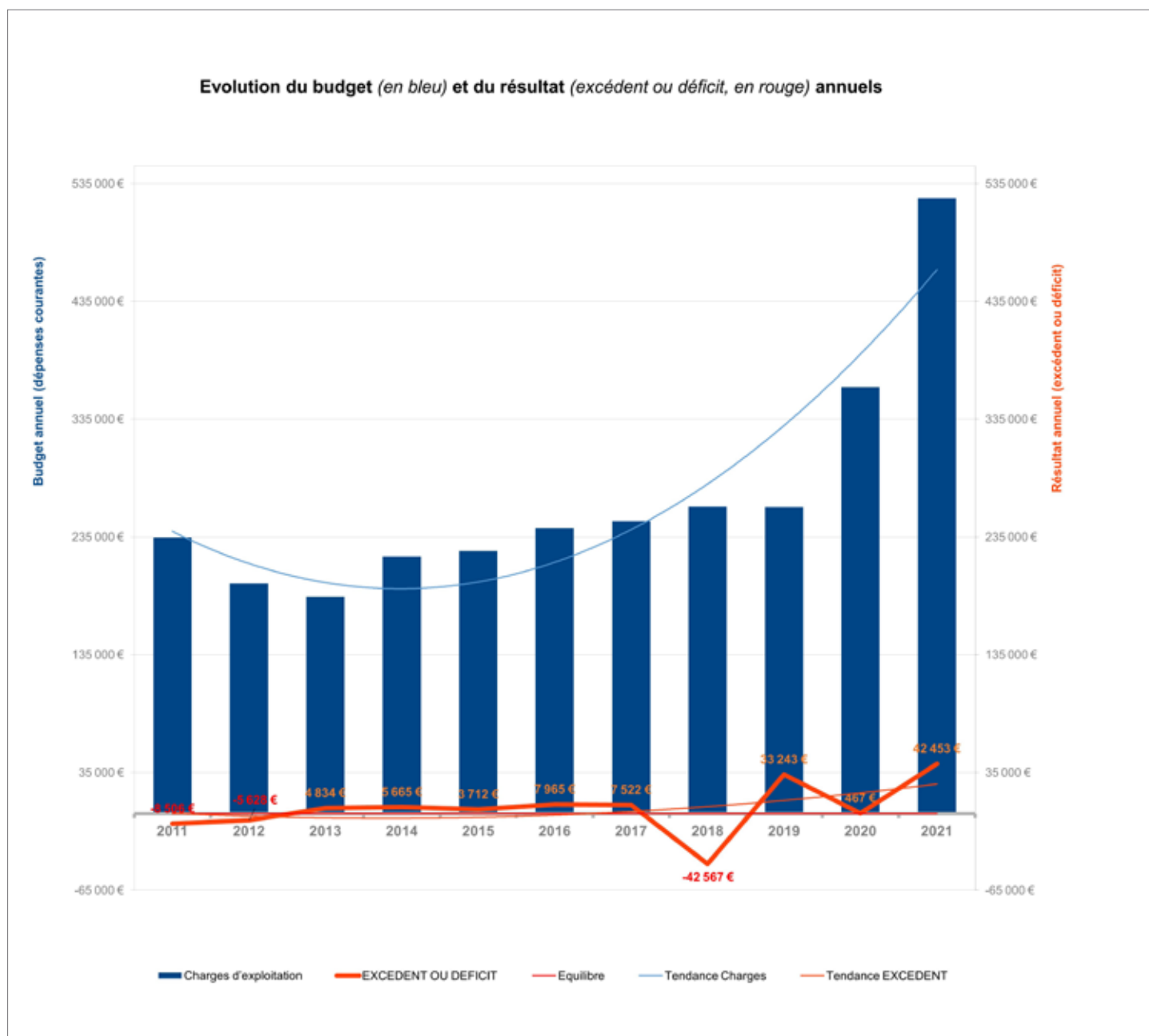
118

Rapport **FINANCIER**

COMPTES synthétiques

RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RÉSULTATS



Le «**Compte de résultats**» de l'exercice budgétaire de l'année 2021 est **excédentaire de 42 662€** pour un budget annuel avoisinant les 500 000€ (soit environ 8,5 % d'excédent) ce qui confirme une gestion saine, équilibrée et prudente.

Cet excédent du Compte de résultat correspond en premier lieu à un **excédent d'exploitation de 36 438€**, c'est à dire que les dépenses engagées pour l'activité annuelle de la structure en 2021 ont été moindres que les recettes générées par l'activité de la structure qui a donc rapporté 36 438€.

Vient se soustraire à cela le résultat financier quasi nul, avec -230€ (différence entre les intérêts rémunérateurs des sommes - minimes en ce qui nous concerne - engagées auprès des organismes financiers et les intérêts débiteurs des sommes prêtées, à des taux très bas le cas échéant).

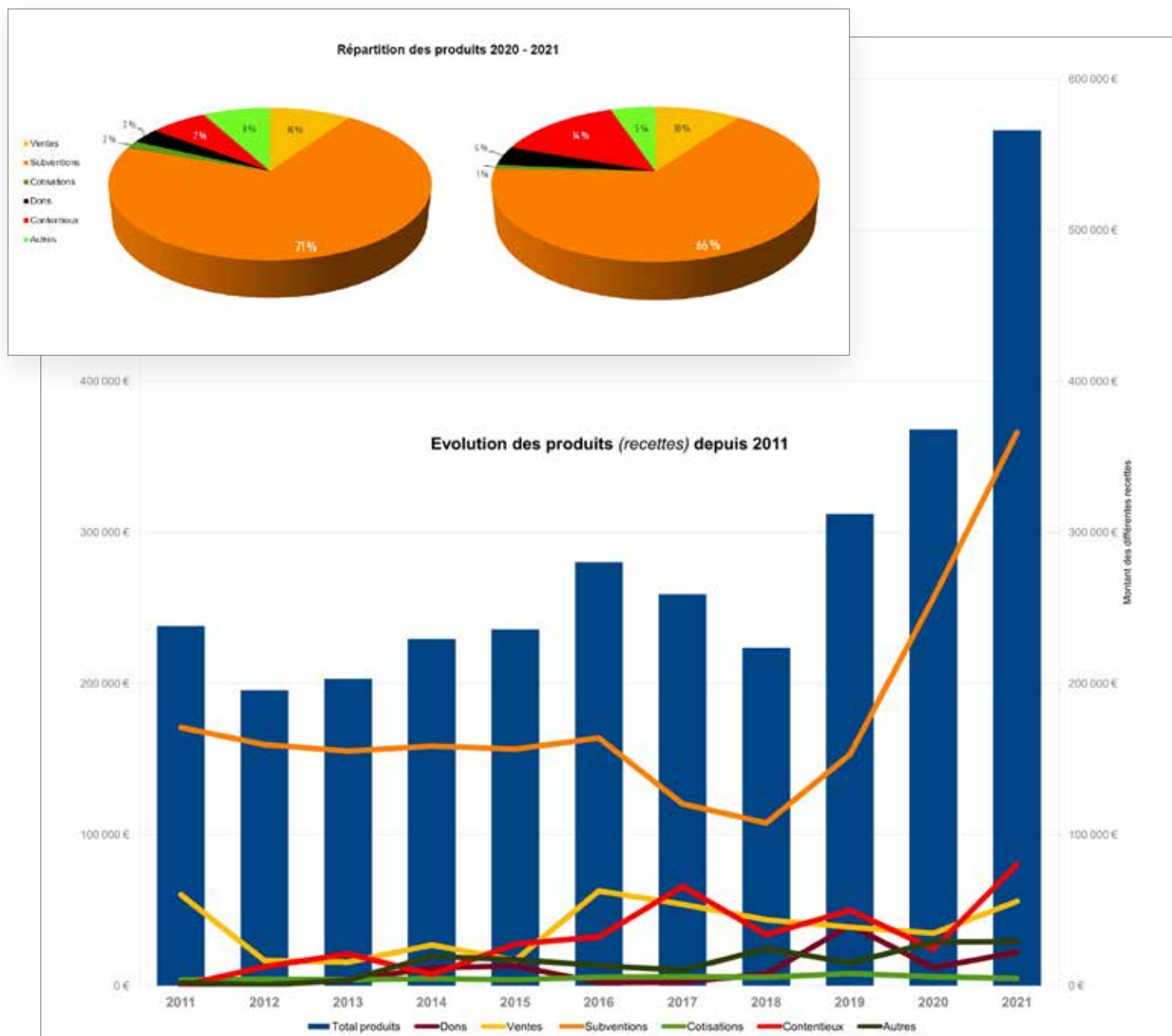
Le résultat courant de l'année 2021 (résultat d'exploitation + résultat financier) aboutit ainsi à un excédent de 36 208€ traduisant directement la bonne gestion budgétaire de la structure.

LES PRINCIPALES RECETTES 'COURANTES' CORRESPONDENT

- aux **cotisations de nos membres**, pour un total de **4 888€** en 2021, en baisse par rapport à 2020 ;
- aux **ventes de prestations de services** pour **55 795€**, en hausse, traduisant plusieurs conventions de collaboration associatives importantes, comme l'opération Triporteur spécifique à cette année, incluant des mutualisations de temps salarié avec d'autres structures associatives à qui FNE MP refacture une partie des salaires ;
- aux **concours publics et subventions d'exploitation** pour **366 174€**, en nette hausse, avec le subventionnement de nouveaux programmes d'actions portés par FNE Midi-Pyrénées, dont certains concernent aussi des partenaires et/ou territoires voisins, ainsi qu'avec des aides à l'embauche et des aides exceptionnelles covid

35 000 € et 8 000 €, correspondant donc à des recettes pour partie exceptionnelles ;

- à des **ressources liées à la générosité du public (dons)** pour **22 323€**, en hausse presque du double, correspondant à une redynamisation des appels à dons en faveur de FNE Midi-Pyrénées en 2021 ;
- à des **transferts de charges** pour **29 254€**, en maintien par rapport à 2020, correspondant aux coûts pédagogiques versés directement par l'organisme de compétence (OPCO) aux établissements de formation liés à l'intégration au sein de l'équipe en 2021 comme en 2020 de salarié.e.s en alternance ;
- aux **autres produits (juridiques)** pour **80 382€**, en forte hausse en 2021, correspondant principalement aux gains de l'activité juridique, dont un gros dossier Sivens 10 000 €.



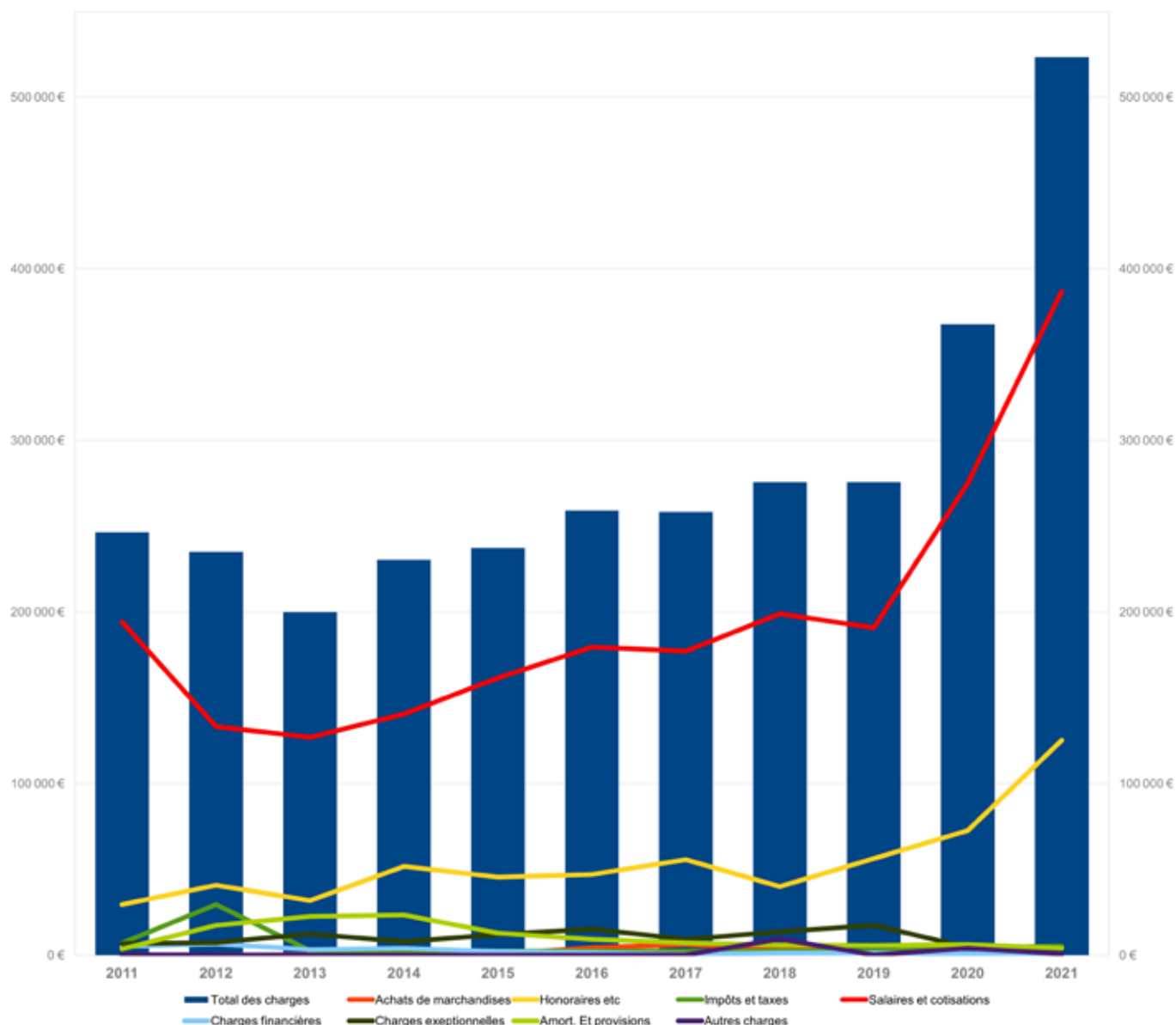
LES PRINCIPALES DÉPENSES 'COURANTES' CORRESPONDENT

- aux **autres achats et charges externes** (externalisations) pour **125 174€**, en nette hausse, correspondant aux principaux frais de fonctionnement de la structure, avec pour principaux postes de dépenses des achats de prestations de services (scientifiques et techniques, méthodologiques d'animation de débats, administratifs, comptables ou honoraires d'avocats) et aux coûts pédagogiques des apprenti.es en alternance ;
- aux **impôts, taxes et versements assimilés** pour **5 353€**, en légère hausse, correspondant aux versements à l'OPCO-Organisme de Compétences destinataire des cotisations obligatoires pour la formation des salarié.es ;
- aux **salaires et traitements (salaires bruts)** pour **333 775€**, en hausse significative, du fait

de l'agrandissement de l'équipe et d'embauches portées par FNE MP et mutualisées avec d'autres structures associatives ;

- aux **charges sociales (cotisations employeurs)** pour **85 130€**, en hausse significative aussi, correspondant aux parts employeurs des cotisations sociales liées aux salaires et traitements ;
- aux **dotations aux amortissements et dépréciations** pour **3 983€**, en baisse, du fait de moindre achats en 2021 de matériels amortissables (de type matériel informatique), mais avec un maintien de provisions pour dépréciations de créances liées aux incertitudes sur le recouvrement de gains en justice auprès de justiciables pas toujours solvables ;
- aux **reports en fonds dédiés** pour **28 150€**, en très forte hausse, correspondant pour l'essentiel à une subvention pluriannuelle 2021-2022 obtenue en 2021 et dont la moitié sera affectée à 2022.

Evolution des charges (dépenses) depuis 2011



Une attention particulière doit être portée sur l'utilisation des voitures pour les déplacements car ce budget est en forte augmentation. A ces éléments de gestion annuelle et de résultat courant, vient s'ajouter un résultat exceptionnel correspondant au total des produits et charges exceptionnels liés pour l'essentiel à des annulations de factures ou de créances dont il devient évident qu'elles ne seront pas payées.

Le résultat exceptionnel 2021 est ainsi de 6 454€, correspondant pour l'essentiel à l'effacement de nos comptes de sommes que nous avons provisionnées mais que nous n'avons en fait jamais été appelés à payer, et contrebalancées, dans une moindre mesure, par des créances irrécouvrables.

Nos comptes valorisent aussi la forte **implication volontaire de nos bénévoles** un peu partout dans la région, et la mise à disposition gracieuse de nos locaux de travail à la Maison Régionale de l'Environnement à Toulouse. Cet aspect essentiel de notre capacité à agir (implication bénévole) reste difficile à évaluer précisément et notre estimation des montants que cela représente pour cette année 2021 est directement calquée sur notre estimation faite en 2020 soit un montant de **92 486€**.

L'ensemble de ces éléments montre la vitalité, encore et toujours en 2021, de notre fédération et de son équipe salariée qui agit au quotidien pour **mener à bien notre objet statutaire en utilisant au mieux les moyens que nous savons trouver.**



BILAN (ACTIF/PASSIF)

S'agissant du «Bilan» représentant (au 31 décembre) le 'patrimoine' hérité de 48 ans d'existence et d'activité de notre fédération, il s'élève à **311 709€ (avec 436 262€ d'actif brut)**.

ACTIF

Ce qui nous appartient et/ou que l'on nous doit.

Concernant les 311 709€ d'actifs, c'est-à-dire les biens matériels, immatériels et financiers qui appartiennent à l'association (mobiliers, supports pédagogiques, trésorerie, créances...), ils correspondent principalement à (voir détail dans bilan détaillé) :

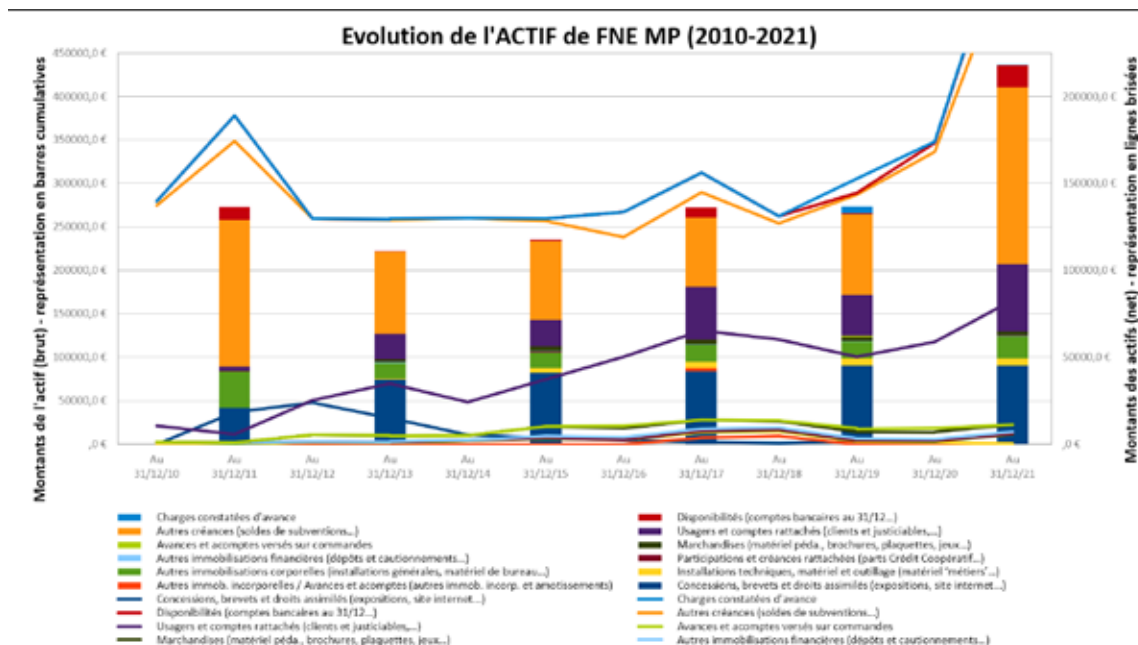
• **7 263€ d'actif net immobilisé** (ce que vaut ce qui nous appartient) au 31/12/2021, soit :

- 90 916€ (entièrement amortis, soit 0€ d'actif net) d'immobilisations incorporelles, à savoir principalement la valeur y compris intellectuelle et créative des expositions et supports pédagogiques thématiques réalisés au fil des ans par FNE MP ;
- 33 450€ (en grande partie amortis, avec 5 914€ d'actif net) d'immobilisations corporelles, à savoir principalement des investissements représentant 8 006€ (en très grande partie amortis, avec seulement
- 282€ d'actif net) en travaux d'équipements de nos bureaux (notamment réseau filaire Ethernet) et pour 25 444€ d'équipement matériel de mobilier et de matériel informatique (amortis à 80%, avec 5 632€ d'actif net réel au 31/12/2021) ;

- 274€ d'immobilisations financières, à savoir quasi uniquement nos titres de participation à notre banque coopérative, le Crédit Coopératif ;
- 1 076€ de dépôts et cautionnements.

• **304 446€ d'actif net circulant** (à mobiliser et faire sortir ou entrer), avec :

- 3 814€ de stocks, principalement du matériel pédagogique (brochures, plaquettes, jeux...) ;
- 77 774€ de créances brutes (pour partie dépréciées car irrécouvrables) résultant en 71 674€ de créances nettes, dues par nos 'clients' dont nous attendons au 31/12/21 le paiement, concernant des structures à qui nous facturons des prestations d'animation, de formation etc. ou des structures condamnées en justice à nous verser différents montants ;
- 203 494€ d'autres créances, à savoir essentiellement des subventions 2021 dont nous n'avons perçu qu'une partie au 31/12/2021, les soldes de subventions se demandant pour beaucoup en début d'année suivante sur la base des bilans d'activités et financiers de l'année écoulée ;
- 25 404€ d'autres postes de l'actif circulant, dont principalement 25 181€ de 'disponibilités' au 31/12/21 (compte bancaire courant, livret A, garantie de Dailly, caisse en liquide).



PASSIF

Ce que nous devons et/ou ce que sont les ressources internes et externes mobilisées hier et aujourd'hui pour financer nos actifs.

Concernant les 311 709€ de passif, c'est-à-dire les fonds associatifs (dont des fonds prêtés avec droits de reprise) et le cumul des résultats comptables positifs et négatifs des années précédentes, ainsi que les provisions pour risques et charges et fonds dédiés et les dettes, il correspond principalement à (voir détail dans bilan détaillé) :

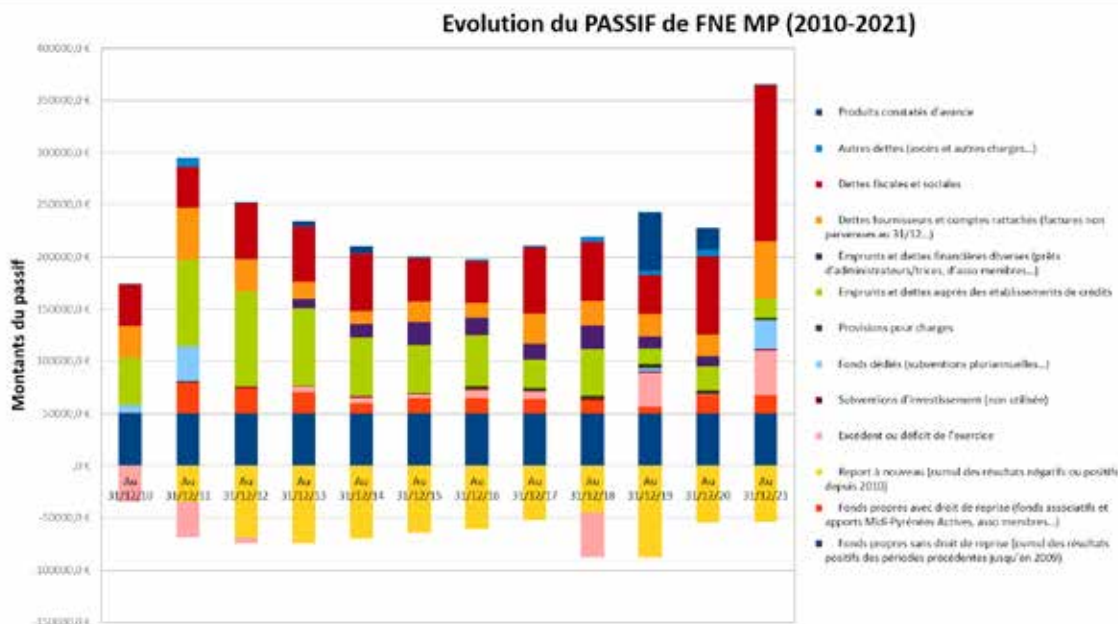
- **58 053€ de Fonds Propres** au 31/12/2021, dont :
 - 49 975€ de Fonds associatifs, correspondant au cumul des résultats positifs des périodes précédentes (jusqu'en 2009),
 - 18 000€ d'Apports de Midi-Pyrénées Actives avec droit de reprise, obtenu en 2020 et s'apparentant à un prêt bancaire mais spécifiquement dédié aux associations pour renforcer leurs fonds propres,
 - -53 584€ de 'Report à nouveau (en solde débiteur)', correspondant au cumul des résultats négatifs depuis 2010, 2011 et 2012, puis positifs ou négatifs depuis et jusqu'à 2020;
 - 42 662€ d'excédent du compte de résultat de l'exercice 2021, à affecter à nos fonds propres ;
 - 1 000€ d'une subvention d'investissement non utilisée ;
- **28 150€ de Fonds reportés et dédiés**, ici des Fonds dédiés sur subventions, correspondant à une part de subventions pluriannuelles, dont des parties complémentaires d'actions doivent être menées et finalisées dans les années à ve-

nir, et en l'occurrence en 2022 ;

- **2 510€ de Provisions**, ici des Provisions pour charges diverses, correspondant à des dépenses à venir en 2022 ;
- **222 996€ de Dettes**, correspondant principalement aux diverses formes de dettes financières, de factures à payer, de congés payés non pris par les salarié.es et de cotisations sociales et autres formes de dettes restant à payer au 31/12/21, avec :
 - 18 045€ d'emprunt de Prêt Garanti par l'État (PGE) souscrit en 2020 dans le cadre de la crise Covid et à rembourser sur cinq ans ;
 - 54 690€ de dettes fournisseurs, correspondant à des factures restant à régler par FNE Midi-Pyrénées au 31/12/21 ;
 - 149 601€ de dettes sociales et fiscales, correspondant principalement à 25 911€ de congés payés non pris au 31/12/21 par l'équipe salariée, 87 218€ de cotisations de sécurité sociale auprès de l'URSSAF dont des échéances non payées en 2020 durant les périodes de confinement (et à rembourser sur trois ans) et l'échéance portant sur les salaires du mois de décembre 2021, ainsi que 20 285€ de cotisations à la caisse complémentaire de retraites pour des échéances de 2020.

L'ensemble des dettes correspond à des échéanciers de remboursements de l'ordre de 40 000€ à pouvoir déboursier pour l'année 2022.

L'ensemble de ces éléments comptables permettent ainsi à FNE Midi-Pyrénées de poursuivre le renforcement et la consolidation de ses finances et de ses moyens d'action, pour relever plus que jamais les défis de l'urgence écologique.



Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	4 888	6 016
Ventes de biens et de services		
<i>Ventes de biens</i>	119	118
Dont ventes de dons en nature	26	18
<i>Ventes de prestations de services</i>	55 795	34 715
Dont parrainages	330	300
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	426 334	256 514
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>	22 323	12 045
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	29 254	28 976
Utilisation des fonds dédiés		3 224
Autres produits	80 382	24 358
Total I	619 094	365 966
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	359	38
Variation des stocks	85	
Autres achats et charges externes	125 174	72 552
Impôts, taxes et versements assimilés	5 353	4 294
Salaires et traitements	333 765	215 320
Charges sociales	85 104	59 772
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 983	6 214
Reports en fonds dédiés	28 150	
Autres charges	684	3 998
Total II	582 656	362 188
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	36 438	3 779
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	59	12
Total III	59	12
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	289	879
Total IV	289	879
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-230	-867
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	36 208	2 911
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	6 304	1 322
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	930	790
Total V	7 234	2 112
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	560	4 557
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	220	
Total VI	780	4 557
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	6 454	-2 445
Total des produits (I+III+V)	626 388	368 090
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	583 725	367 624
EXCEDENT OU DEFICIT	42 662	467
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	92 486	41 612
Bénévolat	41 612	92 486
Total	134 098	134 098
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens	41 612	41 612
Personnel bénévole	92 486	92 486
Total	134 098	134 098

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	90 916	90 916		279
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	8 006	7 724	282	783
Autres immobilisations corporelles	25 444	19 812	5 632	949
Immobilisations financières				
Participations	274		274	274
Autres immobilisations financières	1 076		1 076	1 076
Total I	125 716	118 453	7 263	3 362
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises	3 814		3 814	3 899
Avances et acomptes versés sur commandes	60		60	2 195
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	77 774	6 100	71 674	49 535
Autres créances	203 494		203 494	109 492
Autres postes de l'actif circulant				
Disponibilités	25 181		25 181	5 336
Charges constatés d'avance	223		223	465
Total II	310 546	6 100	304 446	170 922
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	436 262	124 553	311 709	174 284
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Autres fonds propres	49 975	49 975
Fonds propres avec droit de reprise		
Autres fonds propres	18 000	18 000
Réserves		
Report à nouveau	-53 584	-54 051
Excédent ou déficit de l'exercice	42 662	467
Situation nette (sous-total)	57 053	14 391
Subventions d'investissement	1 000	1 000
Total I	58 053	15 391
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	28 150	
Total II	28 150	
PROVISIONS		
Provisions pour charges	2 510	3 220
Total III	2 510	3 220
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 045	22 866
Emprunts et dettes financières diverses		9 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 690	20 792
Dettes fiscales et sociales	149 601	74 804
Autres dettes	559	6 192
Produits constatés d'avance	100	21 519
Total IV	222 996	155 673
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	311 709	174 284
(1) Dont à plus d'un an (a)	15 446	
Dont à moins d'un an (a)	207 549	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

ILS NOUS SOUTIENNENT





**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE, SOLIDAIRE
ET RESPONSABLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



14 rue de Tivoli, 31000 Toulouse



contact@fne-midipyrenees.fr

05 34 31 97 86



www.fne-midipyrenees.fr

